



Santé  
Canada

Health  
Canada

*Votre santé et votre  
sécurité... notre priorité.*

*Your health and  
safety... our priority.*

## Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)

# Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens

Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition  
Direction générale des produits de santé et des aliments



Canada 



# Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)

## Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens

Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition  
Direction générale des produits de santé et des aliments



Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes  
à maintenir et à améliorer leur état de santé.

*Santé Canada*

**Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—  
Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens**

Available in English under the title:

*Canadian Community Health Survey, Cycle 2.2, Nutrition (2004)—  
Income-Related Household Food Security in Canada*

Cette publication est également offerte sur demande sur disquette, en gros caractères,  
sur bande sonore ou en braille, et sur Internet à l'adresse suivante :

[www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html).

**Pour obtenir plus de renseignements ou des copies supplémentaires, veuillez  
communiquer avec :**

Publications

Santé Canada

Ottawa, Ontario K1A 0K9

Tél. : (613) 954-5995

Télé. : (613) 941-5366

Courriel : [info@hc-sc.gc.ca](mailto:info@hc-sc.gc.ca)

Publication autorisée par le ministre de la Santé  
Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition  
Direction générale des produits de santé et des aliments  
Santé Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2007

No de cat. H164-42 / 2007F

ISBN 978-0-662-73816-9

SC No Pub. 4697

# Avant-propos

Le Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition de Santé Canada est heureux de présenter le rapport *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*. On retrouve dans ce rapport les premières estimations nationales et provinciales de la sécurité alimentaire des ménages, en lien avec le revenu, au Canada et de celle des adultes et des enfants vivant au sein de ces ménages. Ces estimations ont été obtenues à partir d'un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire. Le présent rapport sera utile aux analystes politiques, aux professionnels de la santé, aux chercheurs ainsi qu'aux professeurs et étudiants universitaires qui s'intéressent à la nutrition, à la saine alimentation, aux déterminants sociaux de la santé et à la santé de la population.

La sécurité alimentaire liée au revenu est un enjeu de premier plan en santé publique au Canada. Il s'agit d'un important déterminant social de la santé. La sécurité alimentaire est essentielle à une saine alimentation : à défaut de ressources financières suffisantes pour se procurer des aliments nutritifs en quantité suffisante, il est difficile de manger sainement, ce qui accroît le risque de détérioration de l'état de santé. Dans une perspective de santé de la population, il est essentiel de comprendre l'évolution de la sécurité alimentaire au Canada pour être en mesure d'évaluer les politiques et programmes existants et d'en élaborer d'autres. Ce rapport constituera un précieux document de référence sur la situation de sécurité alimentaire des ménages au Canada en 2004. Les nouvelles méthodes d'interprétation des données sur la sécurité alimentaire présentées dans ce rapport pourront guider les personnes qui souhaitent mener leurs propres recherches à partir des données du cycle 2.2 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) ou des données qui seront obtenues lors des cycles subséquents.

Ce rapport a été préparé par le Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition qui a reçu les avis d'experts canadiens en matière de sécurité alimentaire, à savoir la D<sup>re</sup> Valerie Tarasuk (University of Toronto) et la D<sup>re</sup> Anne-Marie Hamelin (Université Laval) et le D<sup>r</sup> Mark Nord de l'United States Department of Agriculture (USDA) (ministère de l'Agriculture des États-Unis). Nous tenons à remercier le Dr Nord de son expertise technique lors de l'analyse préliminaire des données présentée à l'annexe B de ce rapport. Nous tenons aussi à souligner la contribution d'autres experts en sécurité alimentaire qui ont accepté de réviser les ébauches du présent rapport, notamment la D<sup>re</sup> Lynn McIntyre (University of Calgary) et le D<sup>r</sup> David H. Holben (Ohio University, Athens). Nous remercions également le personnel de Santé Canada, de l'Agence de santé publique du Canada et de Statistique Canada, ainsi que nos partenaires provinciaux de leur contribution tout au long du projet.

Ce rapport est le deuxième d'une série de rapports sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004), la première enquête nationale sur la nutrition depuis Nutrition Canada menée entre 1970 et 1972. Pour de plus amples informations sur le présent rapport ou d'autres rapports de la même série, veuillez consulter le site Web suivant : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html).

Nous sommes convaincus que les données sur la sécurité alimentaire des ménages au Canada en 2004 présentées dans ce rapport pourront guider la prise de décision en matière de politiques, de programmes et de recherche.

Mary Bush, M.H.Sc., RD  
Directrice générale  
Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition  
Santé Canada

# Table des matières

	Avant-propos .....	i
	Liste des tableaux .....	v
	Liste des figures .....	vi
	Liste des annexes .....	vii
	Liste des abréviations .....	viii
	Sommaire exécutif .....	ix
<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Méthodologie .....</b>	<b>7</b>
2.1	Échantillon de l'enquête .....	7
2.2	Collecte des données .....	8
2.3	Analyse statistique .....	8
	2.3.1 Poids d'enquête .....	9
	2.3.2 Comparabilité des profils de réponse des groupes retenus .....	9
2.4	Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) .....	10
2.5	Évaluation de la situation de sécurité alimentaire .....	12
	2.5.1 Catégories de situation de sécurité alimentaire .....	12
	2.5.2 Situation de sécurité alimentaire des adultes, des enfants et des ménages .....	12
	2.5.3 Seuils de positivité utilisés pour la définition des catégories de sécurité alimentaire .....	14
2.6	Variables descriptives .....	15

<b>3</b>	<b>Principaux résultats</b> .....	<b>17</b>
3.1	Situation de sécurité alimentaire des ménages .....	17
3.2	Situation de sécurité alimentaire des ménages selon le type de ménage .....	21
3.2.1	Ménages avec enfants .....	21
3.2.1.1	Situation de sécurité alimentaire des adultes et des enfants au sein des ménages .....	23
3.2.2	Ménages sans enfants .....	24
3.3	Situation de sécurité alimentaire selon les caractéristiques sociodémographiques retenues .....	24
3.4	Nombre de personnes vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire au Canada .....	29
<b>4</b>	<b>Discussion</b> .....	<b>31</b>
4.1	Comparaison des estimations de la prévalence— Points à considérer .....	32
4.1.1	MESAM—Comparaison des méthodes utilisées pour déterminer la situation de sécurité alimentaire .....	32
4.1.2	Unité d'analyse—Poids-ménages et poids-personnes ..	34
4.2	Limites .....	35
<b>5</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>39</b>
5.1	Impact sur la recherche et la surveillance .....	39
5.2	Impact sur les politiques publiques .....	40
<b>6</b>	<b>Bibliographie</b> .....	<b>43</b>

# Liste des tableaux

Tableau 3.1	Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes, ménages avec enfants, Canada, 2004 . . . . .	23
Tableau 4.1	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon le type de ménage, Canada, 2004—estimations de la prévalence obtenues à partir de deux méthodes . . . . .	34

# Liste des figures

Figure 3.1	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages, Canada, 2004 .....	18
Figure 3.2	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages par province, Canada, 2004 .....	19
Figure 3.3	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages, ménages autochtones et non autochtones, Canada, 2004 .....	20
Figure 3.4	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens avec enfants selon les caractéristiques retenues, 2004 .....	22
Figure 3.5	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon la capacité du revenu, 2004 .....	25
Figure 3.6	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon la principale source de revenu, 2004 .....	26
Figure 3.7	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon les caractéristiques retenues, 2004 .....	28

# Liste des annexes

Annexe A : ESCC, Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) .....	49
Annexe B : Mesure de la sécurité alimentaire dans l'ESCC .....	55
Annexe C : Réponses aux énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages .....	85
Annexe D : Variables descriptives .....	93
Annexe E : Tableaux détaillés .....	97

# Liste des abréviations

<i>Abréviation</i>	<i>Signification</i>
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ESCC 2.2	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)
IC	Intervalle de confiance
CPS	<i>Current Population Survey</i> (États-Unis)
CV	Coefficient de variation
MESAM	Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages
ENSP	Enquête nationale sur la santé de la population
ELNEJ	Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes
USDA	United States Department of Agriculture (ministère de l'Agriculture des États-Unis)

# Sommaire exécutif

Le présent rapport, intitulé *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens*, contient des estimations nationales et provinciales de la sécurité alimentaire en lien avec le revenu à l'échelon des ménages canadiens et de leurs membres adultes et enfants. Ces estimations sont fondées sur les données de l'ESCC 2.2. Ce rapport permet de mieux comprendre la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada en identifiant des sous-groupes de la population plus touchés et en faisant ressortir les facteurs sociodémographiques associés à l'insécurité alimentaire. Ce rapport représentera un précieux document de référence sur la situation de sécurité alimentaire des ménages au Canada en 2004.

## But du rapport

---

Il a été établi que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996). Ce rapport traite des caractéristiques de la sécurité alimentaire étudiées dans le cadre de l'ESCC 2.2, notamment de la capacité financière des ménages de se procurer des aliments adéquats, celle-ci étant étroitement associée au revenu.

L'ESCC 2.2 fournit les premières données nationales et provinciales obtenues à partir d'un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire des ménages qui est utilisé internationalement, particulièrement aux États-Unis. L'instrument de mesure de la sécurité alimentaire utilisé dans le cadre de cette enquête a été adapté à partir d'un questionnaire à 18 énoncés, intitulé *Food Security Survey Module* (États-Unis)<sup>1</sup>. Le présent rapport renferme une description de la nouvelle approche d'interprétation des données sur la sécurité alimentaire qui prévoit l'incorporation des poids d'enquête des ménages (facteur de pondération). Il a été difficile de suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire liée au revenu au Canada jusqu'à maintenant en raison des différences observées au niveau des questions et/ou de la méthodologie utilisées dans le cadre des différentes enquêtes. Étant donné que le module sur la sécurité alimentaire du cycle 2.2 de l'ESCC sera repris lors des cycles subséquents de cette enquête, il sera possible d'étudier les mêmes dimensions de la sécurité alimentaire au fil du temps.

Des analyses descriptives ont été effectuées dans le but de déterminer la prévalence de l'insécurité alimentaire liée au revenu chez les ménages canadiens et leurs membres, adultes et enfants. D'autres analyses ont été effectuées en fonction de certaines variables sociodémographiques afin d'identifier des sous-groupes de la population plus touchés par l'insécurité alimentaire des ménages.

---

<sup>1</sup> Bickel, G., M. Nord, C. Price et coll. *Guide to Measuring Household Food Security, Revised 2000*. Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 2000 (disponible en ligne, à l'adresse : [www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf](http://www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf), consulté le 2 mai 2006).

## Principaux résultats

---

Voici les principaux résultats des analyses :

- Bien que la plupart des ménages canadiens aient vécu dans un contexte de sécurité alimentaire en 2004, plus de 1,1 million de ménages (9,2 %) avaient souffert d'insécurité alimentaire à un moment ou l'autre au cours de l'année précédente en raison de contraintes financières. Dans ces ménages, au moins un adulte ou un enfant avait vécu de multiples situations caractéristiques de l'insécurité alimentaire.
- Globalement, 2,7 millions de personnes, ou 8,8 % de la population canadienne, vivaient au sein de ménages en insécurité alimentaire en 2004.
- Au Canada, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages variait entre 8,1 % (Saskatchewan) et 14,6 % (Nouvelle-Écosse).
- Dans 5,2 % des ménages avec enfants, au moins un enfant avait connu l'insécurité alimentaire au cours de l'année précédente. Plus de 700 000 enfants vivaient dans des ménages dans lesquels soit des enfants ou des adultes avaient été en insécurité alimentaire à un moment ou l'autre en 2004; 366 200 de ces enfants vivaient dans des ménages où un ou plusieurs enfants avaient souffert d'insécurité alimentaire.
- On observait généralement une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les adultes (9,0 %) que chez les enfants (5,2 %) au sein de ces ménages, particulièrement dans les cas d'insécurité alimentaire grave (adultes, 2,9 %; enfants, 0,4 %).
- La prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée chez les ménages présentant certaines caractéristiques, notamment chez :
  - les ménages classés dans les catégories de capacité du revenu le plus bas (48,3 %) et bas-moyen (29,1 %) comparativement à ceux classés dans les catégories moyen (13,6 %), moyen-élevé (5,2 %) et le plus élevé (1,3 %),
  - les ménages dont la principale source de revenu était l'aide sociale (59,7 %) ou les indemnités d'accident du travail / l'assurance-emploi (29,0 %) comparativement à ceux pour lesquels les salaires / traitements (7,3 %) et les régimes de pension / prestations aux aînés (4,9 %) constituaient la principale source de revenu,
  - les ménages autochtones vivant hors réserve (33,3 %) comparativement aux ménages non autochtones (8,8 %),
  - les ménages non propriétaires de leur logement (20,5 %) comparativement aux ménages propriétaires (3,9 %),
  - les ménages avec enfants (10,4 %) comparativement aux ménages sans enfants (8,6 %).
- Chez les ménages avec enfants, on observait une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez :
  - les ménages monoparentaux (22,5 %), surtout ceux ayant une femme à leur tête (24,9 %) comparativement aux ménages ayant un couple à leur tête (7,6 %),
  - les ménages comptant trois enfants ou plus (15,0 %) comparativement aux ménages comptant un ou deux enfants (9,6 %),
  - les ménages comptant au moins un enfant de moins de six ans (13,0 %) comparativement aux ménages ne comptant aucun enfant de moins de six ans (8,8 %).

- Dans le cas des ménages sans enfants, on observait une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les ménages formés d'une personne seule (13,7 %) comparativement à ceux formés d'un couple (3,5 %).

## Impact

---

Pour la première fois au Canada, on dispose de données obtenues à partir d'un instrument d'enquête sophistiqué à indicateurs multiples permettant d'estimer de façon plus fiable la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages. Bien que la plupart des ménages canadiens aient vécu dans un contexte de sécurité alimentaire en 2004, l'analyse des données confirme les conclusions d'autres études ayant révélé que l'insécurité alimentaire touchait de nombreux ménages canadiens défavorisés sur le plan socioéconomique.

Le présent rapport dresse un portrait de la sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens en faisant ressortir des sous-groupes de la population particulièrement touchés par l'insécurité alimentaire. Les nouvelles méthodes d'interprétation des données sur la sécurité alimentaire présentées dans ce rapport pourront guider les personnes qui entreprendront leurs propres recherches à partir des données du cycle 2.2 de l'ESCC ou des données qui seront obtenues lors des cycles subséquents. Les données de l'ESCC 2.2 constituent un excellent point de départ pour les chercheurs qui souhaitent effectuer des analyses plus poussées visant à mieux comprendre les facteurs ayant une incidence sur la situation de sécurité alimentaire et à faire des liens avec les données sur l'apport alimentaire et nutritionnel. De telles analyses pourraient permettre d'identifier les sous-groupes de la population dont la santé nutritionnelle pourrait être compromise en raison de contraintes financières et d'examiner la situation de sécurité alimentaire des Autochtones vivant hors réserve, une population particulièrement vulnérable. Ces analyses pourraient également guider la prise de décision en matière de politiques et de programmes.

Les ménages considérés en insécurité alimentaire ne sont pas homogènes. En effet, les facteurs de vulnérabilité diffèrent parfois d'un ménage à l'autre, ce qui peut nécessiter le recours à des mesures de prévention différentes. Dans une perspective globale de santé de la population, il est clair que pour régler de façon durable l'insécurité alimentaire liée au revenu, il faudra se pencher sur les facteurs associés au revenu. Les approches macroscopiques, comme les politiques et programmes nationaux, provinciaux ou régionaux ayant pour but de favoriser l'accès à un logement adéquat et abordable, à l'éducation, à un emploi sûr et à un soutien financier au besoin, peuvent avoir une incidence considérable sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire liée au revenu et ainsi alléger le fardeau des personnes les plus vulnérables au Canada. La collaboration entre divers secteurs gouvernementaux de tous les paliers et d'autres secteurs responsables de l'élaboration des politiques en matière de santé ou socioéconomiques s'avère essentielle à l'identification de solutions à long terme et durables aux problématiques complexes entourant la sécurité alimentaire liée au revenu. Les données sur la sécurité alimentaire de l'ESCC 2.2 renferment des informations importantes qui peuvent éclairer les démarches menant à de telles solutions.

## Notes

---

# 1. Introduction

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), cycle 2.2, Nutrition (2004) fournit des renseignements sur l'apport alimentaire et nutritionnel au Canada ainsi que sur un vaste éventail de variables associées dont la sécurité alimentaire liée au revenu des ménages<sup>2</sup>. Le présent rapport renferme des informations sur la situation de sécurité alimentaire liée au revenu à l'échelon des ménages canadiens et de leurs membres adultes et enfants, en 2004. On retrouve sur le site Web de Santé Canada<sup>3</sup> d'autres tableaux préparés suite à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire qui renferment, notamment, des informations relatives à chaque province.

Ce rapport vise les objectifs suivants : i) dresser un portrait de l'insécurité alimentaire liée au revenu chez les ménages canadiens en 2004; ii) expliquer une nouvelle approche d'interprétation des données obtenues à partir d'un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire des ménages et iii) présenter une discussion sur les enjeux méthodologiques à considérer lors de la comparaison des estimations résultant de l'ESCC 2.2 avec celles d'autres études.

La sécurité alimentaire est considérée à la fois comme un enjeu important en matière de santé publique au Canada (Power, 2005; Rideout, Seed et Ostry, 2006; Tarasuk, 2004) et comme un déterminant social clé de la santé (McIntyre, 2004). Un certain nombre d'études ont démontré un apport alimentaire moins adéquat chez les personnes vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire comparativement à celles vivant dans un contexte de sécurité alimentaire (Rose et Oliveira, 1997a, 1997b; Tarasuk et Beaton, 1999).

---

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur l'ESCC, en particulier sur le cycle 2.2 et la méthodologie de l'enquête, on peut consulter *L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Guide d'accès et d'interprétation des données* (disponible à l'adresse suivante : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/cchs\\_focus-volet\\_esc\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/cchs_focus-volet_esc_f.html)) ainsi que le site Web de Statistique Canada : [www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm).

<sup>3</sup> Pour d'autres tableaux préparés suite à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire, veuillez consulter : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens : Tableaux de données supplémentaires* (disponible en ligne, à l'adresse : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html)).

## Qu'est-ce que la sécurité alimentaire?

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

– Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1996

Cette définition largement acceptée de la sécurité alimentaire englobe un éventail de problématiques allant de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire à un accès constant à des aliments adéquats et culturellement acceptables à l'échelon individuel et des ménages. Elle constitue le fondement du *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire* (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1998)<sup>4</sup>. Le module sur la sécurité alimentaire de l'ESCC 2.2 a été adapté à partir du *Food Security Survey Module* des États-Unis (Bickel, Nord, Price et coll., 2000). Il renferme des situations caractéristiques de la sécurité alimentaire en lien avec la capacité financière des ménages d'avoir accès à des aliments adéquats. Cet aspect de la sécurité alimentaire tient compte du « revenu », l'un des déterminants de la santé les plus importants et les plus reconnus (Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur la santé de la population, 1994; Wilkinson et Marmot, 2003) qui est aussi un déterminant clé de la sécurité alimentaire. Dans ce rapport, le terme « sécurité alimentaire » fait référence à la capacité financière des ménages d'avoir accès à des aliments adéquats, soit à l'un des aspects de la définition élargie.

De nombreuses études menées au Canada ont révélé qu'un certain nombre de personnes avaient de la difficulté à se procurer des aliments sains et nutritifs de façon constante (Association canadienne des banques alimentaires, 2005; Action Cancer Ontario, 2005; Che et Chen, 2001; Hamelin, Beaudry et Habicht, 1998; Ledrou et Gervais, 2005; McIntyre, Connor et Warren, 1998, 2000; McIntyre, Walsh et Connor, 2001; Rainville

---

<sup>4</sup> Le Canada a présenté le *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire* pour donner suite au Sommet mondial de l'alimentation de 1996 où la communauté internationale avait manifesté sa volonté de veiller à la sécurité alimentaire de tous et de déployer des efforts constants pour éradiquer la faim dans le monde, notamment en s'engageant à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici 2015.

et Brink, 2001; Tarasuk, 2001b; Vozoris et Tarasuk, 2003). Bien que des estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire en fonction de divers indicateurs aient été publiées à l'échelon de la population au cours de la dernière décennie, de nombreuses questions demeurent en suspens quant à l'ampleur, la gravité et l'évolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada.

Ce rapport servira de document de référence sur la prévalence de l'insécurité alimentaire à l'échelon des ménages canadiens et de leurs membres, adultes et enfants, en 2004. Il sera utile à toutes les personnes qui s'intéressent à la sécurité alimentaire liée au revenu, notamment aux analystes politiques, aux professionnels de la santé, aux chercheurs ainsi qu'aux professeurs et étudiants universitaires. Ce rapport sera particulièrement utile aux personnes travaillant dans les domaines de la santé ou des sciences sociales reliées à la santé.

L'ESCC 2.2 fournit des données nationales<sup>5</sup> et provinciales obtenues à partir d'un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire. Statistique Canada a déjà publié des estimations du nombre de personnes vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire au Canada en 2004 en s'appuyant sur ces données (Statistique Canada, 2005). On retrouve dans le présent rapport une nouvelle méthodologie permettant d'interpréter les données de l'ESCC 2.2 qui prévoit, entre autres, l'incorporation des poids d'enquête des ménages (facteur de pondération). Les estimations de la situation de sécurité alimentaire présentées dans ce rapport diffèrent par conséquent de celles fournies auparavant par Statistique Canada. Ce rapport, dans lequel on retrouve une nouvelle approche d'interprétation des données sur la sécurité alimentaire, pourra servir de document de référence aux personnes qui mèneront leurs propres recherches à partir des données de l'ESCC 2.2 ou de données comparables provenant d'enquêtes passées ou futures.

On retrouve à la **section 2** du présent rapport une description de la méthodologie utilisée pour interpréter les données sur la sécurité alimentaire obtenues à partir d'un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire des ménages. La **section 3**

---

<sup>5</sup> L'enquête a été menée dans les dix provinces canadiennes, mais non dans les territoires. Bien que les termes « nationale » et « canadienne » soient utilisés dans le présent document pour désigner l'ampleur de l'échantillon de l'enquête, il faut garder à l'esprit qu'on n'a pas recueilli de données dans les territoires ni dans certaines régions éloignées des provinces.

renferme les principaux résultats des analyses descriptives effectuées en vue de déterminer la prévalence de la sécurité et de l'insécurité alimentaire chez les adultes, les enfants et les ménages du Canada, notamment au sein de la sous-population autochtone vivant hors réserve, à l'échelon provincial et en fonction des diverses caractéristiques sociodémographiques retenues. On retrouve à la **section 4** une discussion des résultats présentés dans ce rapport dans laquelle on fait ressortir les enjeux à considérer lors de la comparaison de ces résultats avec ceux d'autres enquêtes ainsi que les limites de la méthodologie utilisée. Les conclusions des analyses effectuées ainsi que l'impact de celles-ci sur la recherche et les politiques publiques sont présentés à la **section 5**.

## Notes

---

## Notes

---

## 2. Méthodologie

Les données utilisées dans ce rapport proviennent de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) cycle 2.2, Nutrition (2004), une enquête menée conjointement par Statistique Canada et Santé Canada<sup>6</sup>. Le but de l'ESCC 2.2 était de fournir des informations fiables sur l'apport alimentaire des Canadiennes et Canadiens et sur les facteurs associés à celui-ci. La mesure de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans différents groupes de la population canadienne était un objectif visé par l'ESCC 2.2.

### 2.1 Échantillon de l'enquête

---

La population cible de l'ESCC 2.2 incluait des personnes de tous âges vivant dans des logements privés dans les 10 provinces canadiennes. La population cible n'incluait pas les membres à temps plein des Forces canadiennes, les résidents des territoires, des réserves indiennes et des terres de la Couronne, ni les personnes vivant dans des établissements carcéraux, des centres de santé ou certaines régions éloignées. La population cible représentait environ 98 % de la population canadienne.

Les gouvernements provinciaux de l'Ontario, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard ont subventionné la collecte de données auprès d'échantillons plus importants de leurs populations. Dans toutes les provinces, l'échantillon était réparti proportionnellement entre les populations rurale et urbaine en fonction du nombre de logements dans chacune de ces strates. La sous-population des Autochtones vivant hors réserve était suréchantillonnée dans le cadre de cette enquête; plus de 1 500 Autochtones vivant hors réserve y ont participé. Parmi ceux-ci, on comptait 3 % d'Inuits, 38 % de Métis et 59 % de membres des Premières nations (appelés Indiens de l'Amérique du Nord dans l'instrument d'enquête). Selon le recensement de 2001, presque sept Autochtones sur dix vivent hors réserve au Canada (Statistique Canada 2003).

---

<sup>6</sup> Pour de plus amples informations sur l'ESCC, en particulier sur le cycle 2.2 et la méthodologie de l'enquête, on peut consulter *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Guide d'accès et d'interprétation des données* (disponible à l'adresse suivante : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/cchs\\_focus-volet\\_esc\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/cchs_focus-volet_esc_f.html)) ainsi que le site Web de Statistique Canada : [www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm).

En tout, 35 107 personnes ont participé à cette enquête au Canada, ce qui représente un taux de réponse de 76,5 %; 33 469 d'entre elles (dont 1 456 répondants autochtones) ont accepté que leurs réponses soient transmises aux partenaires de l'enquête, à savoir Santé Canada, les ministères provinciaux de la Santé et l'Institut de la Statistique du Québec dans le cas des répondants québécois. Le fichier partagé qui en a résulté renferme les données relatives à 95,3 % des répondants inclus dans le fichier maître. La quasi-totalité (99,6 %) de ces répondants (33 346 personnes) a fourni des réponses complètes à l'ensemble des énoncés sur la sécurité alimentaire<sup>7</sup>.

## 2.2 Collecte des données

---

Les données ont été recueillies entre janvier 2004 et janvier 2005. Dans la plupart des cas (93 %), des enquêteurs de Statistique Canada ont procédé à des entrevues en personne au domicile des participants. Les questions sur la sécurité alimentaire ont été posées à des répondants adultes. Dans les cas où le répondant désigné était âgé de moins de 18 ans, ces questions ont été posées à un membre adulte bien au courant de la situation du ménage. On retrouve les questions sur la sécurité alimentaire utilisées dans le cadre de cette enquête à l'annexe A (page 49); elles sont décrites à la section 2.4.

## 2.3 Analyse statistique

---

Les données analysées dans le présent rapport proviennent du fichier partagé de l'ESCC 2.2 mentionné à la section 2.1. Toutes les analyses ont été effectuées à l'aide de la version 8 du logiciel *Statistical Analysis Software* (SAS Institute Inc., Cary, C.N., É.-U.). Les intervalles de confiance de 95 % ainsi que les coefficients de variation ont été calculés à l'aide de la version 9.0.1 du logiciel SUDAAN (Research Triangle Institute, Research Triangle Park, C.N., É.-U.) en utilisant la méthode « Bootstrap » d'estimation de la variance. Les poids d'enquête (facteurs de pondération) ont été fournis par

---

<sup>7</sup> Parmi les 123 répondants pour lesquels il manquait des données, 49 n'avaient fourni aucun renseignement. Ils ont donc été exclus de toutes les analyses. Les autres répondants avaient fourni, soit i) des données complètes quant aux adultes et des données incomplètes quant aux enfants, soit ii) des données complètes quant aux enfants et des données incomplètes quant aux adultes. Ces ménages n'ont pas été inclus dans les estimations de la sécurité alimentaire des ménages. Ils ont toutefois été inclus dans les estimations de la sécurité alimentaire chez les adultes ou les enfants, selon les données complètes qu'ils avaient fournies.

Statistique Canada. Les différences soulignées dans le présent rapport ont été déterminées à partir d'intervalles de confiance qui ne se chevauchent pas. Elles sont considérées statistiquement significatives au seuil de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire. Les comparaisons effectuées entre des groupes non indépendants (p. ex. entre une province en particulier et le « Canada ») sont des comparaisons directes qui ne tiennent pas compte de la relation sous-jacente existant entre ces groupes. Dans de tels cas, il faudrait procéder à des analyses plus sophistiquées pour calculer les véritables différences, ce qui dépasse la portée du présent rapport.

### 2.3.1 Poids d'enquête

L'utilisation de poids d'enquête lors de l'analyse des données permet d'obtenir des estimations de la prévalence représentatives de la population canadienne. Deux types de poids d'enquête ont été utilisés dans les fichiers partagés de l'ESCC 2.2, à savoir le poids-personne et le poids-ménage. Étant donné que le questionnaire sur la sécurité alimentaire a été conçu en fonction des ménages, la plupart des résultats figurant dans le présent rapport ont été obtenus à l'aide du poids-ménage (pour estimer le *nombre de ménages* en insécurité alimentaire). Le *nombre de personnes vivant dans des ménages en insécurité alimentaire* (voir la section 3.4) a été estimé à l'aide du poids-personne.

### 2.3.2 Comparabilité des profils de réponse des groupes retenus

Avant de procéder à des analyses descriptives de la situation de sécurité alimentaire des ménages, on a effectué des analyses statistiques des profils de réponse des sous-populations retenues. Ces analyses avaient pour but de vérifier si le module d'enquête fonctionnait de la même façon auprès des répondants interviewés en anglais, de ceux interviewés en français et des Autochtones. Elles ont révélé que les énoncés fonctionnent de la même façon auprès de chacune de ces sous-populations. Le biais pouvant résulter de différences au niveau de la compréhension des énoncés par ces trois groupes de ménages ou de leur façon de vivre et de décrire l'insécurité alimentaire est donc faible ou négligeable. L'annexe B (page 55) renferme des explications complémentaires sur les analyses effectuées.

## 2.4 Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM)

---

Le module sur la sécurité alimentaire de l'ESCC 2.2, ainsi que les méthodes utilisées pour évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages canadiens et de leurs membres, adultes et enfants, ont été adaptés à partir de méthodes de mesure de la sécurité alimentaire élaborées aux États-Unis (Bickel, Nord, Price et coll., 2000; Hamilton, Cook, Thompson et coll., 1997a, 1997b; Nord et Bickel, 2002). Ces méthodes ont permis de suivre l'évolution de la sécurité alimentaire des ménages américains d'une année à l'autre depuis 1995 dans le cadre de la *Current Population Survey* (CPS)<sup>8</sup>. Elles ont aussi été utilisées à des fins de surveillance et dans le cadre de recherches sur l'insécurité alimentaire aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde<sup>9</sup>.

Le module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) de l'ESCC 2.2 permet de recueillir des informations auprès des répondants quant à un accès incertain, insuffisant ou inadéquat aux aliments, à la disponibilité des aliments ou à une utilisation différente des aliments en raison d'un manque de ressources financières, tout cela pouvant compromettre l'apport ou les habitudes alimentaires. Ce module ne tient pas compte des autres facteurs pouvant compromettre l'apport alimentaire, comme les régimes ou les jeûnes volontaires. Le MESAM est un instrument de mesure qui permet d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages et celle des adultes et des enfants en tant que groupes, au sein de ceux-ci. Il ne permet toutefois pas de déterminer la situation de sécurité alimentaire de chacun des membres du ménage puisqu'on ne peut pas prendre pour acquis que toutes les personnes vivant au sein d'un ménage sont dans la même situation de sécurité alimentaire.

Le MESAM comprend 18 énoncés relatifs à la situation de sécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, le degré de gravité de l'insécurité alimentaire allant de la crainte de manquer de nourriture à la privation absolue de nourriture pendant toute une journée chez les enfants. Dix de ces dix-huit énoncés portent sur les

---

<sup>8</sup> Voir Nord, Andrews et Carlson (2006) pour obtenir le rapport le plus récent de la série.

<sup>9</sup> Voir entre autres Broughton, Janssen, Hertzman et coll. (2006); Cancer Care Ontario (2005); Connell, Nord, Lofton et Yadrick (2004); Lawn et Harvey (2003, 2004a, 2004b); Melgar-Quinonez, Zubieta, Mknelly et coll. (2006); Stuff, Casey et Szeto (2004); Tarasuk (2001b); Tarasuk et Beaton (1999); et Whitaker et Orzol (2006).

situations vécues par les adultes au sein du ménage ou par le ménage en général, tandis que les huit autres portent sur les situations vécues par les enfants de moins de 18 ans vivant au sein du ménage. Dans chaque énoncé, on précise que le manque d'argent ou de moyens pour se procurer des aliments est à l'origine de la situation ou du comportement.

Le MESAM comporte différentes « questions filtres » internes visant à alléger la tâche des répondants. Ainsi, étant donné que les énoncés sont présentés en ordre croissant de gravité, on ne demande pas aux répondants de se prononcer sur les énoncés subséquents lorsque les réponses obtenues jusque là ont démontré qu'on n'obtiendrait probablement pas de réponses affirmatives aux énoncés suivants. La plupart des répondants ne se prononcent donc pas sur chacun des énoncés entourant la situation des adultes et/ou celle des enfants au sein de leur ménage. On utilise les mêmes questions filtres internes dans le MESAM que dans le modèle américain. On explique également comment les utiliser (voir l'annexe A, page 49).

Avant de se prononcer sur les énoncés du MESAM, les répondants devaient répondre à une question relative à la situation de leur ménage à l'égard de l'alimentation au cours de l'année précédente. Cette question, qu'on appelle souvent *question sur la suffisance alimentaire* (Bickel, Nord, Price et coll., 2000) vise à déterminer si les répondants ou les autres membres de leur ménage 1) *avaient eu assez des types d'aliments* qu'ils avaient voulu manger; 2) *n'avaient pas toujours eu assez des types d'aliments* qu'ils avaient voulu manger; 3) *n'avaient parfois pas eu assez* à manger ou 4) *n'avaient souvent pas eu assez* à manger au cours des 12 derniers mois (voir la question 1 du MESAM à l'annexe A, page 49). Dans cette question, on ne suggère pas d'explications possibles de la situation à l'égard de l'alimentation, comme le « manque d'argent », par exemple. Les réponses à cette question n'ont pas contribué directement à l'évaluation de la situation de sécurité alimentaire. Toutefois, les personnes ayant répondu affirmativement aux énoncés 3 ou 4 ont été « retenues » à la première étape du processus de sélection. On leur a ensuite demandé de répondre au deuxième volet du MESAM.

## 2.5 Évaluation de la situation de sécurité alimentaire

---

Les méthodes utilisées dans ce rapport en vue de déterminer la situation de sécurité alimentaire diffèrent de l'approche type utilisée aux États-Unis dans le cadre de la plupart des études antérieures. On retrouve dans la présente section une description de l'approche retenue en vue de déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages au Canada.

### 2.5.1 Catégories de situation de sécurité alimentaire

On a utilisé les trois catégories suivantes pour décrire la situation de sécurité alimentaire des adultes, des enfants et des ménages en général : i) sécurité alimentaire; ii) insécurité alimentaire modérée et iii) insécurité alimentaire grave. Quoique légèrement différentes, ces catégories correspondent globalement à celles utilisées par l'US Department of Agriculture (USDA) dans ses rapports de surveillance (« sécurité alimentaire », « insécurité alimentaire, sans faim », « insécurité alimentaire, avec faim »). Les termes « avec faim » et « sans faim » n'ont pas été utilisés dans le présent rapport étant donné qu'on s'interrogeait à savoir si l'instrument de mesure permettait d'évaluer adéquatement l'expérience de la « faim » (National Research Council, 2006). Suite à la recommandation formulée par le National Research Council, l'USDA utilise depuis peu un nouveau langage pour indiquer le degré de gravité de l'insécurité alimentaire (Nord, Andrews et Carlson, 2006). Ainsi, les termes « faible sécurité alimentaire » et « très faible sécurité alimentaire » ont remplacé les termes « insécurité alimentaire, sans faim » et « insécurité alimentaire, avec faim », respectivement, dans les rapports de l'USDA.

### 2.5.2 Situation de sécurité alimentaire des adultes, des enfants et des ménages

Après avoir analysé les données provenant du MESAM dans le but d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des adultes et celle des enfants au sein des ménages, on a calculé la prévalence de la sécurité ou de l'insécurité alimentaire des ménages à partir de celle des adultes et des enfants (le cas échéant) qui les composaient. Les dix énoncés relatifs aux adultes (échelle de sécurité alimentaire des adultes) ont été utilisés pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des *adultes*, tandis que les huit énoncés relatifs aux enfants (échelle de sécurité alimentaire des

enfants) ont été utilisés pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des *enfants*. Dans le cas des ménages sans enfants, la situation de sécurité alimentaire des adultes correspondait à celle du *ménage*. Dans le cas des ménages avec enfants, on a tenu compte des résultats de l'analyse de la situation de sécurité alimentaire des adultes et des enfants pour déterminer la situation du ménage. Lorsqu'aussi bien les adultes que les enfants d'un ménage étaient en situation de sécurité alimentaire, le ménage était considéré en sécurité alimentaire. Lorsque *soit* les adultes, *soit* les enfants, *ou* ces deux groupes de personnes à la fois étaient en insécurité alimentaire et qu'*aucun* de ces groupes ne souffrait d'insécurité alimentaire grave, le ménage était considéré en insécurité alimentaire modérée. Lorsque les adultes *ou* les enfants d'un ménage étaient en insécurité alimentaire grave, le ménage était considéré en insécurité alimentaire grave.

Dans la méthode type utilisée aux États-Unis, on évalue la situation de sécurité alimentaire des ménages avec enfants à partir des 18 énoncés à la fois et non à partir de deux échelles distinctes (voir entre autres Nord, Andrews et Carlson, 2006). La recherche a démontré que le recours à une échelle unique pouvait comporter des failles étant donné que la relation entre la situation des adultes et celle des enfants au sein d'un même ménage est fortement tributaire de l'âge des enfants (Nord et Bickel, 2002). L'approche consistant à aborder de façon distincte la situation des adultes et celle des enfants au sein des ménages va dans le même sens que celle adoptée dans le cadre des analyses entourant le module à 18 énoncés sur la sécurité alimentaire ayant été utilisé dans le cadre des enquêtes de base relatives aux Projets-pilotes du Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste mis en œuvre dans trois collectivités nordiques isolées<sup>10</sup> (Lawn et Harvey, 2003, 2004a et 2004b). Cette approche s'est avérée utile dans le cadre de ces enquêtes puisqu'elle a permis de conclure que la prévalence et la gravité de l'insécurité alimentaire étaient les mêmes chez les enfants et chez les adultes. Cet important résultat aurait été occulté si on avait utilisé une échelle unique pour déterminer l'insécurité alimentaire des ménages.

---

<sup>10</sup> Le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste du Canada a pour objectif de faire la promotion d'une saine alimentation et d'accroître la sécurité alimentaire dans les collectivités éloignées ou isolées du Nord canadien en réduisant le tarif postal exigé pour expédier des aliments périssables prioritaires. Les projets-pilotes comprenaient également d'autres volets, à savoir éducation nutritionnelle, formation des détaillants sur la manipulation et la conservation des aliments, étiquetage des aliments périssables prioritaires et enquêtes périodiques sur les prix et la qualité des aliments.

### 2.5.3 Seuils de positivité utilisés pour la définition des catégories de sécurité alimentaire

La situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes au sein des ménages a été déterminée à partir du nombre de caractéristiques de l'insécurité alimentaire déclarées, c'est-à-dire du nombre d'énoncés du MESAM auxquels les répondants avaient répondu affirmativement au nom de leur ménage. On retrouve de plus amples informations sur les réponses fournies à chacun des énoncés de ce module à l'annexe C (page 85). Selon les énoncés, une réponse était considérée « affirmative » lorsque le répondant avait répondu i) « oui »; ii) « souvent » ou « parfois », ou encore iii) « presque tous les mois » ou « certains mois, mais pas tous les mois ». Pour qu'un ménage soit considéré en sécurité alimentaire, aucune réponse affirmative, ou pas plus d'une réponse affirmative, ne devait avoir été fournie pour un énoncé quelconque de l'échelle des adultes ou de celle des enfants (voir l'encadré « Situation de sécurité alimentaire » à la page suivante). Cette façon de procéder diffère de l'approche type utilisée aux États-Unis dans laquelle on accepte deux réponses affirmatives. Comme l'explique Tarasuk (2001a, p. 36 - 37), la recherche permet de supposer que le seuil de positivité fixé à « trois réponses affirmatives ou plus » aux États-Unis, était peut-être trop élevé puisque deux réponses affirmatives permettent de supposer un certain niveau d'insécurité alimentaire. Un seuil de positivité de deux réponses affirmatives, moins conservateur que celui des États-Unis, a été adopté suite aux avis d'experts chefs de file en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, en prenant en compte à la fois le contenu cognitif des énoncés et les résultats de recherches entourant la santé, la nutrition et les conditions de développement des enfants au sein des ménages se situant dans cette zone incertaine de sécurité/d'insécurité alimentaire. Même lorsqu'on adopte ce seuil moins conservateur, la faible proportion de ménages ayant répondu affirmativement à un seul énoncé pourrait être en situation marginale de sécurité alimentaire, aussi bien dans le cas des adultes que des enfants ou de l'ensemble du ménage.

Situation de sécurité alimentaire		
Catégorie	Description de la catégorie	
	Échelle de sécurité alimentaire des adultes (10 énoncés)	Échelle de sécurité alimentaire des enfants (8 énoncés)
<b>Sécurité alimentaire</b>	Aucun ou un seul signe de difficulté d'avoir accès à des aliments en raison du revenu.  De 0 à 1 réponse affirmative	Aucun ou un seul signe de difficulté d'avoir accès à des aliments en raison du revenu.  De 0 à 1 réponse affirmative
<b>Insécurité alimentaire modérée</b>	Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés est compromise.  De 2 à 5 réponses affirmatives	Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés est compromise.  De 2 à 4 réponses affirmatives
<b>Insécurité alimentaire grave</b>	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.  6 réponses affirmatives ou plus	Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.  5 réponses affirmatives ou plus

Dans le cadre du présent rapport, les ménages ont été classés dans la catégorie d'insécurité alimentaire « modérée » lorsqu'ils avaient déclaré plusieurs signes de difficulté d'accès aux aliments chez les adultes et/ou les enfants sans jamais, sinon rarement, avoir mentionné de situations de réduction de l'apport alimentaire. Ces ménages avaient, par exemple, rapporté un apport alimentaire inadéquat ou des compromis au niveau de la qualité des aliments consommés. Les ménages classés dans la catégorie d'insécurité alimentaire « grave » avaient déclaré des habitudes alimentaires perturbées et un apport alimentaire réduit chez les enfants ou les adultes en plus des difficultés vécues par les ménages en insécurité alimentaire modérée.

## 2.6 Variables descriptives

Les pourcentages de ménages classés dans chacune des trois catégories de sécurité alimentaire ont été calculés pour chacune des sous-populations en fonction d'un certain nombre de caractéristiques sociodémographiques des ménages, notamment le type de ménage, la capacité du revenu, la principale source de revenu du ménage, le plus haut niveau d'études achevé dans le ménage et le fait d'être propriétaire ou non du logement. On retrouve une description de ces variables à l'annexe D (page 93).

## Notes

---

## 3. Principaux résultats

Des analyses descriptives ont été entreprises afin de déterminer la prévalence de la sécurité alimentaire et de l'insécurité alimentaire chez les ménages canadiens et leurs membres, enfants et adultes, notamment dans la sous-population des Autochtones vivant hors réserve<sup>11</sup> et à l'échelon provincial. D'autres analyses ont été effectuées en fonction des différentes variables sociodémographiques retenues afin d'identifier des sous-groupes de la population plus touchés par l'insécurité alimentaire. On retrouve dans la présente section les principaux résultats de ces analyses. Des tableaux détaillés sont présentés à l'annexe E (page 97). On retrouve sur le site Web de Santé Canada<sup>12</sup> d'autres tableaux préparés suite à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire qui renferment, notamment, des informations relatives à chaque province.

Presque toutes les estimations de la prévalence sont fondées sur le pourcentage de *ménages* appartenant à chacune des catégories de situation de sécurité alimentaire. Les estimations présentées à la section 3.4 font exception puisqu'il s'agit de pourcentages de *personnes vivant dans des ménages* en situation de sécurité ou d'insécurité alimentaire au Canada.

### 3.1 Situation de sécurité alimentaire des ménages

En 2004, 90,8 % des ménages canadiens vivaient dans un contexte de sécurité alimentaire. Les autres ménages canadiens, soit 1,1 million (9,2 %) de ménages étaient en insécurité alimentaire modérée ou grave (voir la figure 3.1 et le tableau E.1). Dans ces ménages, soit les adultes ou les enfants (le cas échéant) ou encore ces deux groupes à la fois avaient vécu

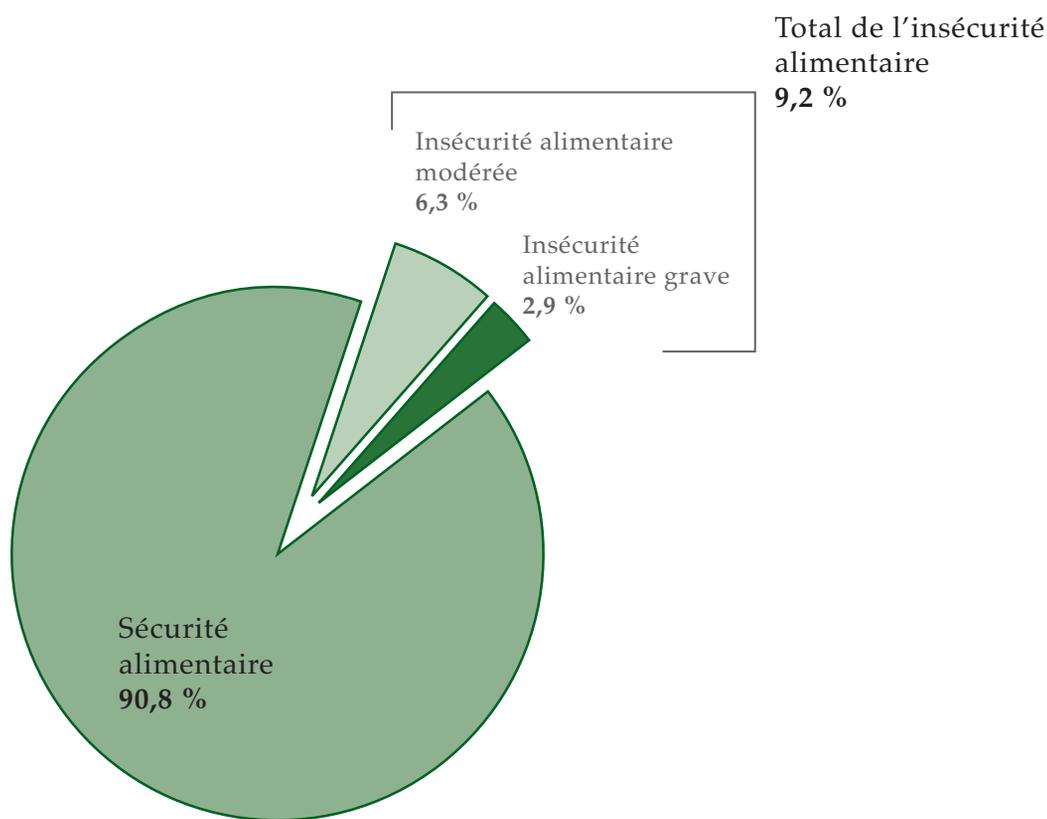
---

<sup>11</sup> On s'est appuyé sur les réponses affirmatives à la question « Les gens qui habitent au Canada ont des origines culturelles et raciales très variées. Êtes-vous Autochtone? (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit)? » pour déterminer si les répondants, et donc *les ménages*, étaient Autochtones. On reconnaît toutefois que tous les membres de ces ménages ne se considéraient pas nécessairement de culture ou d'origine ethnique autochtone.

<sup>12</sup> Pour d'autres tableaux préparés suite à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire, veuillez consulter : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens : Tableaux de données supplémentaires* (disponible en ligne, à l'adresse : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html)).

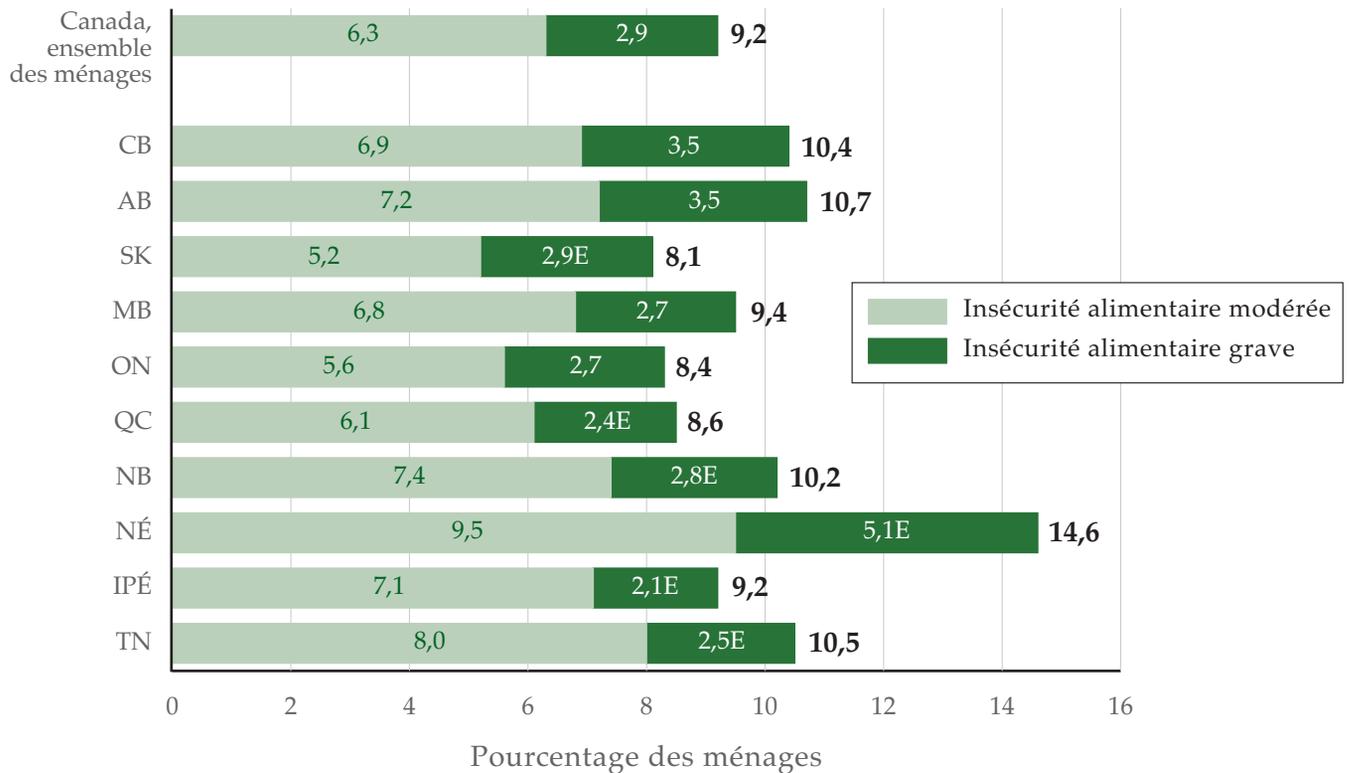
en insécurité alimentaire modérée ou grave. À l'échelon provincial, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages variait entre 8,1 % (Saskatchewan) et 14,6 % (Nouvelle-Écosse) (voir la figure 3.2 et le tableau E.2). Exception faite de la Nouvelle-Écosse, la prévalence de l'insécurité alimentaire dans chacune des provinces n'était pas différente de la moyenne nationale (9,2 %) sur le plan statistique.

**Figure 3.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages, Canada, 2004



Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004  
– Fichier partagé, poids des ménages

**Figure 3.2** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages par province, Canada, 2004

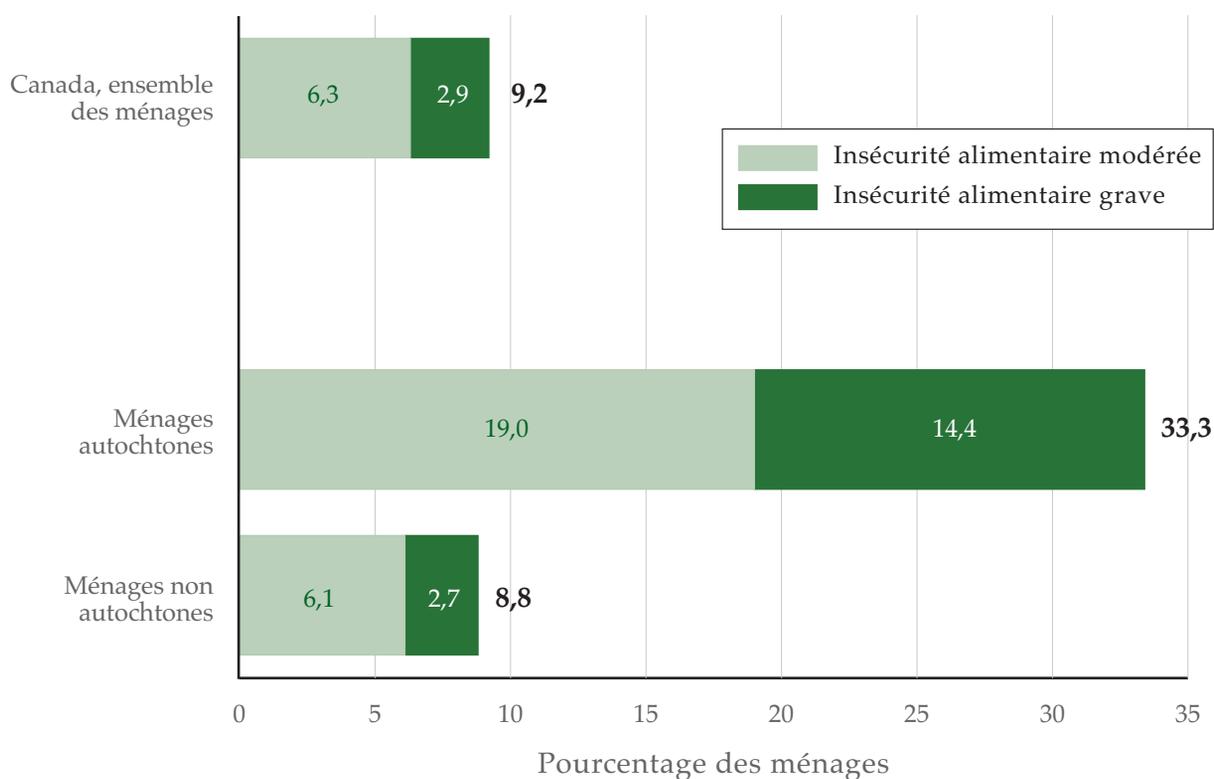


Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.

Chez les ménages autochtones vivant hors réserve, on observait une prévalence et un degré de gravité plus élevés d'insécurité alimentaire que chez les ménages non autochtones (voir la figure 3.3 et le tableau E.3). Ainsi, un ménage autochtone sur trois (33,3 %) était en insécurité alimentaire dont 14,4 % en insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire 43 % des ménages en insécurité alimentaire. À titre de comparaison, 8,8 % des ménages non autochtones étaient en insécurité alimentaire dont 2,7 % en insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire 31 % des ménages en insécurité alimentaire.

**Figure 3.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages, ménages autochtones et non autochtones, Canada, 2004



Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004  
– Fichier partagé, poids des ménages

## 3.2 Situation de sécurité alimentaire des ménages selon le type de ménage

---

### 3.2.1 Ménages avec enfants

En 2004, la prévalence globale de l'insécurité alimentaire au Canada était plus élevée chez les ménages avec enfants (10,4 %) que chez les ménages sans enfants (8,6 %) (voir le tableau E.1). Dans 5,2 % des ménages avec enfants, au moins un enfant avait été en insécurité alimentaire au cours de l'année précédente (voir le tableau E.1). Par ailleurs, 38,8 % des ménages autochtones avec enfants avaient souffert d'insécurité alimentaire, comparativement à 27,8 % des ménages autochtones sans enfants (voir le tableau E.3)<sup>13</sup>. Près du quart des ménages autochtones avec enfants (23,1 %) avaient rapporté l'insécurité alimentaire chez les enfants (voir le tableau E.3), une prévalence beaucoup plus élevée que celle observée chez les ménages non autochtones (4,8 %) (données non présentées).

Dans l'ensemble, la prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée chez les ménages ayant au moins un enfant de moins de six ans (13,0 %) comparativement à ceux n'en ayant pas (8,8 %) (voir la figure 3.4 et le tableau E.1). Cette différence semble être liée à une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les adultes de ces ménages, mais non chez les enfants. La prévalence de l'insécurité alimentaire était également plus élevée chez les ménages comptant trois enfants ou plus (15,0 %) comparativement à ceux comptant un ou deux enfants (9,6 %). On observait des taux d'insécurité alimentaire plus élevés, à la fois chez les adultes (13,9 %) et chez les enfants (8,6 %) dans les ménages comptant trois enfants ou plus que dans ceux comptant moins d'enfants (9,0 % chez les adultes et 4,6 % chez les enfants).

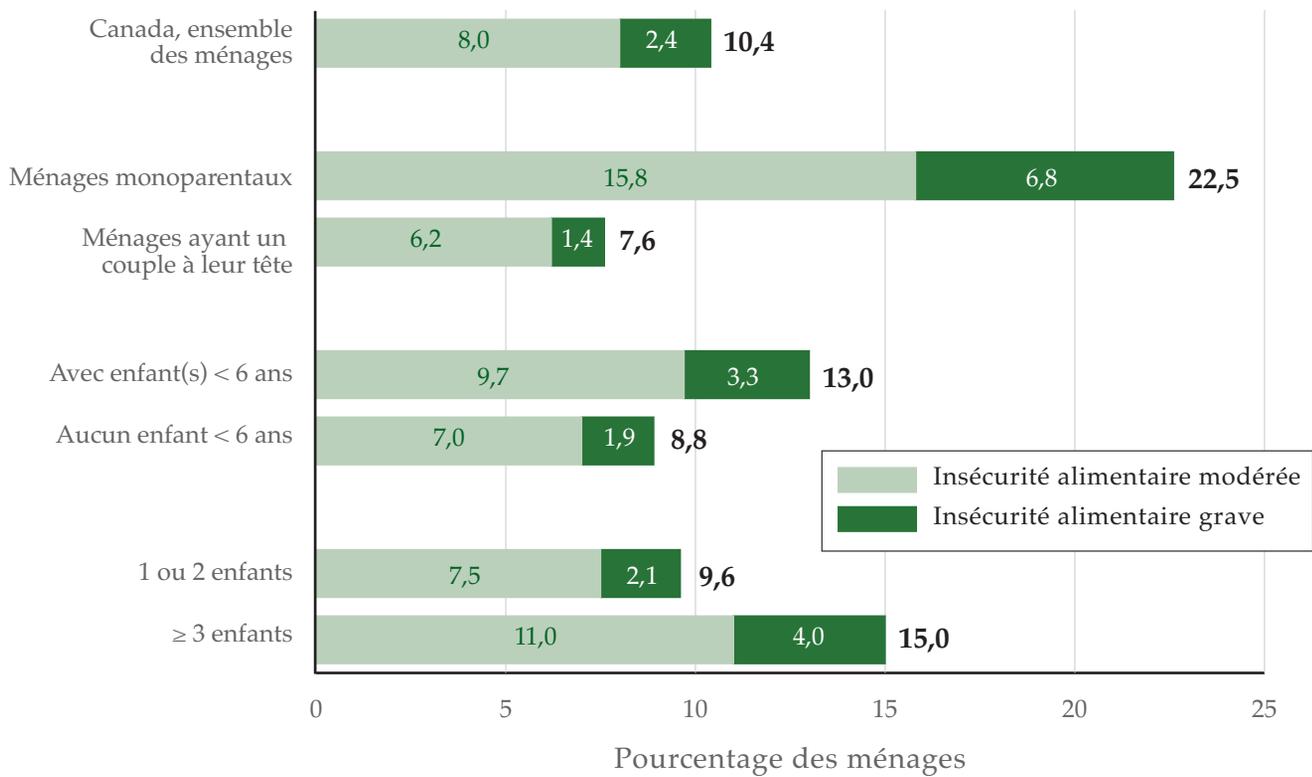
Chez les ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête, la prévalence de l'insécurité alimentaire (24,9 %) était trois fois plus élevée que celle observée chez les ménages monoparentaux ayant un homme à leur tête (8,3 %, à interpréter avec prudence) ou un couple à leur tête (7,6 %). La prévalence de l'insécurité alimentaire grave était cinq fois plus élevée au sein des ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête (7,5 %) que chez les ménages ayant un couple à leur tête (1,4 %). Dans le

---

<sup>13</sup> Remarque : Étant donné que les intervalles de confiance associés à ces estimations se chevauchent, les différences observées ne sont pas statistiquement significatives au seuil de confiance de 95 %.

cas des ménages autochtones avec enfants, plus de la moitié des ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête (53,1 %) et plus du quart des ménages ayant un couple à leur tête (27,5 %) avaient vécu en insécurité alimentaire (voir le tableau E.3).

**Figure 3.4** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens avec enfants selon les caractéristiques retenues, 2004



Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

### 3.2.1.1 Situation de sécurité alimentaire des adultes et des enfants au sein des ménages

En 2004, on estimait que 412 300 ménages canadiens avec enfants étaient en insécurité alimentaire; 317 100 de ces ménages étaient en insécurité alimentaire modérée et 95 200 en insécurité alimentaire grave (voir le tableau E.1). À la fois les adultes et les enfants souffraient d'insécurité alimentaire dans 44,4 % de ces ménages et seulement les adultes dans 49,8 % d'entre eux (voir le tableau 3.1). Dans quelques-uns de ces ménages (un peu moins de 6 %), seulement l'enfant ou les enfants avaient souffert d'insécurité alimentaire, tandis que les adultes étaient en situation de sécurité alimentaire. Dans la plupart (soit 85,0 %) des 95 200 ménages (nombre estimatif) en insécurité alimentaire grave, seuls les adultes étaient touchés. Dans 11,3 % de ces ménages, l'insécurité alimentaire grave touchait à la fois les adultes et les enfants.

**Tableau 3.1** Situation de sécurité alimentaire des enfants et des adultes, ménages avec enfants, Canada, 2004<sup>1,2</sup>

	Ensemble des ménages en insécurité alimentaire <sup>3</sup>		Ménages en insécurité alimentaire grave <sup>4</sup>	
	Insécurité alimentaire		Insécurité alimentaire grave	
	n	%	n	%
<b>Adultes et enfants</b>	182 900	44,4	10 800	11,3
<b>Adultes seulement</b>	205 300	49,8	81 000	85,0 <sup>5</sup>
<b>Enfants seulement</b>	24 100	5,8	F	F

Source des données : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004*  
– Fichier partagé, poids des ménages

#### Légende :

n Taille pondérée de l'échantillon arrondie à la centaine la plus proche.

F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.

#### Notes :

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.
3. Cette catégorie comporte 412 300 ménages ou 10,4 % de tous les ménages avec enfants; ces ménages étaient en insécurité alimentaire modérée ou grave.
4. Cette catégorie comporte 95 200 ménages ou 2,4 % de tous les ménages avec enfants.
5. Les enfants étaient, soit en sécurité alimentaire (22,1 %), soit en insécurité alimentaire modérée (63,0 %).

### 3.2.2 Ménages sans enfants

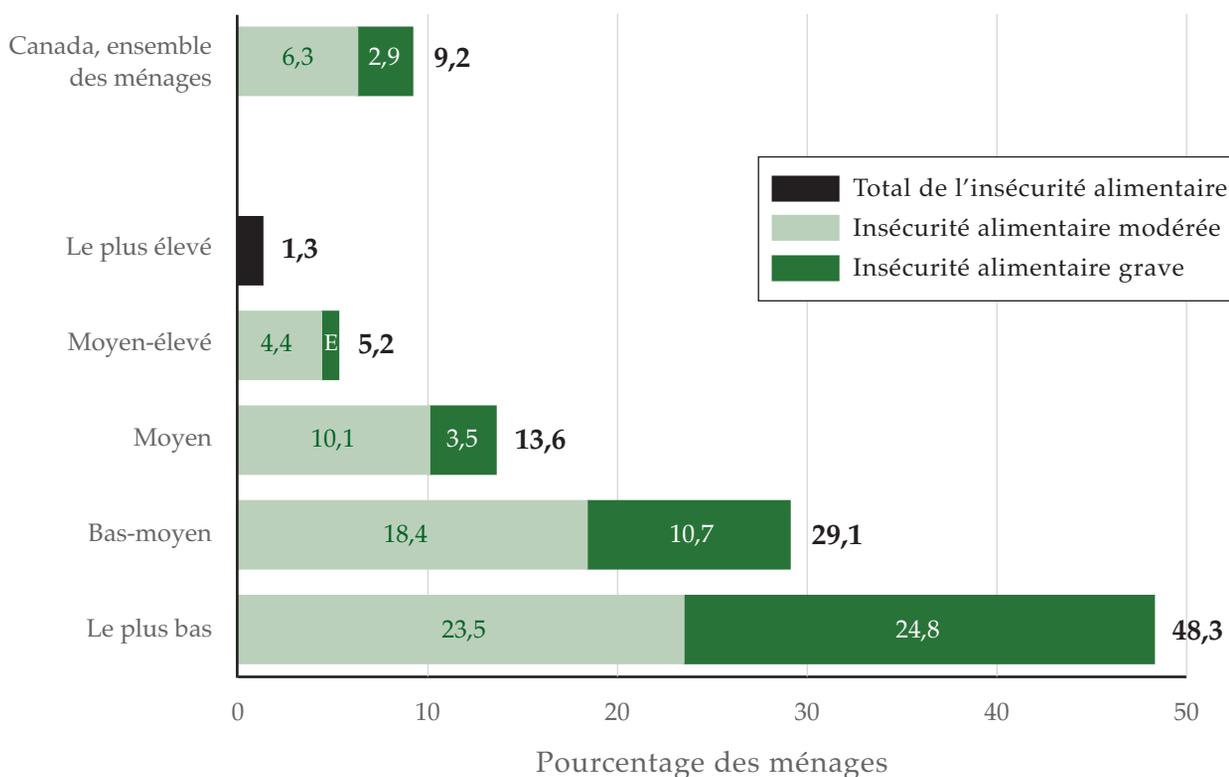
Chez les ménages canadiens sans enfants, la prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée dans les ménages formés d'une personne vivant seule (13,7 %) que dans ceux comprenant un couple (3,5 %) (voir le tableau E.1). On observait à peu près le même portrait dans les dix provinces (données non présentées). Par ailleurs, l'insécurité alimentaire touchait 27,8 % des ménages autochtones sans enfants, plus de la moitié (58 %) de ces ménages étant considérés en insécurité alimentaire grave (16,2 %, à interpréter avec prudence).

## 3.3 Situation de sécurité alimentaire selon les caractéristiques sociodémographiques retenues

Les comparaisons effectuées entre les situations de sécurité alimentaire observées chez différents groupes sociodémographiques (voir les figures 3.5, 3.6, 3.7 et 3.8 ainsi que le tableau E.1) ont révélé une importante relation entre la capacité du revenu<sup>14</sup> et l'insécurité alimentaire des ménages. À l'échelon national, la prévalence de l'insécurité alimentaire augmentait à mesure que la capacité du revenu diminuait (voir la figure 3.5). Ainsi, chez les ménages classés dans la catégorie de capacité du revenu « le plus bas » on observait autant d'insécurité alimentaire grave que modérée (24,8 % et 23,5 %, respectivement) contrairement aux ménages appartenant aux autres catégories de capacité du revenu où l'insécurité alimentaire modérée prédominait. Cela s'explique par la prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire grave chez les adultes dans les ménages (24,9 %) appartenant à la catégorie de capacité du revenu « le plus bas ». On observait aussi une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les enfants dans les ménages appartenant à la catégorie de capacité du revenu « le plus bas » ou « bas-moyen » (22,7 % et 27,7 %, respectivement) comparativement aux catégories « moyen » ou « moyen-élevé » (8,3 % et 2,6 %, respectivement). Dans les ménages autochtones appartenant à la catégorie de capacité du revenu « le plus bas », la prévalence de l'insécurité alimentaire grave à l'échelon des ménages (45,9 %) et des adultes (45,9 %) était approximativement deux fois plus élevée que celle de l'insécurité alimentaire modérée à l'échelon des ménages (23,3 %, à interpréter avec prudence) et des adultes (22,0 %, à interpréter avec prudence) (voir le tableau E.3).

<sup>14</sup> Le revenu des ménages a été classé en cinq catégories à partir d'une variable nominale de capacité du revenu. Cette variable, définie par Statistique Canada, est fondée sur des données entourant le revenu brut total des ménages au cours des 12 derniers mois et la taille des ménages (voir l'annexe D, page 93).

**Figure 3.5** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon la capacité du revenu, 2004



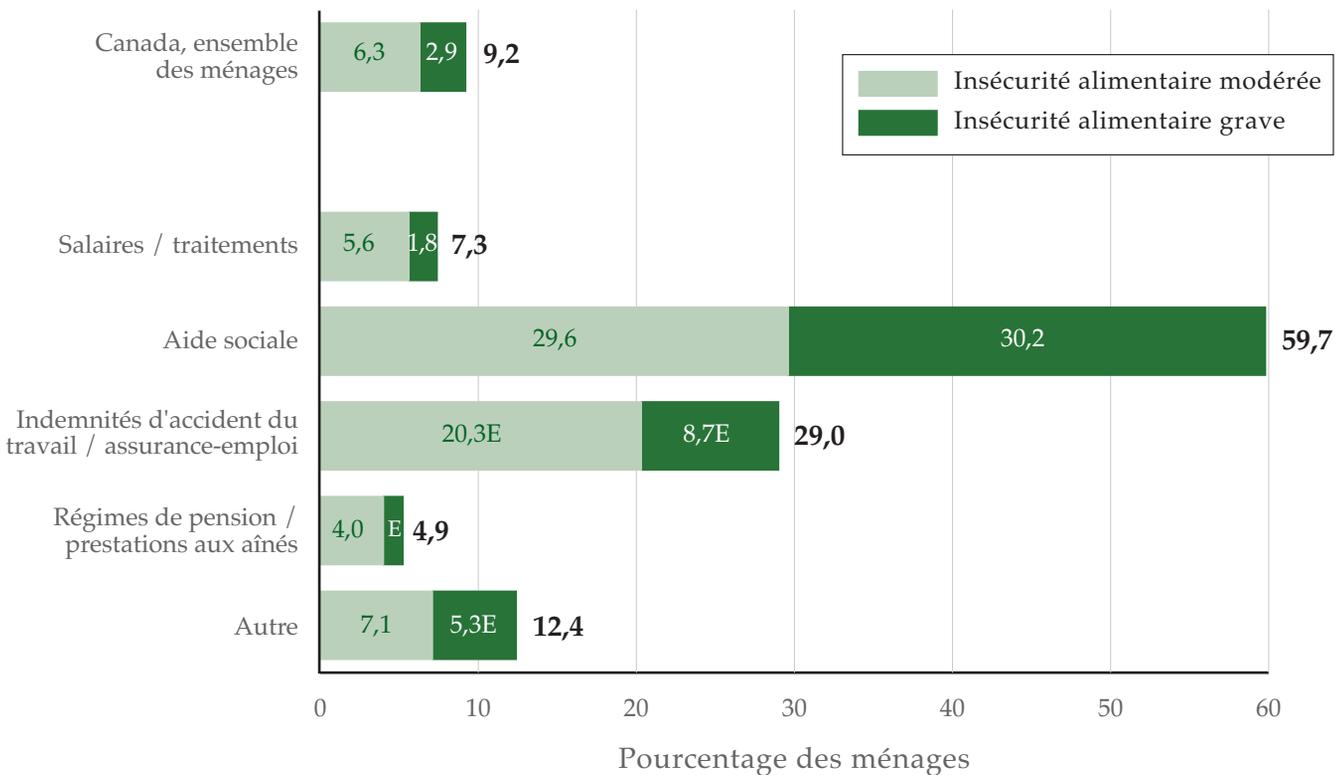
Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.

La prévalence de l'insécurité alimentaire était plus élevée chez les ménages ayant comme principale source de revenu « l'aide sociale » (59,7 %) ou « les indemnités d'accident du travail / l'assurance-emploi » (29,0 %) que chez les ménages ayant d'autres principales sources de revenu (voir la figure 3.6). Chez les ménages ayant comme principale source de revenu l'aide sociale, on observait des prévalences semblables d'insécurité alimentaire grave (30,2 %) et d'insécurité alimentaire modérée (29,6 %). La prévalence de l'insécurité alimentaire était beaucoup plus faible chez les ménages ayant comme principale source de revenu des « salaires / traitements » ou des « régimes de pension / prestations aux aînés » (7,3 % et 4,9 %, respectivement). Dans le cas des Autochtones, on observait une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire chez les ménages ayant

comme principale source de revenu l'« aide sociale » (67,7 %) et d'« autres » types de revenus (66,6 %)<sup>15</sup> que chez les ménages recevant des « salaires / traitements » (21,8 %) (voir le tableau E.3). Dans les cas où l'aide sociale constituait la principale source de revenu du ménage, on observait une prévalence élevée de l'insécurité alimentaire chez les enfants. Dans l'ensemble des ménages ayant l'aide sociale comme principale source de revenu, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les enfants était de 37,8 % comparativement à 57,8 % dans les ménages autochtones.

**Figure 3.6** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon la principale source de revenu, 2004



Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.

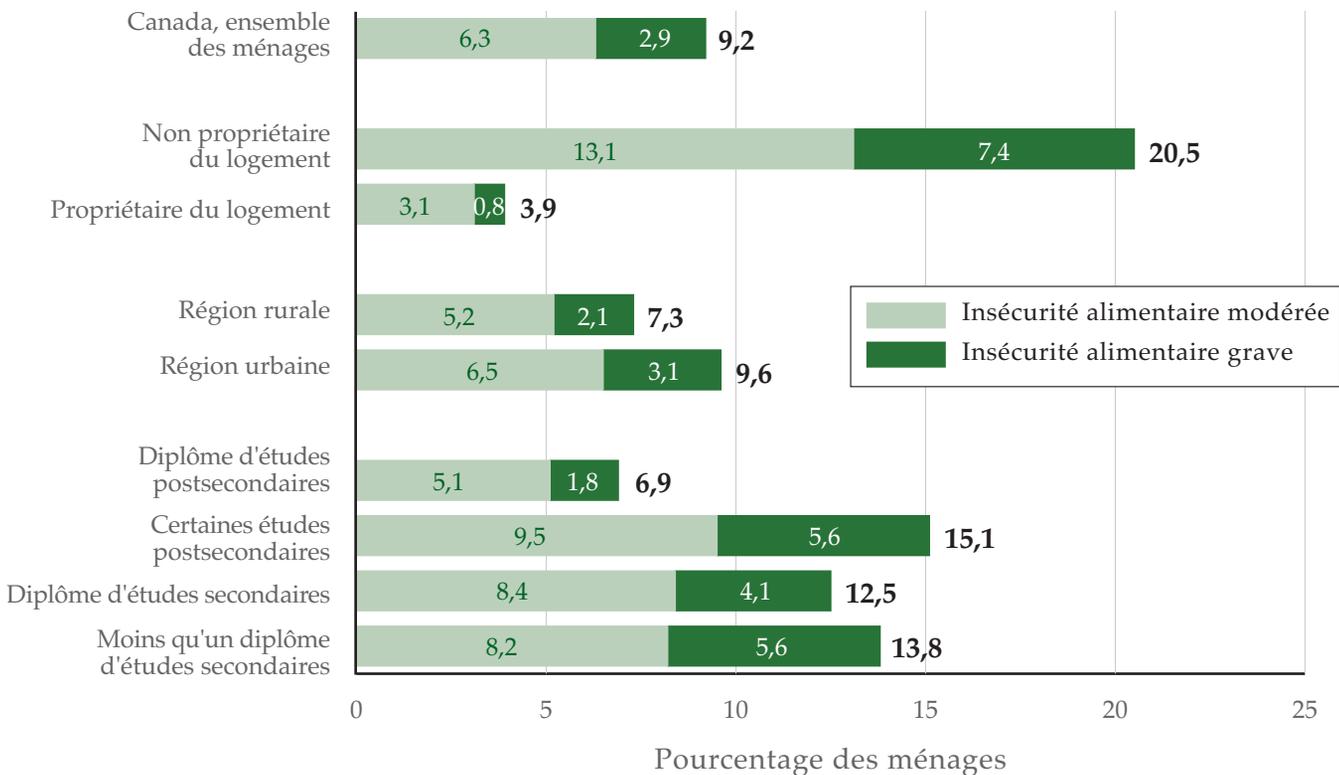
<sup>15</sup> Les autres types de revenus comprennent les « pensions alimentaires aux enfants », les « pensions alimentaires au conjoint(e) », les « crédits d'impôt pour enfants », les « dividendes et intérêts » et les « autres » types de revenus.

Le fait de ne pas être propriétaire du logement était associé à une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire. En effet, un ménage non propriétaire sur cinq (20,5 %) était considéré en insécurité alimentaire comparativement à seulement 3,9 % des ménages propriétaires de leur logement (voir le tableau E.1 et la figure 3.7). Un ménage autochtone non propriétaire sur deux (49,5 %) était considéré en insécurité alimentaire. Dans 34,2 % de ceux-ci (un ménage sur trois), l'insécurité alimentaire touchait les enfants (voir le tableau E.3).

Dans l'ensemble des ménages, on observait une prévalence plus faible de l'insécurité alimentaire lorsque le plus haut niveau d'études achevé dans le ménage correspondait à un diplôme d'études postsecondaires comparativement aux trois autres niveaux d'études retenus. On observait une situation similaire chez les ménages autochtones considérés en tant que groupe distinct. Toutefois, la prévalence de l'insécurité alimentaire était trois fois plus élevée chez les ménages autochtones classés dans le plus haut niveau d'études achevé (20,9 %) (voir le tableau E.3) que chez les ménages non autochtones (6,8 %) (données non présentées). Elle était plus d'une fois et demie plus élevée que chez les ménages non autochtones ayant le plus faible niveau d'études achevé, à savoir « moins qu'un diplôme d'études secondaires » (12,8 %) (données non présentées).

La prévalence de l'insécurité alimentaire était globalement plus élevée chez les ménages vivant en région urbaine (9,6 %) que chez ceux vivant en région rurale (7,3 %). Dans le cas des ménages autochtones, la prévalence de l'insécurité alimentaire semblait plus élevée en région urbaine (36,2 %) qu'en région rurale (24,3 %); cependant, les différences entre ces estimations ne sont pas significatives sur le plan statistique (voir le tableau E.3).

**Figure 3.7** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages canadiens selon les caractéristiques retenues, 2004



Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

À quelques exceptions près, les estimations provinciales de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages en fonction des caractéristiques sociodémographiques retenues se rapprochaient de la moyenne canadienne. Une exception mérite toutefois d'être signalée : la prévalence de l'insécurité alimentaire au sein des ménages albertains ayant comme principale source de revenu l'aide sociale (84,0 %) (données non présentées) était supérieure à celle observée chez l'ensemble des ménages canadiens qui dépendent principalement de l'aide sociale (59,7 %).

### 3.4 Nombre de personnes vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire au Canada

---

Les estimations présentées dans les sections précédentes se rapportent au *nombre de ménages* canadiens en diverses situations de sécurité alimentaire, celles-ci ayant été déterminées à partir de l'application de poids d'enquête associés aux ménages. On retrouve dans la présente section des données sur le *nombre de personnes vivant dans des ménages* en insécurité alimentaire<sup>16</sup>. Ces estimations ont été obtenues en appliquant des poids d'enquête associés aux personnes. Comme tous les membres d'un ménage en insécurité alimentaire ne sont pas nécessairement touchés, on ne peut pas prendre pour acquis que le répondant se trouvait dans la même situation de sécurité alimentaire que l'ensemble du ménage. Par conséquent, il est impossible d'évaluer le nombre de personnes en insécurité alimentaire au Canada à partir du MESAM.

En 2004, 8,8 % de la population canadienne, soit environ 2,7 millions de personnes, vivaient au sein de ménages en insécurité alimentaire (voir le tableau E.4). L'insécurité alimentaire touchait principalement des adultes, mais elle touchait aussi 711 300 enfants (données non présentées). Même si ces enfants vivaient au sein de ménages en insécurité alimentaire, ils n'ont pas nécessairement souffert d'insécurité alimentaire.

Plus de trois quarts de million de Canadiennes et Canadiens (777 200), dont 366 200 enfants, vivaient au sein de ménages où un ou plusieurs enfants étaient en insécurité alimentaire (données non présentées). Étant donné que l'instrument de mesure permet seulement d'affirmer qu'un enfant quelconque du ménage était en insécurité alimentaire, on ne peut pas conclure que tous les enfants d'un même ménage étaient touchés.

Le tiers (32,9 %) des Autochtones vivant hors réserve au Canada, soit environ 190 000 personnes, vivaient au sein de ménages en insécurité alimentaire; 83 700 d'entre eux vivaient dans des ménages où l'insécurité alimentaire touchait les enfants. Le tableau E.4 renferme des renseignements complémentaires sur le nombre de personnes vivant au sein de ménages en insécurité alimentaire au Canada.

---

<sup>16</sup> Dans le cadre des cycles subséquents de l'ESCC au cours desquels les questions du MESAM seront posées à l'échelon des « régions sociosanitaires », seuls les poids d'enquête associés aux personnes seront disponibles. Les résultats des analyses effectuées à l'échelon des régions sociosanitaires seront comparables à ceux présentés dans cette section, c'est-à-dire qu'on obtiendra des estimations du nombre et du pourcentage de personnes vivant au sein de ménages ayant connu certaines situations caractéristiques de l'insécurité alimentaire.

## Notes

---

## 4. Discussion

Les résultats présentés dans ce rapport permettent de mieux comprendre la prévalence de l'insécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens ainsi que les facteurs de vulnérabilité associés. Un grand nombre de résultats vont dans le même sens que ceux d'études antérieures et s'inscrivent dans le prolongement de celles-ci. De nombreuses études canadiennes ont en effet révélé l'existence d'une relation incontestable entre le faible revenu des ménages et l'insécurité ou l'insuffisance alimentaire (Che et Chen, 2001; Hamelin, Beaudry et Habicht, 1998; Ledrou et Gervais, 2005; McIntyre, Connor et Warren, 1998, 2000; McIntyre, Walsh et Connor, 2001; Rainville et Brink, 2001; Vozoris et Tarasuk, 2003). On s'attendait à observer une telle relation puisque la plus grande partie des instruments d'enquête avait été conçue dans le but d'évaluer l'accès aux aliments dans un contexte de ressources financières limitées. Des études antérieures ont démontré que le risque d'insécurité alimentaire liée au revenu était plus élevé au sein des sous-groupes considérés les plus vulnérables dans le cadre de la présente enquête, à savoir les Autochtones vivant hors réserve (Che et Chen, 2001; McIntyre, Connor et Warren, 2000), les ménages ayant comme principale source de revenu l'aide sociale (Che et Chen, 2001; McIntyre, Connor et Warren, 2000; Vozoris et Tarasuk, 2003), les ménages monoparentaux ayant à leur tête une femme (Che et Chen, 2001; Ledrou et Gervais, 2005; McIntyre, Walsh et Connor, 2001; Vozoris et Tarasuk, 2003) et les ménages non propriétaires de leur logement (Che et Chen, 2001; Vozoris et Tarasuk, 2003). Même si la constatation à l'effet qu'environ 60 % des ménages vivant principalement de l'aide sociale étaient en insécurité alimentaire soulève des préoccupations, ce résultat n'est guère surprenant. Un rapport du Conseil national du bien-être social, publié en 2006, souligne en effet que les revenus provenant du bien-être social (aide sociale) ne cessent de diminuer chez de nombreux prestataires (Conseil national du bien-être social, 2006). Selon leur rapport, les revenus provenant du bien-être social se situaient bien en deçà du seuil de la pauvreté et du revenu moyen et médian des ménages en 2005 chez la plupart des types de ménages dans l'ensemble du pays.

Les données de l'ESCC 2.2 confirment que la prévalence de l'insécurité alimentaire était généralement plus élevée en 2004 chez les adultes que chez les enfants au sein des ménages, plus particulièrement en cas d'insécurité alimentaire grave. Des études antérieures ont révélé que les adultes, surtout les mères, compromettaient leur propre apport alimentaire afin de minimiser les privations chez leurs enfants (Badun, Evers et Hooper, 1995; Campbell et Desjardins, 1989; McIntyre, Glanville, Raine et coll., 2003), ce qui appuie davantage cette conclusion.

## 4.1 Comparaison des estimations de la prévalence – Points à considérer

---

Il faut éviter de comparer directement les estimations de la prévalence de la sécurité alimentaire obtenues à partir de l'ESCC 2.2 avec celles obtenues à partir d'enquêtes précédentes. Étant donné qu'on n'utilise pas le même nombre de questions ni les mêmes questions d'une enquête à l'autre, des aspects différents de la sécurité alimentaire ont pu être évalués. L'ESCC 2.2 est la première enquête nationale canadienne utilisant le MESAM à 18 énoncés. Les enquêtes nationales antérieures, dont l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) et les cycles antérieurs de l'ESCC, comportaient seulement quelques questions sur la sécurité alimentaire des ménages. Ainsi, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) comportait deux questions sur la faim chez les enfants, tandis qu'un certain nombre d'enquêtes provinciales sur la nutrition menées au cours des années 1990 comportaient quelques questions sur la sécurité alimentaire. Même si on a pu identifier certains sous-groupes vulnérables à partir de ces enquêtes, en s'appuyant sur la fréquence des réponses à chacune des questions, il est très difficile d'estimer la prévalence globale de la sécurité alimentaire en l'absence d'un cadre analytique clair permettant d'interpréter ces réponses (Tarasuk, 2001a). Bien que des efforts aient été déployés pour obtenir des estimations globales de la prévalence de la « sécurité alimentaire » à partir de certains de ces ensembles de questions (voir, par exemple, Che et Chen, 2001 et Ledrou et Gervais, 2005), on ne peut pas comparer directement ces estimations avec celles présentées dans ce rapport en raison des différences considérables au niveau des questions et des méthodes utilisées pour déterminer la prévalence.

### 4.1.1 MESAM – Comparaison des méthodes utilisées pour déterminer la situation de sécurité alimentaire

Les estimations de la prévalence présentées dans ce rapport ne sont pas toujours directement comparables à celles tirées d'autres enquêtes même lorsqu'on a utilisé le même ensemble d'énoncés (*US Food Security Survey Module* à 18 énoncés). Tel qu'expliqué à la section 2.5, la méthode utilisée pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages canadiens présente deux différences importantes par rapport à la méthode américaine type ayant servi de modèle<sup>17</sup>. En raison de ces différences, la

---

<sup>17</sup> On retrouve dans Nord, Andrews et Carlson (2006) un exemple de l'application de la méthode américaine type ayant servi de modèle.

prévalence de l'insécurité alimentaire présentée dans ce rapport est généralement plus élevée, surtout chez les ménages sans enfants. Voici les deux différences entre les méthodes utilisées et leurs effets sur les estimations de la prévalence :

- Dans le cas des énoncés du MESAM relatifs aux adultes, le seuil de l'insécurité alimentaire a été fixé à 2 réponses affirmatives, un seuil plus bas que celui de la méthode américaine type ayant servi de modèle (c'est-à-dire 3 réponses affirmatives). On obtient donc une estimation un peu plus élevée de la prévalence de l'insécurité alimentaire à partir de la méthode canadienne qu'à partir de la méthode américaine.
- Pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages avec enfants au Canada, on s'appuie sur deux échelles de mesure distinctes de la sécurité alimentaire, à savoir la sécurité alimentaire chez les adultes (à partir de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes) et la sécurité alimentaire chez les enfants (à partir de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants). Le MESAM à 18 énoncés résulte de la combinaison de ces deux échelles. Dans la méthode américaine type ayant servi de modèle, on détermine la situation de sécurité alimentaire des ménages avec enfants à partir d'une échelle unique renfermant les 18 énoncés. On obtient une estimation un peu moins élevée de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages avec enfants à partir de la méthode canadienne qu'à partir de la méthode américaine, ce qui annule en partie l'effet de la différence méthodologique mentionnée ci-dessus.

Dans le but de faciliter les comparaisons avec les résultats d'études effectuées à partir de la méthodologie américaine, des statistiques sur la sécurité alimentaire obtenues à partir des données de l'ESCC 2.2 en utilisant, soit la méthode américaine type ayant servi de modèle (appelée « méthode américaine »), soit l'approche retenue dans le présent rapport (appelée « méthode de Santé Canada »), sont présentées au tableau 4.1. Selon la méthode américaine, 7,3 % des ménages sont considérés en insécurité alimentaire comparativement à 9,2 % selon la méthode de Santé Canada. Au niveau de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave, la différence est négligeable, à savoir 2,8 % selon la méthode américaine et 2,9 % selon la méthode de Santé Canada. Dans le cas des ménages sans enfants, la prévalence de l'insécurité alimentaire est de 6,7 % selon la méthode américaine et de 8,6 % selon la méthode de Santé Canada. La prévalence de l'insécurité alimentaire grave est la même dans les deux cas (3,1 %) puisqu'on a utilisé la même méthodologie pour cette catégorie.

**Tableau 4.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon le type de ménage, Canada, 2004—estimations de la prévalence obtenues à partir de deux méthodes<sup>1,2</sup>

	Sécurité alimentaire		Insécurité alimentaire					
			Total		Modérée <sup>3</sup>		Grave <sup>4</sup>	
	Méthode de Santé Canada <sup>5</sup>	Méthode américaine <sup>6</sup>	Méthode de Santé Canada	Méthode américaine	Méthode de Santé Canada	Méthode américaine	Méthode de Santé Canada	Méthode américaine
<b>Ensemble des ménages</b>	90,8 %	92,7 %	9,2 %	7,3 %	6,3 %	4,5 %	2,9 %	2,8 %
<b>Ménages avec enfants</b>	89,6 %	91,5 %	10,4 %	8,5 %	8,0 %	6,3 %	2,4 %	2,2 %
<b>Ménages sans enfants</b>	91,4 %	93,3 %	8,6 %	6,7 %	5,5 %	3,6 %	3,1 %	3,1 %

Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004  
– Fichier partagé, poids des ménages

#### Notes :

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.
3. La catégorie équivalente utilisée dans le passé aux États-Unis était intitulée « food insecure without hunger » (insécurité alimentaire, sans faim). Cette catégorie a été renommée faible sécurité alimentaire.
4. La catégorie équivalente utilisée dans le passé aux États-Unis était intitulée « food insecure with hunger » (insécurité alimentaire, avec faim). Cette catégorie a été renommée très faible sécurité alimentaire.
5. Méthode utilisée dans le présent rapport.
6. Bickel, Nord, Price et coll. (2000).

#### 4.1.2 Unité d'analyse—Poids-ménages et poids-personnes

Lorsqu'on compare la situation de sécurité alimentaire d'une enquête à l'autre, il faut tenir compte de l'unité d'analyse utilisée dans chaque enquête. La plupart des résultats présentés dans ce rapport ont été obtenus en appliquant le poids d'enquête des ménages; ils reflètent donc la prévalence de la sécurité ou de l'insécurité alimentaire dans les *ménages* canadiens. Les données provenant d'autres enquêtes nationales sur la santé, notamment l'ENSP et les cycles précédents de l'ESCC, ont été analysées en appliquant le poids d'enquête des personnes, ce qui permet de tirer des conclusions sur la proportion de *personnes vivant dans des ménages en situation de sécurité ou d'insécurité alimentaire* au Canada. Pour

les raisons mentionnées dans les sections précédentes, il n'est pas recommandé de comparer les estimations du nombre de personnes vivant dans des ménages en insécurité alimentaire au Canada présentées à la section 3.4 de ce rapport avec celles provenant d'autres enquêtes.

Les estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada calculées par Statistique Canada à partir des données de l'ESCC 2.2 (Statistique Canada, 2005) sont moins élevées que celles présentées dans ce rapport en raison de différences méthodologiques importantes. En effet, Statistique Canada a utilisé i) la méthode américaine type d'interprétation des données sur la sécurité alimentaire (Bickel, Nord, Price et coll., 2000); ii) le poids-personne et iii) le fichier maître de l'ESCC 2.2<sup>18</sup> en tant que source de données, tandis que dans le présent rapport, on a utilisé i) une nouvelle méthodologie, décrite à la section 2.5, pour interpréter les données sur la sécurité alimentaire; ii) le poids-ménage (principalement) et iii) le fichier partagé de l'ESCC 2.2<sup>19</sup> en tant que source de données. Ces deux façons de procéder, surtout au niveau des méthodes utilisées, entraînent des estimations différentes de la situation de sécurité alimentaire, même lorsqu'on applique le poids-personne (voir la section 3.4).

## 4.2 Limites

---

Compte tenu de la taille importante de l'échantillon (qui est représentatif à l'échelon national et à l'échelon provincial) et du recours à un instrument de mesure normalisé à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire, l'ESCC 2.2 permet de mieux comprendre la relation entre l'insécurité alimentaire et le revenu au Canada. Il convient toutefois de souligner certaines limites.

---

<sup>18</sup> Le fichier maître comprend toutes les données recueillies auprès de chacun des répondants. Ces données sont compilées par Statistique Canada. Pour des raisons de confidentialité, seuls les employés de Statistique Canada ou les personnes considérées à l'emploi de Statistique Canada ont accès à ces données. Les chercheurs peuvent accéder au fichier maître par l'entremise des Centres de données de recherche (CDR) de certaines universités canadiennes. On retrouve des renseignements sur le programme des CDR à l'adresse : [www.statcan.ca/francais/rdc/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/rdc/index_f.htm).

<sup>19</sup> Le fichier partagé comprend les données relatives à environ 95 % des répondants pour toutes les variables du fichier maître. Il s'agit des répondants ayant accepté que leurs renseignements soient mis à la disposition de l'Institut de la Statistique du Québec (pour les répondants du Québec), des ministères provinciaux de la Santé et de Santé Canada qui étaient les partenaires de cette enquête. Ces fichiers sont pondérés de façon à permettre l'obtention de résultats comparables.

Étant donné que certaines populations présentant un risque élevé d'insécurité alimentaire liée au revenu n'étaient pas incluses dans cette enquête, par exemple les sans-abri, les Autochtones vivant dans les réserves, les résidants des collectivités éloignées ou isolées et les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français, on peut supposer que la prévalence de l'insécurité alimentaire liée au revenu était plus élevée dans les ménages canadiens en 2004 que celle indiquée dans le présent rapport.

L'*US Food Security Survey Module* à partir duquel le MESAM a été adapté, est généralement reconnu comme le meilleur instrument de mesure de l'insécurité alimentaire des ménages dans un contexte de ressources financières limitées disponible à l'heure actuelle (Tarasuk, 2001a). Le programme détaillé de recherches méthodologiques associé à ce module est considéré comme un atout et un modèle dont on pourra s'inspirer lors des études ultérieures visant à améliorer ce précieux instrument de mesure (National Research Council, 2006). Ce module comporte toutefois des limites (National Research Council, 2006; Tarasuk, 2001a), notamment en raison du fait qu'il n'indique ni la fréquence, ni la durée de l'insécurité alimentaire et qu'il ne permet pas de connaître la situation de chacun des membres des ménages. Il est en outre difficile de bien comprendre la chronicité de l'insécurité alimentaire des ménages à partir des informations provenant de ce module.

La majeure partie des analyses présentées dans ce rapport sont reliées aux ménages et non aux personnes. Comme certaines données ayant servi à l'analyse des caractéristiques sociodémographiques associées à la situation de sécurité alimentaire ont été recueillies en partie à l'échelon individuel, il a fallu formuler des hypothèses en ce qui a trait aux ménages. Ainsi, suite à une réponse affirmative du répondant à l'effet qu'il était Autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit), le ménage était classé en tant que « ménage autochtone » même si on ne connaissait pas le statut des divers membres du ménage à cet égard. On reconnaît toutefois que les autres membres du ménage ne se considéraient pas nécessairement de culture ou d'origine ethnique autochtone.

## Notes

---

## Notes

---

## 5. Conclusion

En 2004, la très grande majorité des ménages canadiens, soit neuf sur dix, était en situation de sécurité alimentaire. Les ménages visés par l'enquête n'étaient cependant pas tous en situation de sécurité alimentaire liée au revenu puisqu'un peu plus de 9 % des ménages, soit 1,1 million de ménages, étaient en insécurité alimentaire modérée ou grave.

On observait une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire des ménages chez certains sous-groupes de la population, notamment chez les ménages appartenant aux catégories de capacité du revenu le plus bas et bas-moyen, les ménages pour lesquels l'aide sociale était la principale source de revenu, les ménages autochtones vivant hors réserve, les ménages non propriétaires de leur logement, les ménages avec enfants, en particulier les ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête et les ménages comptant des jeunes enfants ou trois enfants ou plus.

### 5.1 Impact sur la recherche et la surveillance

---

Ce rapport dresse un portrait global de la situation de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens en faisant ressortir des sous-groupes de la population plus touchés par l'insécurité alimentaire. On pourra effectuer des analyses plus poussées à partir de la base de données de l'ESCC 2.2 afin de mieux comprendre les facteurs associés à la situation de sécurité alimentaire, entre autres à l'échelon provincial. Les renseignements sur l'apport alimentaire et nutritionnel qu'on retrouve dans la base de données complète permettent de procéder à des analyses visant à mieux comprendre les problèmes entraînés par l'insécurité alimentaire observée au Canada sur le plan nutritionnel. De telles analyses pourraient permettre d'identifier les sous-groupes de la population dont la santé nutritionnelle pourrait être compromise en raison de ressources financières limitées. La méthode utilisée dans le présent rapport pour déterminer la situation de sécurité alimentaire facilite l'examen des facteurs associés à la sécurité alimentaire liée au revenu chez les adultes et les enfants, et non seulement chez les ménages. En raison du suréchantillonnage de la population autochtone vivant hors réserve au Canada, la base de données de l'ESCC 2.2 permet de mieux comprendre la situation de sécurité alimentaire de cette sous-population particulièrement vulnérable.

La surveillance des indicateurs de la sécurité alimentaire permet aussi de mieux comprendre la relation dynamique entre la sécurité alimentaire des ménages et les conditions, les politiques et les programmes socioéconomiques (Tarasuk, 2001a). Il est essentiel d'obtenir des données à intervalles réguliers pour guider l'élaboration et l'évaluation des programmes et des politiques. Ces données peuvent également contribuer à stimuler et à guider la recherche en la matière. Pour la première fois au Canada, l'ESCC 2.2 fournit des données nationales et provinciales obtenues à partir d'un module d'enquête à indicateurs multiples sur la sécurité alimentaire. Avant cette enquête, la prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada était souvent mesurée à partir de modules d'enquête plus courts comportant habituellement trois questions d'une portée limitée. Il était difficile de suivre l'évolution de l'insécurité alimentaire, notamment en raison des différences observées au niveau des questions et/ou des méthodes utilisées d'une enquête à l'autre. Étant donné que le module sur la sécurité alimentaire de l'ESCC 2.2 sera repris lors des cycles subséquents de l'ESCC, il sera possible d'étudier les mêmes dimensions de la sécurité alimentaire au fil du temps.

## **5.2 Impact sur les politiques publiques**

---

Les résultats présentés dans ce rapport, le premier rapport canadien fondé sur un instrument d'enquête à indicateurs multiples, confirment les conclusions d'autres rapports. Ainsi, l'insécurité alimentaire touche de nombreux ménages canadiens défavorisés sur le plan socioéconomique. Par ailleurs, les ménages considérés en insécurité alimentaire ne sont pas homogènes puisque les facteurs de vulnérabilité diffèrent parfois d'un ménage à l'autre, ce qui peut nécessiter le recours à des mesures de prévention différentes. Dans une perspective globale de santé de la population, il est clair que pour régler de façon durable l'insécurité alimentaire liée au revenu, il faudra se pencher sur les facteurs associés au revenu. Les approches macroscopiques, comme les politiques et programmes nationaux, provinciaux ou régionaux ayant pour but de favoriser l'accès à un logement adéquat et abordable, à l'éducation, à un emploi sûr et à un soutien financier au besoin, peuvent avoir une incidence considérable sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire liée au revenu et ainsi alléger le fardeau des personnes les plus vulnérables au Canada. La collaboration entre divers secteurs gouvernementaux de tous les paliers et d'autres secteurs responsables de l'élaboration des politiques en matière de santé ou socio-

économiques s'avère essentielle à l'identification de solutions durables aux problématiques complexes entourant la sécurité alimentaire liée au revenu.

En ce qui a trait à l'élaboration des politiques, autant celles liées directement à la sécurité alimentaire que celles pouvant l'influer indirectement, il importe de bien se renseigner quant à l'impact des décisions antérieures sur les déterminants de la sécurité alimentaire. L'impact des changements apportés aux programmes sociaux au cours des années 1990 sur la sécurité économique de la population canadienne est analysé dans une prise de position des Diététistes du Canada (Power, 2005). Le sommaire des données sur la sécurité alimentaire recueillies à partir de l'ESCC 2.2 présenté dans ce rapport fournit des renseignements importants pouvant orienter les décisions stratégiques appropriées.

## Notes

---

## 6. Bibliographie

ACTION CANCER ONTARIO. *Insight on Cancer: News and Information on Nutrition and Cancer Prevention*, Volume 2 – Supplement 2: Ontario's Food Security and Cancer Prevention, Toronto, Société canadienne du cancer, Division de l'Ontario, 2005.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA. *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire : une réponse au Sommet mondial de l'alimentation*, Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1998, disponible à l'adresse : [www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/action\\_f.pdf](http://www.agr.gc.ca/misb/fsec-seca/pdf/action_f.pdf), consulté le 15 mai 2006.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUES ALIMENTAIRES. *Le temps d'agir : Bilan-faim 2005*, Ottawa, Association canadienne des banques alimentaires, 2005, disponible à l'adresse : [www.cafb-acba.ca/documents/HC05french.pdf](http://www.cafb-acba.ca/documents/HC05french.pdf), consulté le 15 septembre 2006.

BADUN, C., S. EVERS et M. HOOPER. « Food security and nutritional concerns of parents in an economically disadvantaged community », *Rev Assoc can diétét*, vol. 56 (1995), p. 75–80.

BICKEL, G., M. NORD, C. PRICE et coll. *Guide to Measuring Household Food Security, Revised 2000*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 2000, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf](http://www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf), consulté le 2 mai 2006.

BROUGHTON, M.A., P.S. JANSSEN, C. HERTZMAN et coll. « Predictors and outcomes of household food insecurity among inner city families with preschool children in Vancouver », *Rev can santé publique*, vol. 97 (2006), p. 214–216.

CAMPBELL, C.C. et E. DESJARDINS. « A model and research approach for studying the management of limited food resources by low-income families », *J Nutr Educ*, vol. 21 (1989), p. 162–171.

CHE, J. et J. CHEN. « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », *Rapports sur la santé*, vol. 12 (2001), p. 11–24.

COMITÉ CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL-TERRITORIAL SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION. *Stratégies d'amélioration de la santé de la population : investir dans la santé des Canadiens*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1994.

CONNELL, C.L., M. NORD, K.L. LOFTON et K. YADRICK. « Food security of older children can be assessed using a standardized survey instrument », *J Nutr*, vol. 134 (2004), p. 2566–2572.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. *Conseil national du bien-être social : Revenus de bien-être social, 2005*, Ottawa, ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2006, disponible à l'adresse : [www.ncwcnbes.net/htmldocument/reportWelfareIncomes2005/WI2005FRE.pdf](http://www.ncwcnbes.net/htmldocument/reportWelfareIncomes2005/WI2005FRE.pdf), consulté le 22 septembre 2006.

HAMELIN, A.M., M. BEAUDRY et J.P. HABICHT. « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire », *Rev can études dév*, vol. 19 (1998), p. 277–306.

HAMILTON, W.L., J.T. COOK, W.W. THOMPSON et coll. *Household Food Security in the United States in 1995: Summary Report of the Food Security Measurement Project*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 1997a, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/sumrpt.pdf](http://www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/sumrpt.pdf), consulté le 2 mai 2006.

HAMILTON, W.L., J.T. COOK, W.W. THOMPSON et coll. *Household Food Security in the United States in 1995: Technical Report of the Food Security Measurement Project*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 1997b, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/tech\\_rpt.pdf](http://www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/tech_rpt.pdf), consulté le 2 mai 2006.

LAWN, J. et D. HARVEY. *La nutrition et la sécurité alimentaire à Kugaaruk, au Nunavut : Enquête de référence pour le projet-pilote lié au programme Aliments-poste*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2003.

LAWN, J. et D. HARVEY. *La nutrition et la sécurité alimentaire à Fort Severn en Ontario : Enquête de référence pour le projet-pilote lié au programme Aliments-poste*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004a.

LAWN, J. et D. HARVEY. *La nutrition et la sécurité alimentaire à Kangiqsujuaq, au Nunavik : Enquête de référence pour le projet-pilote lié au programme Aliments-poste*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord Canada, 2004b.

LEDROU, I. et J. GERVAIS. « Insécurité alimentaire », *Rapports sur la santé*, vol. 16 (2005), p. 55–59.

MCINTYRE, L. « Food Insecurity », dans Raphael D., éd. *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*, Toronto, Canadian Scholars Press Inc., 2004, p. 173–185.

MCINTYRE, L., S.K. CONNOR et J. WARREN. *Aperçu de la faim chez les enfants au Canada*, document de travail W-98-26, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1998, disponible à l'adresse : [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/1998-000125/page00.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/1998-000125/page00.shtml), consulté le 15 août 2006.

MCINTYRE, L., S.K. CONNOR et J. WARREN. « Child hunger in Canada: Results of the 1994 National Longitudinal Survey of Children and Youth », *J Assoc médicale can*, vol. 163 (2000), p. 961–965.

MCINTYRE, L., N.T. GLANVILLE, K.D. RAINE et coll. « Do low-income lone mothers compromise their nutrition to feed their children? » *J Assoc médicale can*, vol. 168 (2003), p. 686–691.

MCINTYRE, L., G. WALSH et S.K. CONNOR. *La faim chez les enfants au Canada : étude de suivi*, document de travail W-01-1-2F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 2001, disponible à l'adresse : [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000172/SP-443-06-01F.pdf](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000172/SP-443-06-01F.pdf), consulté le 15 août 2006.

MELGAR-QUINONEZ, H., A. ZUBIETA, B. MKNELLY et coll. « Household food insecurity and food expenditure in Bolivia, Burkina Faso and the Philippines », *J Nutr*, vol. 136 (2006), p. 1431S–1437S.

NATIONAL RESEARCH COUNCIL. *Food Security and Hunger in the United States: An Assessment of the Measure*, Panel to Review U.S. Department of Agriculture's Measurement of Food Insecurity and Hunger, G.S. Wunderlich et J.L. Norwood, édés., Committee on National Statistics, Division of Behavioral and Social Sciences and Education, Washington, DC, The National Academies Press, 2006.

NORD, M., M. ANDREWS et S. CARLSON. *Household Food Security in the United States, 2005*, Economic Research Report No. 29, Washington, DC, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 2006, disponible à l'adresse : [www.ers.usda.gov/publications/err29](http://www.ers.usda.gov/publications/err29), consulté le 16 novembre 2006.

NORD, M. et G. BICKEL. *Measuring Children's Food Security in U.S. Households, 1995–99*, Food Assistance and Nutrition Research Report No. 25, Washington, DC, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 2002, disponible à l'adresse : [www.ers.usda.gov/publications/fanrr25](http://www.ers.usda.gov/publications/fanrr25), consulté le 22 septembre 2006.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*, Rome, Italie, FAO, 1996, disponible à l'adresse : [www.fao.org/docrep/003/W3613F/W3613F00.htm](http://www.fao.org/docrep/003/W3613F/W3613F00.htm), consulté le 15 septembre 2006.

POWER, E.M. « Individual and household food insecurity in Canada: Position of the Dietitians of Canada », *Rev can prat rech diétét*, vol. 66 (2005), p. 43–46, disponible à l'adresse : [www.dietitians.ca/news/downloads/Food\\_Insecurity\\_position.pdf](http://www.dietitians.ca/news/downloads/Food_Insecurity_position.pdf), consulté le 5 septembre 2006.

RAINVILLE, B. et S. BRINK. *L'insécurité alimentaire au Canada, 1998–1999*, document de recherche IR-01-2F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 2001, disponible à l'adresse : [www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000066/ir-01-2f.pdf](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000066/ir-01-2f.pdf), consulté le 5 septembre 2006.

RIDEOUT, K., B. SEED et A. OSTRY. « Putting food on the public health table », *Rev can santé publique*, vol. 97 (2006), p. 233–236.

ROSE, D. et V. OLIVEIRA. *Validation of a Self-Reported Measure of Household Food Insufficiency with Nutrient Intake Data*, Technical Bulletin No. 1863, Washington, DC, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 1997a.

ROSE, D. et V. OLIVEIRA. « Nutrient intakes of individuals from food-insufficient households in the United States », *Am J Public Health*, vol. 87 (1997), p. 1956–1961.

STATISTIQUE CANADA. *Recensement 2001, Série « Analyses »—Peuples autochtones du Canada : un profil démographique*, n° 96F0030XIF2001007 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 2003, disponible à l'adresse : [www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/abor/contents\\_f.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/abor/contents_f.cfm), consulté le 22 septembre 2006.

STATISTIQUE CANADA. *Niveau d'insécurité alimentaire, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile, Canada et les provinces, tableau CANSIM 105-2004. n° 82-620 au catalogue, vol. 0 n° 0, Ottawa, Statistique Canada, 2005, disponible à l'adresse : [www.statcan.ca/francais/research/82-620-MIF/2005001/tables/t006\\_fr.htm](http://www.statcan.ca/francais/research/82-620-MIF/2005001/tables/t006_fr.htm), consulté le 15 septembre 2006.*

STUFF, J.E., P.H. CASEY, K.L. SZETO et coll. « Household food insecurity is associated with adult health status », *J Nutr*, vol. 134 (2004), p. 2330–2335.

TARASUK, V. *Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages*, rapport préparé pour le Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Ottawa, Santé Canada, 2001a, disponible à l'adresse : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt\\_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food\\_sec\\_entire-sec\\_aliments\\_entier\\_f.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/food_sec_entire-sec_aliments_entier_f.pdf), consulté le 15 septembre 2006.

TARASUK, V. « Household food insecurity with hunger is associated with women's food intakes, health and household circumstances », *J Nutr*, vol. 131 (2001b), p. 2670–2676.

TARASUK, V. « Health implications of food insecurity », dans D. Raphael, éd., *Social Determinants of Health: Canadian Perspectives*, Toronto, Canadian Scholars Press Inc., 2004, p. 187–200.

TARASUK, V. et G.H. BEATON. « Women's dietary intakes in the context of household food insecurity », *J Nutr*, vol. 129 (1999), p. 672–679.

VOZORIS, N. et V. TARASUK. « Household food insufficiency is associated with poorer health », *J Nutr*, vol. 133 (2003), p. 120–126.

WHITAKER, R.C. et S.M. ORZOL. « Obesity among U.S. urban preschool children: relationships to race, ethnicity, and socioeconomic status », *Arch Pediatr Adolesc Med*, vol. 160 (2006), p. 578–584.

WILKINSON, R. et M. MARMOT, éd. *Les déterminants sociaux de la santé : les faits*, 2<sup>e</sup> éd., Copenhague, Organisation mondiale de la santé, 2003.

## Notes

---

# Annexe A : ESCC, Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM)

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

**Q1.<sup>20</sup>** Lequel de ces énoncés décrit le mieux les aliments consommés dans votre ménage au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] de l'année dernière?

1. Vous et les membres de votre ménage avez eu assez des types d'aliments que vous avez voulu manger.
2. Vous et les membres de votre ménage avez eu assez, mais pas toujours les types d'aliments que vous avez voulu manger.
3. Parfois vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
4. Souvent vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
  - Ne sait pas/refuse de répondre (**Allez à la fin du module**)

## VOLET 1 : Questions 2 à 6 – Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

**Q2.** Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

1. Souvent vrai
2. Parfois vrai
3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q3.** Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.

1. Souvent vrai
2. Parfois vrai
3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

---

<sup>20</sup> La question Q1 n'est pas utilisée directement pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages.

- Q4.** Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?
1. Souvent vrai
  2. Parfois vrai
  3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

---

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q5 ET Q6; SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.**

---

Maintenant je vais vous lire quelques énoncés qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

- Q5.** Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?
1. Souvent vrai
  2. Parfois vrai
  3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre
- Q6.** Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?
1. Souvent vrai
  2. Parfois vrai
  3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

---

**PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2) : EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q2 à Q6 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai ») ou SI ON A RÉPONDU « 3 » OU « 4 » À LA QUESTION Q1, passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.**

---

**VOLET 2 : Questions 7 à 11 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le premier volet**

---

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE,  
POSEZ LA QUESTION Q7; SINON PASSEZ À LA QUESTION Q8.**

---

**Q7.** Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?

1. Souvent vrai
2. Parfois vrai
3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

**Q8.** Au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non (Passez à la question Q9)
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q8b.** À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
2. Certains mois mais pas tous les mois
3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q9.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q10.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q11.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

---

**DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) :**  
**EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS**  
**Q7 à Q11, passez au VOLET 3; sinon, allez à la fin du module.**

---

**VOLET 3 : Questions 12 à 16 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet**

**Q12.** Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non **(S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q13; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.)**
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q12b.** À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
2. Certains mois mais pas tous les mois
3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

---

**S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE,  
POSEZ LES QUESTIONS Q13 À Q16; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.**

---

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

**Q13.** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q14.** Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q14b.** À quelle fréquence est-ce arrivé?

1. Presque tous les mois
2. Certains mois mais pas tous les mois
3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q15.** Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim mais vous n'aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q16.** Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Fin du module**

## Notes

---

# Annexe B : Mesure de la sécurité alimentaire dans l'ESCC

Dans le cadre de l'ESCC 2.2, la sécurité alimentaire a été mesurée à partir des comportements, des expériences et des conditions déclarés par un membre de chaque ménage lors d'entrevues menées à l'aide d'un instrument d'enquête normalisé, à savoir le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM). La situation de sécurité alimentaire des adultes de chacun de ces ménages a été évaluée à partir des réponses affirmatives fournies à dix (10) questions ou énoncés portant sur les comportements, les expériences et les conditions entourant l'alimentation observés dans des ménages ayant de la difficulté à satisfaire leurs besoins alimentaires. Dans le cas des ménages avec enfants, la situation de sécurité alimentaire des enfants a été évaluée à partir des réponses fournies à huit (8) questions ou énoncés additionnels.

Ces énoncés couvrent un vaste éventail de degrés de gravité de l'insécurité alimentaire, allant de la crainte de manquer de nourriture à une privation absolue de nourriture pendant toute une journée chez les enfants. Dans chaque énoncé, on précise que le manque d'argent ou de moyens pour se procurer des aliments est à l'origine de la situation ou du comportement. L'instrument de mesure ne tient pas compte de la faim attribuable à un régime ou un jeûne volontaire. Étant donné que tous les énoncés se rapportent aux 12 mois précédents, l'instrument de mesure permet de constater le degré de gravité le plus élevé d'insécurité alimentaire vécu par le ménage au cours de l'année ayant précédé l'enquête.

Les réponses aux dix énoncés relatifs aux adultes et aux huit énoncés relatifs aux enfants ont été regroupées en deux échelles distinctes (échelle de sécurité alimentaire des adultes et échelle de sécurité alimentaire des enfants, respectivement), puis analysées à partir de méthodes statistiques non linéaires fondées sur le modèle de mesure de Rasch. Ces échelles fournissent des mesures graduées et continues du degré de gravité de l'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens. En s'appuyant sur le nombre d'indications de l'insécurité alimentaire dans chacune des échelles, les ménages ont été classés en trois catégories à des fins de surveillance et d'analyse de l'accès à la nourriture dans la population en général et dans des sous-groupes de la population, à savoir « sécurité alimentaire », « insécurité alimentaire modérée » et « insécurité alimentaire grave ».

L'utilisation d'un instrument de mesure à indicateurs multiples comporte plusieurs avantages par rapport à l'utilisation d'une seule question ou de quelques questions seulement pour les raisons suivantes :

- On obtient des mesures plus fiables étant donné que les réponses dues à une mauvaise compréhension ou à une compréhension non uniforme d'une question ou d'un énoncé peuvent être annulées ou atténuées par les réponses à d'autres questions.
- On peut obtenir des mesures graduées de l'ampleur et de la gravité du phénomène sous-jacent.
- On peut évaluer dans quelle mesure et avec quelle précision chaque question ou énoncé contribue à la mesure du phénomène sous-jacent. En établissant des relations statistiques entre les réponses aux divers énoncés, on peut inférer la relation entre chaque énoncé et le phénomène sous-jacent. Les analyses de ces relations permettent de déterminer si l'instrument de mesure fonctionne de la même façon auprès de différents sous-groupes de la population et de différents groupes linguistiques et s'il conserve les mêmes caractéristiques au fil du temps.

On retrouve dans la présente annexe une évaluation de l'instrument de mesure à indicateurs multiples de la sécurité alimentaire des adultes et des enfants s'appuyant sur les données provenant de l'ESCC 2.2. Après avoir décrit la méthode d'élaboration des énoncés du MESAM, nous décrivons brièvement le modèle de mesure de Rasch utilisé pour évaluer la performance des énoncés sur la sécurité alimentaire et de l'instrument de mesure lui-même ainsi que les méthodes statistiques qui l'entourent. Enfin, nous expliquons comment ces outils ont été appliqués aux données sur la sécurité alimentaire provenant de l'ESCC 2.2 et nous présentons les résultats de l'évaluation.

## **B.1 Énoncés utilisés pour évaluer la sécurité alimentaire**

---

Les énoncés du MESAM ainsi que les méthodes utilisées pour regrouper les réponses en échelles de mesure de la sécurité alimentaire chez les adultes et chez les enfants ont été adaptés à partir de méthodes de mesure de la sécurité alimentaire développées aux États-Unis (Bickel, Nord, Price et coll., 2000; Hamilton, Cook, Thompson et coll., 1997a, 1997b; Nord et Bickel, 2002). Ces méthodes de mesure sont utilisées depuis 1995<sup>21</sup> pour

---

<sup>21</sup> Veuillez consulter Nord, Andrews et Carlson (2006), le rapport le plus récent de cette série.

suivre l'évolution annuelle de la sécurité alimentaire aux États-Unis. Elles ont aussi été utilisées dans de nombreuses études portant sur les déterminants de l'insécurité alimentaire et les conséquences de celle-ci aux États-Unis et au Canada.

Ces méthodes de mesure fonctionnent bien aux États-Unis étant donné que les comportements et les expériences auxquels les énoncés du module font référence aux expériences et réactions observées le plus souvent dans la population américaine aux prises avec des ressources insuffisantes pour l'alimentation. Ces résultats sont dus au fait que les énoncés ont été formulés en s'appuyant sur un grand nombre d'études menées auprès de familles américaines à faible revenu auxquelles on avait demandé de raconter leurs expériences de privation de nourriture, de décrire ces expériences et d'expliquer les mesures qu'elles avaient prises pour y faire face (Radimer, Olson et Campbell, 1990; Radimer, Olson, Greene et coll., 1992; Wehler, Scott et Anderson, 1992). Ces énoncés reflètent donc des conditions, des expériences et des comportements familiaux; ils sont formulés dans un langage simple et naturel inspiré d'études qualitatives sur le sujet.

Après avoir été légèrement modifiés pour tenir compte du contexte canadien, ces énoncés ont également bien fonctionné, autant auprès des ménages anglophones que francophones et autochtones ayant participé à l'ESCC 2.2, comme on pourra le constater dans la présente annexe.

## **B.2 Évaluation des données sur la sécurité alimentaire provenant de l'ESCC**

---

### **B.2.1 Concepts de base : gravité de l'énoncé et gravité de la situation du ménage**

Une caractéristique essentielle des échelles de sécurité alimentaire réside dans le fait que leurs énoncés couvrent des degrés de gravité très divers. Le degré de gravité associé à chaque énoncé (« calibration des énoncés », « score de l'énoncé » ou encore « score de gravité de l'énoncé ») est estimé empiriquement à partir du profil général des réponses fournies à l'ensemble des énoncés de l'échelle par les ménages interviewés. Toutefois, un simple examen des énoncés permet aussi de se prononcer intuitivement sur leur degré de gravité. Par exemple, ne rien manger durant toute une journée témoigne d'une insécurité alimentaire plus grave que le fait de réduire la quantité d'aliments ou de sauter des repas, toutes ces manifestations étant plus graves que la crainte de manquer de nourriture.

Les profils de réponse des ménages interrogés reflètent les différences au niveau de la gravité des énoncés. Ainsi, un moins grand nombre de ménages répondent affirmativement aux énoncés indiquant une insécurité alimentaire plus grave comparativement aux énoncés indiquant une situation moins grave. Un ménage qui répond affirmativement à un énoncé de gravité moyenne aura sans doute répondu de la même façon aux énoncés de plus faible gravité qui précèdent celui-ci, tandis qu'un ménage qui répond négativement à un énoncé de gravité moyenne devrait répondre de la même façon à tous les énoncés de gravité plus élevée subséquents. Bien que ces profils types de réponses ne soient pas universels, ils sont prédominants. Dans les cas où des ménages s'en écartent, l'écart est plutôt faible.

On retrouve dans le modèle de mesure de Rasch une formalisation du concept de classement des énoncés selon leur gravité ainsi que des méthodes statistiques normalisées permettant d'estimer la gravité de chacun des énoncés (par rapport aux autres énoncés) et d'évaluer dans quelle mesure les profils de réponse observés dans un ensemble de données vont dans le sens du classement en fonction de la gravité<sup>22</sup>. Les statistiques entourant ce modèle permettent en outre de situer chaque ménage sur un continuum s'étendant de la « sécurité alimentaire totale » à l'« insécurité alimentaire grave » selon le nombre de conditions caractéristiques de l'insécurité alimentaire rapportées par les ménages.

L'une des caractéristiques importantes du modèle de Rasch réside dans le fait que le score brut attribué à un ménage (le nombre de situations caractéristiques de l'insécurité alimentaire rapportées par le ménage) est un indicateur ordinal de la gravité de l'insécurité alimentaire des ménages. Ainsi, les ménages affichant des scores bruts plus élevés avaient été en insécurité alimentaire plus grave. Dans le même ordre d'idées, tous les ménages affichant le même score brut avaient vécu un même degré de gravité de l'insécurité alimentaire, quel que soit le groupe de conditions rapportées. Cette caractéristique simplifie l'utilisation et l'interprétation de l'instrument de mesure.

---

<sup>22</sup> Pour obtenir des précisions sur le modèle de Rasch, on peut consulter Baker (1992), Fischer et Molenaar (1995), Hambleton, Swaminathan et Rogers (1991) et Wright (1977, 1983) ou le site Web du MESA Psychometric Laboratory de l'University of Chicago, à l'adresse : [www.rasch.org](http://www.rasch.org). On retrouve des explications sur l'utilisation des méthodes de Rasch lors de l'élaboration ou de l'évaluation des échelles de sécurité alimentaire dans Bickel, Nord, Price et coll. (2000), Hamilton, Cook, Thompson et coll. (1997a, 1997b), Nord (2002, 2003) et Nord et Bickel (2002).

## **B.2.2 Comparaison du fonctionnement de l'instrument de mesure dans des contextes linguistiques et culturels différents**

Pour pouvoir comparer la prévalence de l'insécurité alimentaire entre deux groupes linguistiques ou contextes culturels, il faut que l'instrument de mesure de la sécurité alimentaire fonctionne de la même façon auprès de ces groupes. Pour vérifier si c'est bien le cas, on analyse les réponses des deux groupes à chacun des énoncés à partir du modèle de Rasch. Après avoir comparé la gravité relative des scores entourant les énoncés obtenus chez les deux groupes, on procède à un ajustement interne des énoncés pour chacun des groupes en s'appuyant sur des calculs statistiques. Lorsqu'on observe une même gravité relative dans les deux groupes pour chacun des énoncés, on compare les écarts-types des scores entourant les énoncés, ce qui permet de connaître la discrimination moyenne des énoncés, autrement dit la conformité au modèle de Rasch.

## **B.3 Évaluation des données sur la sécurité alimentaire de l'ESCC**

---

### **B.3.1 Échelle de sécurité alimentaire des adultes**

Les statistiques d'ajustement interne des énoncés<sup>23</sup> indiquent que les énoncés relatifs à la sécurité alimentaire des adultes mesuraient tous la même condition sous-jacente (l'insécurité alimentaire), que les entrevues aient été menées en anglais ou en français ou auprès des répondants s'étant déclarés de culture ou d'origine ethnique autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit; voir le tableau B.1). Ces statistiques permettent de mesurer tout écart observé entre un énoncé et le résultat

---

<sup>23</sup> Le modèle de Rasch sert de fondement aux statistiques d'« ajustement » permettant de déterminer dans quelle mesure chaque énoncé, chaque ménage et l'ensemble des données sont conformes aux hypothèses du modèle de mesure retenu. On utilise couramment des statistiques d'ajustement interne des énoncés pour déterminer si tous les énoncés compris dans une échelle mesurent la même condition sous-jacente et s'ils le font avec une discrimination égale, conformément à l'hypothèse du modèle de Rasch. Après avoir calibré les énoncés et estimé les scores des ménages, on calcule la probabilité de réponse affirmative pour chaque case de la matrice ménage/ énoncé. On effectue ensuite des calculs statistiques d'ajustement interne pour comparer les réponses réelles aux réponses attendues selon la probabilité indiquée dans chaque case de la matrice.

attendu compte tenu du modèle de Rasch. On s'attend à obtenir une valeur de 1, les valeurs supérieures à 1 indiquant une association inférieure à la moyenne avec la condition sous-jacente. Les valeurs entre 0,8 et 1,2 sont généralement considérées conformes à l'hypothèse de Rasch de discrimination égale des énoncés. Les énoncés ayant obtenu des valeurs entre 0,7 et 1,3 demeurent acceptables dans ce contexte particulier, mais non ceux ayant obtenu des valeurs supérieures à 1,2 puisque cela indique que les énoncés n'étaient pas toujours compris de la même façon et qu'ils devraient donc être reformulés ou supprimés. Les énoncés ayant obtenu des valeurs inférieures à 0,8 sont plus étroitement associés à la condition sous-jacente; ils ont toutefois moins de valeur dans une échelle à pondération égale. Il pourrait être justifié d'utiliser un modèle biparamétrique pour attribuer plus de poids à ces derniers énoncés.

L'énoncé « Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés » était le seul énoncé présentant un ajustement interne supérieur à 1,2. Cet énoncé était donc, soit compris de façon moins uniforme que les autres énoncés, soit moins étroitement relié à la condition sous-jacente (l'insécurité alimentaire). Cela semblait particulièrement être le cas chez les ménages interviewés en français. Il pourrait être indiqué d'entreprendre des recherches plus poussées à cet égard. Cet énoncé avait aussi obtenu une valeur élevée d'ajustement interne dans l'enquête sur la sécurité alimentaire menée aux États-Unis en 2004.

La faible valeur d'ajustement interne de l'énoncé « Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous » indique que cet énoncé est moins bien associé que d'autres à la condition sous-jacente mesurée par l'ensemble des énoncés. Cela semblait particulièrement être le cas chez les ménages interviewés en français et chez les ménages autochtones. Le fait d'inclure cet énoncé dans l'échelle ne pose pas de problème, même si celui-ci a un peu moins de valeur dans l'instrument de mesure à pondération égale fondé sur le modèle de Rasch.

## Notes

---

**Tableau B.1** Statistiques d'ajustement interne des énoncés, échelle de sécurité alimentaire des adultes, ESCC 2004. Comparaison entre les résultats des entrevues menées en anglais, en français et auprès des Autochtones et ceux de l'US CPS-Food Security Supplement 2004<sup>1</sup>

Énoncé <sup>2</sup>	ESCC anglais	ESCC français	ESCC Autochtones	CPS-FSS États-Unis
Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent	1,02	0,98	0,95	1,02
Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter	0,99	1,06	1,08	0,89
Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés	1,22	1,25	1,16	1,28
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas	0,83	0,85	0,87	0,84
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas pendant 3 mois ou plus	0,90	0,94	1,01	0,90
Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous	0,79	0,71	0,75	0,80
Vous-même avez déjà eu faim sans pouvoir manger	0,86	1,05	0,77	0,95
Vous-même avez perdu du poids	0,98	0,97	0,89	0,94
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger	0,99	0,94	0,98	0,98
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger pendant 3 mois ou plus	0,95	0,86	0,99	0,98
<b>Nombre de cas<sup>3</sup></b>	<b>3 835</b>	<b>578</b>	<b>547</b>	<b>8 636</b>

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

CPS *Current Population Survey* (États-Unis)

CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

## Notes :

1. Les sous-échantillons de répondants anglophones et francophones ont été définis à partir de la langue de l'entrevue. Le sous-échantillon de répondants autochtones a été défini à partir du nombre de répondants qui ont déclaré être de culture ou d'origine ethnique autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit). Les Autochtones ont aussi été inclus dans le sous-échantillon de répondants anglophones ou francophones selon la langue dans laquelle ils ont été interviewés. Ils représentent toutefois une proportion minimale de ces sous-échantillons. Les statistiques d'ajustement interne des énoncés ont été obtenues à partir de deux analyses distinctes, l'une omettant les deux énoncés « pendant 3 mois ou plus » et l'autre incluant ces énoncés tout en omettant l'énoncé « déjà pendant l'année ». De cette façon, les estimations d'énoncés mutuellement dépendants ne comportent pas de biais. On a utilisé des méthodes du maximum de vraisemblance conditionnel (MVC) pour estimer les paramètres du modèle.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. Dans les analyses d'étalonnage, le nombre de cas est beaucoup plus faible que le nombre total de ménages interviewés. Les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « sécurité alimentaire ». De la même façon, les ménages qui ont répondu affirmativement aux 10 énoncés relatifs à l'insécurité alimentaire des adultes n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « insécurité alimentaire grave ».

L'échelle de sécurité alimentaire des adultes mesurait essentiellement la même condition dans les trois sous-populations évaluées au Canada et dans l'ensemble de la population évaluée aux États-Unis (voir le tableau B.2). On retrouve à la figure B.1 une comparaison des scores de gravité des énoncés présentés au tableau B.2 entre les ménages interviewés en français et ceux interviewés en anglais lors de l'ESCC 2.2. L'ordre de gravité des énoncés était le même dans les deux sous-populations; la gravité relative des énoncés était similaire, quoique non identique. On observait des différences statistiquement significatives entre ces deux sous-populations quant à deux énoncés. Ainsi, l'énoncé « Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter » a été perçu comme étant plus grave (c.-à-d. moins susceptible d'être relié à une réponse affirmative, compte tenu des réponses aux énoncés précédents) dans les ménages interviewés en français que dans ceux interviewés en anglais. On observait l'inverse pour l'énoncé « Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous ». Bien que ces différences ne soient pas assez marquées pour être considérées vraiment importantes, on pourrait observer des ensembles légèrement différents de conditions déclarées d'une sous-population à l'autre chez les ménages affichant un même score brut. Ces légères différences entre les scores entourant les énoncés pourraient être dues à une description différente des conditions objectives dans les versions anglaise et française des énoncés.

**Tableau B.2** Scores de gravité des énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, ESCC 2004. Comparaison entre les résultats des entrevues menées en anglais, en français et auprès des Autochtones et ceux de l'US CPS–Food Security Supplement 2004<sup>1</sup>

Énoncé <sup>2</sup>	ESCC anglais	ESCC français	ESCC Autochtones	CPS-FSS États-Unis
Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent	6,53	6,43	6,12	6,39
Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter	7,54	7,84	7,38	7,38
Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés	7,37	7,19	7,54	7,73
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas	9,46	9,58	9,62	9,29
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas pendant 3 mois ou plus	10,25	10,28	10,70	10,19
Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous	9,41	9,16	9,62	9,46
Vous-même avez déjà eu faim sans pouvoir manger	11,00	11,07	11,05	11,19
Vous-même avez perdu du poids	12,03	12,30	12,12	12,06
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger	12,96	12,95	12,62	12,88
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger pendant 3 mois ou plus	13,45	13,20	13,24	13,44
<b>Moyenne</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
<b>Écart-type</b>	<b>2,393</b>	<b>2,395</b>	<b>2,395</b>	<b>2,395</b>
<b>Paramètre de discrimination</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
<b>Nombre de cas<sup>3</sup></b>	<b>3 835</b>	<b>578</b>	<b>547</b>	<b>8 636</b>

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

CPS *Current Population Survey* (États-Unis)

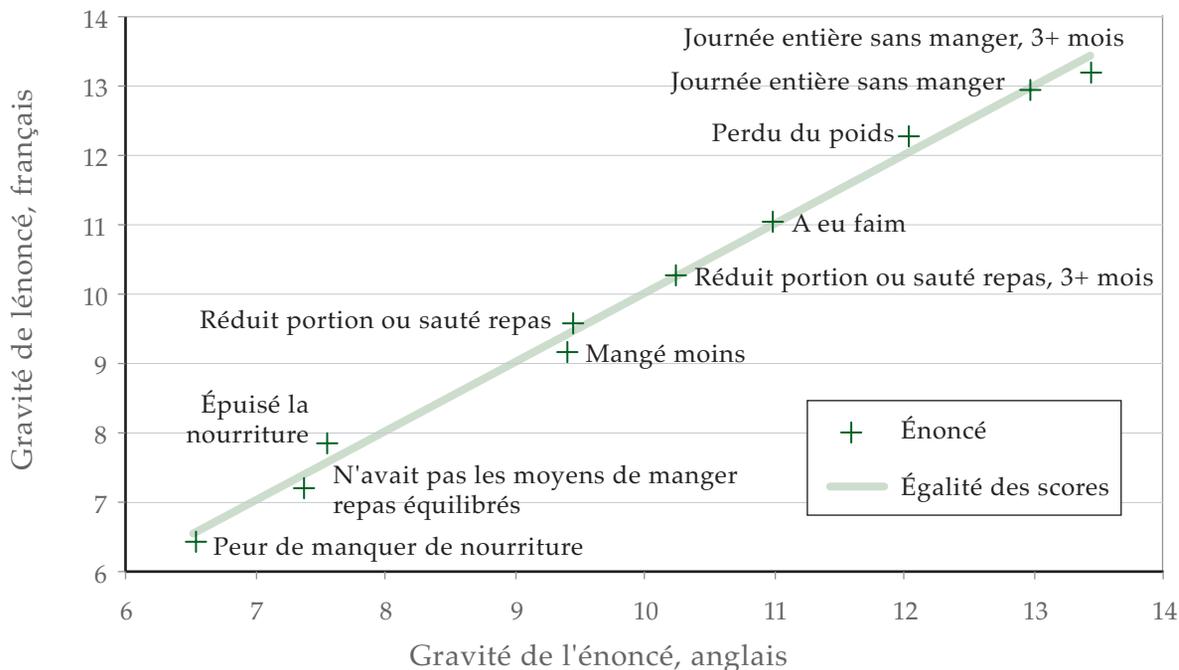
CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

## Notes :

---

1. Les sous-échantillons de répondants anglophones et francophones ont été définis à partir de la langue de l'entrevue. Le sous-échantillon de répondants autochtones a été défini à partir du nombre de répondants qui ont déclaré être de culture ou d'origine ethnique autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit). Les Autochtones ont aussi été inclus dans le sous-échantillon de répondants anglophones ou francophones selon la langue dans laquelle ils ont été interviewés. Ils représentent toutefois une proportion minimale de ces sous-échantillons. Les statistiques d'ajustement interne des énoncés ont été obtenues à partir de deux analyses distinctes, l'une omettant les deux énoncés « pendant 3 mois ou plus » et l'autre incluant ces énoncés tout en omettant l'énoncé suivant « déjà pendant l'année ». De cette façon, les estimations d'énoncés mutuellement dépendants ne comportent pas de biais. On a utilisé des méthodes du maximum de vraisemblance conditionnel (MVC) pour estimer les paramètres du modèle.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. Dans les analyses d'étalonnage, le nombre de cas est beaucoup plus faible que le nombre total de ménages interviewés. Les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « sécurité alimentaire ». De la même façon, les ménages qui ont répondu affirmativement aux 10 énoncés relatifs à l'insécurité alimentaire des adultes n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence, après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « insécurité alimentaire grave ».

**Figure B.1** Comparaison des scores entourant les énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, entrevues en français et entrevues en anglais, ESCC 2004



ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

On retrouve à la figure B.2 une comparaison des scores de gravité des énoncés présentés au tableau B.2 entre les ménages autochtones ayant été interviewés dans le cadre de l'ESCC 2.2<sup>24</sup> et l'ensemble des ménages interviewés en anglais. L'ordre de gravité des énoncés était le même dans les deux sous-populations à l'exception des énoncés « Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il

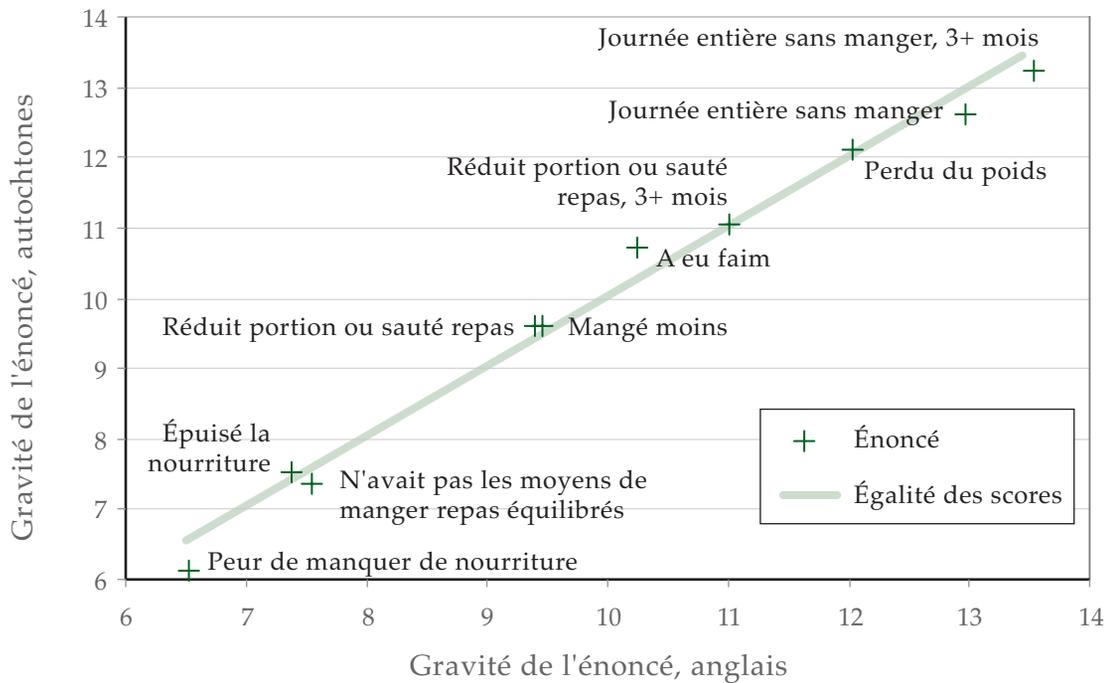
<sup>24</sup> De nombreux ménages autochtones ont été interviewés en anglais. Bien que ceux-ci aient été inclus dans l'analyse entourant les ménages interviewés en anglais, ils représentent une proportion minimale de répondants dans ce sous-échantillon.

n’y avait pas d’argent pour en racheter » et « Vous et les membres de votre ménage n’aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés » qui étaient inversés d’un groupe à l’autre même s’ils affichaient des scores presque égaux dans les deux groupes. La gravité relative des énoncés était similaire quoique non identique. On observait des différences statistiquement significatives entre deux autres énoncés d’une sous-population à l’autre. Ainsi, l’énoncé « Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d’argent » était perçu comme étant moins grave (c.-à-d. plus susceptible d’être relié à une réponse affirmative, compte tenu des réponses fournies aux autres énoncés) dans les ménages autochtones que dans l’ensemble des ménages interviewés en anglais. On observait l’inverse dans le cas de l’énoncé « Vous ou d’autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas [pendant 3 mois ou plus] ». Bien que ces différences ne soient pas assez marquées pour être considérées vraiment importantes, on pourrait observer des ensembles légèrement différents de conditions déclarées d’une sous-population à l’autre dans le cas des ménages affichant un même score brut. Le degré de gravité plus élevé de l’énoncé « Vous ou d’autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas [pendant 3 mois ou plus] » comporte un léger biais vers le bas quant à la prévalence de l’insécurité alimentaire grave dans les ménages autochtones comparativement aux ménages non autochtones étant donné que le niveau de gravité de cet énoncé se rapproche du seuil de l’insécurité alimentaire grave.

Étant donné qu’on observe une gravité relative similaire des énoncés dans les trois sous-populations (voir le tableau B.2), on peut comparer les statistiques entourant la prévalence relatives à ces groupes. Le biais pouvant résulter de différences au niveau de la compréhension des énoncés par ces trois groupes de ménages ou de leur façon de vivre et de décrire l’insécurité alimentaire est donc faible ou négligeable.

La discrimination moyenne à l’égard des énoncés était presque identique dans les trois sous-populations analysées. Les scores obtenus dans les trois groupes pour chacun des énoncés sont présentés au tableau B.2. Ces scores ont été estimés à partir d’une échelle logistique (c.-à-d. que le paramètre de discrimination est égal à 1,0). Aucun ajustement n’a été fait pour tenir compte des différences au niveau de la discrimination, ces différences ayant été considérées négligeables après avoir été mesurées à partir des écarts-types des scores entourant les énoncés. On constate donc une concordance des profils de réponse et du classement des énoncés en fonction de la gravité entre les trois sous-populations.

**Figure B.2** Comparaison des scores entourant les énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, ménages autochtones et ensemble des ménages interviewés en anglais, ESCC 2004<sup>1</sup>



ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

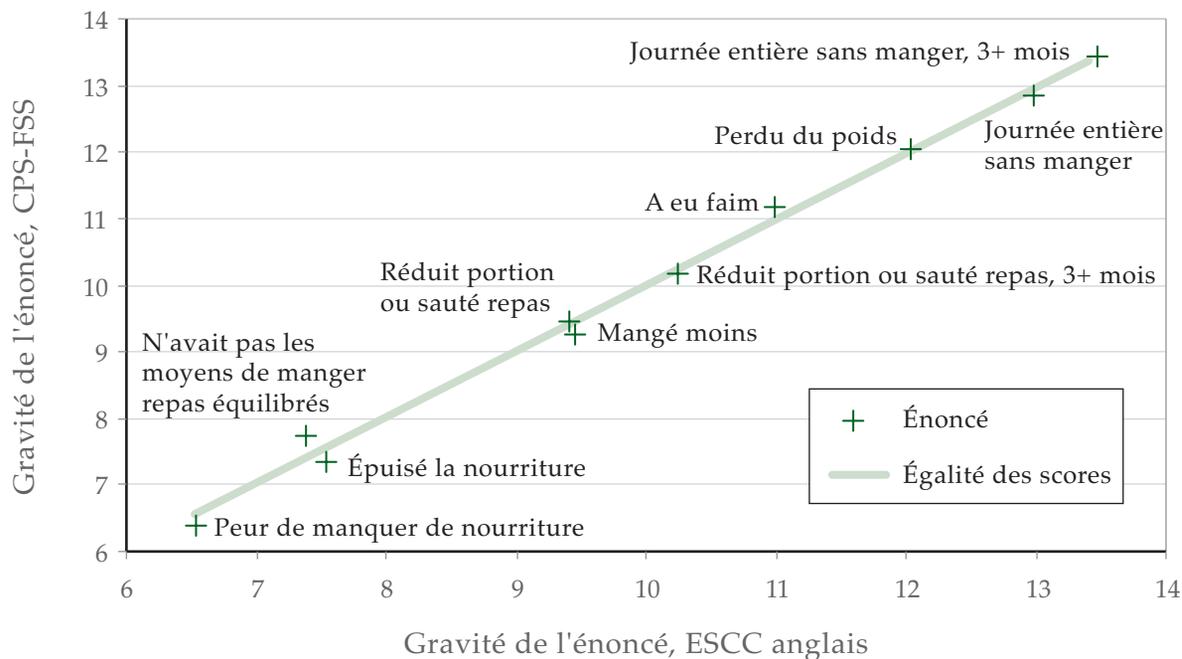
**Note :**

1. De nombreux ménages autochtones ont été interviewés en anglais. Bien que ceux-ci aient été inclus dans l'analyse entourant les ménages interviewés en anglais, ils représentent une proportion minimale de répondants dans ce sous-échantillon.

On a aussi comparé les scores entourant les énoncés présentés dans le *Food Security Supplement* de la *Current Population Survey* (CPS-FSS) (enquête nationale sur la sécurité alimentaire menée aux États-Unis) à ceux du sous-échantillon de répondants interviewés en anglais dans le cadre de l'ESCC 2.2 (voir le tableau B.2 et la figure B.3). Il n'est pas indispensable que la gravité relative des énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes soit la même au Canada qu'aux États-Unis pour que cette échelle fonctionne adéquatement. Il est toutefois intéressant de pouvoir vérifier si l'ampleur de l'insécurité alimentaire est la même dans les deux pays et si les statistiques entourant la prévalence sont comparables d'un pays à l'autre.

L'insécurité alimentaire est ressentie et décrite de façon très similaire aux États-Unis et au Canada. En effet, on observait le même classement des scores de gravité des énoncés dans les deux pays, à l'exception de deux ensembles d'énoncés de gravité à peu près égale qui avaient été inversés d'un pays à l'autre. Bien que plusieurs différences entre les scores de gravité des énoncés soient statistiquement significatives (le grand nombre de ménages interviewés dans chacun des pays a entraîné de légères erreurs dans les scores estimés), une seule de ces différences est vraiment importante, à savoir le degré de gravité plus élevé entourant l'énoncé « Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés » aux États-Unis puisque cela entraînerait un léger biais vers le bas quant à la prévalence de l'insécurité alimentaire aux États-Unis comparativement à celle observée au Canada si l'instrument de mesure prévoyait un même seuil d'insécurité alimentaire au niveau des scores bruts.

**Figure B.3** Comparaison des scores entourant les énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, *US CPS–Food Security Supplement 2004* et répondants interviewés en anglais dans le cadre de l'ESCC 2004



ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes  
 CPS *Current Population Survey* (États-Unis)  
 CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

Bien que le score brut obtenu sur l'échelle de sécurité alimentaire des adultes, à savoir le nombre de conditions d'insécurité alimentaire reliées à une réponse affirmative, soit un indicateur ordinal de la gravité de l'insécurité alimentaire chez les adultes, les intervalles ne sont pas égaux entre les scores bruts successifs. Les scores attribués à chacun des scores bruts dans l'échelle du maximum de vraisemblance permettent de mesurer les intervalles entre les degrés de gravité des énoncés; on peut les utiliser dans des modèles linéaires, tels que les modèles de corrélation et de régression. On retrouve les scores estimés pour l'échantillon combinant les ménages interviewés en anglais et ceux interviewés en français au tableau B.3. Les scores obtenus à partir de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes au sein des ménages dans le cadre de l'ESCC 2.2 sont présentés au tableau B.4. Ces scores sont fondés sur les résultats présentés au tableau B.3. On utilise des échelles logistiques (coefficient de discrimination égal à 1,0); le score de gravité moyen des énoncés a été fixé à 10<sup>25</sup>.

Dans une perspective de modélisation statistique, les scores obtenus à partir de telles échelles ont une utilité plutôt limitée puisqu'on ignore le score associé aux ménages obtenant un score brut nul. Bien qu'on sache que les adultes au sein de ces ménages sont en meilleure situation de sécurité alimentaire que ceux vivant dans des ménages ayant obtenu un score brut de 1, l'ampleur de cette différence ne peut pas être estimée avec certitude. Lorsqu'on inclut les ménages ayant obtenu un score brut de zéro dans les analyses linéaires, il faut utiliser des techniques tenant compte de l'incertitude entourant la véritable situation de sécurité alimentaire. On ne connaît pas non plus la véritable gravité de l'insécurité alimentaire chez les ménages affichant un score brut de 10. Les estimations présentées au tableau B.4 ont été calculées en attribuant un score brut hypothétique de 9,5 à ce dernier groupe de ménages. Cela entraîne peu ou pas de distorsion dans les analyses linéaires, étant donné que les ménages se trouvant dans cette situation extrêmement grave d'insécurité alimentaire représentent habituellement une très faible proportion de l'échantillon analysé.

---

<sup>25</sup> La fixation du point zéro sur une échelle de type Rasch est arbitraire. La valeur de 10 vise à s'assurer que tous les scores entourant les énoncés et les ménages soient positifs.

**Tableau B.3** Scores de gravité des énoncés, échelle de sécurité alimentaire des adultes<sup>1</sup>, ESCC 2004

Énoncé <sup>2</sup>	Score de gravité de l'énoncé	Erreur-type d'estimation
Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent	6,52	0,041
Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter	7,58	0,040
Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés	7,35	0,040
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas	9,47	0,049
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas pendant 3 mois ou plus	10,25	0,056
Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous	9,38	0,048
Vous-même avez déjà eu faim sans pouvoir manger	11,01	0,063
Vous-même avez perdu du poids	12,06	0,076
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger	12,96	0,092
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger pendant 3 mois ou plus	13,42	0,106
<b>Moyenne</b>	<b>10,00</b>	
<b>Écart-type</b>	<b>2,391</b>	
<b>Paramètre de discrimination</b>	<b>1,00</b>	
<b>Nombre de cas<sup>3</sup></b>	<b>4 413</b>	

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

## Notes :

---

1. Les scores entourant les énoncés ont été estimés à partir des données provenant de l'échantillon combinant les répondants anglophones et francophones. Les scores de gravité des énoncés ont été obtenus à partir de deux analyses distinctes, l'une omettant les deux énoncés « pendant 3 mois ou plus » et l'autre incluant ces énoncés tout en omettant l'énoncé « déjà pendant l'année ». De cette façon, les estimations d'énoncés mutuellement dépendants ne comportent pas de biais. On a utilisé des méthodes du maximum de vraisemblance conditionnel (MVC) pour estimer les paramètres du modèle.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. Dans les analyses d'étalonnage, le nombre de cas est beaucoup plus faible que le nombre total de ménages interviewés. Les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « sécurité alimentaire ». De la même façon, les ménages qui ont répondu affirmativement aux 10 énoncés relatifs à l'insécurité alimentaire des adultes n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence, après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des adultes intitulée « insécurité alimentaire grave ».

**Tableau B.4** ESCC 2004, scores obtenus sur l'échelle de sécurité alimentaire des adultes et situation de sécurité alimentaire correspondant à chaque score brut<sup>1</sup>

Score brut de sécurité alimentaire des adultes	Score obtenu sur l'échelle de sécurité alimentaire des adultes	Erreur-type de mesure	Situation de sécurité alimentaire des adultes
0	... <sup>2</sup>	...	Sécurité alimentaire
1	6,2	1,19	
2	7,4	1,00	Insécurité alimentaire modérée
3	8,3	0,94	
4	9,2	0,91	
5	10,0	0,90	
6	10,8	0,91	Insécurité alimentaire grave
7	11,7	0,94	
8	12,6	1,00	
9	13,8	1,19	
10	14,7 <sup>3</sup>	1,54	

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

... Sans objet

**Notes :**

1. Les scores présentés dans ce tableau ont été estimés à partir de méthodes du maximum de vraisemblance en tenant compte des scores de gravité de chacun des énoncés présentés au tableau B.3 pour l'échantillon combinant les sous-échantillons interviewés en anglais ou en français dans le cadre de l'ESCC.
2. Les scores des ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire (score brut nul) n'ont pas été inclus dans cette échelle. Bien que les adultes de ces ménages soient en meilleure situation de sécurité alimentaire que ceux des ménages ayant obtenu un score brut de 1, l'ampleur de l'intervalle ne peut être estimée avec certitude.
3. Les scores des ménages ayant déclaré les 10 conditions d'insécurité alimentaire des adultes (score brut de 10) qui sont présentés dans ce tableau sont fondés sur l'utilisation d'un score brut hypothétique de 9,5 plutôt que sur le véritable score obtenu.

### B.3.2 Échelle de sécurité alimentaire des enfants

À des fins de modélisation, l'échelle de sécurité alimentaire des enfants utilisée dans le cadre de l'ESCC renferme sept des huit énoncés relatifs aux enfants de l'*US Children's Food Security Scale*. L'énoncé de l'ESCC « Un ou plusieurs des enfants a / ont passé une journée entière sans manger » n'a pas été inclus lors de la modélisation étant donné que très peu de ménages avaient fourni une réponse affirmative à cette condition d'insécurité alimentaire grave et qu'il s'agissait presque exclusivement de ménages ayant déclaré toutes les autres conditions d'insécurité alimentaire chez les enfants. Cet énoncé a été supprimé de l'échelle puisqu'il ne permettait d'obtenir aucune information essentielle et que sa calibration (score de gravité) ne pouvait être estimée de manière fiable. Toutefois, les huit énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants ont été inclus dans l'analyse visant à déterminer la situation de sécurité alimentaire des enfants.

Les modèles de mesure relatifs à l'échelle des enfants ont d'abord été évalués en considérant séparément les ménages interviewés en anglais, ceux interviewés en français et les ménages autochtones. La taille de ces échantillons était relativement faible puisque les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire chez les enfants n'ont pas été inclus dans ces analyses. On n'a observé aucune différence statistiquement significative entre les scores de gravité des énoncés. Le test du rapport de vraisemblance a confirmé qu'on n'améliorait pas le modèle de façon statistiquement significative en procédant à une modélisation distincte des sous-populations. C'est pourquoi les résultats présentés ici sont reliés à l'échantillon combinant les ménages interviewés en anglais et ceux interviewés en français.

L'utilisation de statistiques d'ajustement interne a confirmé que les sept énoncés relatifs aux enfants mesuraient tous la même condition sous-jacente (voir le tableau B.5), la valeur la plus élevée d'ajustement interne étant de 1,08, une valeur bien inférieure à celle de 1,2 fixée comme limite supérieure de l'intervalle acceptable. L'énoncé « Les enfants ne mangeaient pas assez » était un peu mieux relié à la condition sous-jacente que les autres énoncés, tout comme dans l'*US CPS-FSS*.

La gravité relative des énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants était très similaire dans l'*US CPS-FSS* et dans l'ESCC (voir le tableau B.6 et la figure B.4). Les degrés de gravité de l'insécurité alimentaire mesurés chez les enfants et les statistiques entourant la prévalence de celle-ci dans la population en général peuvent donc être considérés directement comparables entre les deux pays.

On retrouve au tableau B.7 les scores obtenus sur l'échelle de sécurité alimentaire des enfants par rapport à chacun des scores bruts. Les mises en garde relatives à l'utilisation des scores obtenus sur l'échelle de sécurité alimentaire des adultes s'appliquent aussi dans le cas des enfants.

**Tableau B.5** Statistiques d'ajustement interne, comparaison entre l'échelle de sécurité alimentaire des enfants de l'ESCC 2004 et l'US CPS–Food Security Supplement 2004<sup>1</sup>

Énoncé <sup>2</sup>	ESCC	US CPS-FSS
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants	1,04	1,03
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants	0,86	0,87
Les enfants ne mangeaient pas assez	0,77	0,79
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants	1,08	0,99
Les enfants ont déjà eu faim	0,95	1,01
Un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas	0,94	0,99
Un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas pendant 3 mois ou plus	0,89	0,92
<b>Nombre de cas<sup>3</sup></b>	<b>1 650</b>	<b>2 740</b>

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

CPS *Current Population Survey* (États-Unis)

CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

#### Notes :

1. Les sous-échantillons interviewés en anglais ou en français dans le cadre de l'ESCC ont été combinés étant donné qu'on n'observait pas de différences significatives au niveau des scores de gravité des énoncés entre ces ménages, ni entre les ménages autochtones et non autochtones. Les statistiques d'ajustement interne ont été obtenues suite à deux analyses distinctes, l'une qui omet l'énoncé « un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas pendant 3 mois ou plus » et l'autre qui inclut cet énoncé tout en omettant l'énoncé « déjà pendant l'année ». De cette façon, les estimations d'énoncés mutuellement dépendants ne comportent pas de biais. On a utilisé des méthodes du maximum de vraisemblance conditionnel (MVC) pour estimer les paramètres du modèle.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. Dans les analyses d'étalonnage, le nombre de cas est beaucoup plus faible que le nombre total de ménages interviewés. Les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des enfants intitulée « sécurité alimentaire ». De la même façon, les ménages qui ont répondu affirmativement aux 7 énoncés relatifs à l'insécurité alimentaire des enfants n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des enfants intitulée « insécurité alimentaire grave ».

**Tableau B.6** Scores de gravité des énoncés, comparaison entre l'échelle de sécurité alimentaire des enfants de l'ESCC 2004 et l'US CPS–Food Security Supplement 2004<sup>1</sup>

Énoncé <sup>2</sup>	ESCC	US CPS-FSS <sup>3</sup>
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants	5,19	4,72*
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants	6,66	6,87*
Les enfants ne mangeaient pas assez	9,25	9,21
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants	11,55	11,56
Les enfants ont déjà eu faim	12,49	12,65
Un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas	12,81	13,15
Un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas pendant 3 mois ou plus	12,05	11,84
<b>Moyenne</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
<b>Écart-type</b>	<b>3,046</b>	<b>3,189</b>
<b>Paramètre de discrimination</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
<b>Nombre de cas<sup>4</sup></b>	<b>1 650</b>	<b>2 740</b>

\* Différence significative au seuil de confiance de 90 %.

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

CPS *Current Population Survey* (États-Unis)

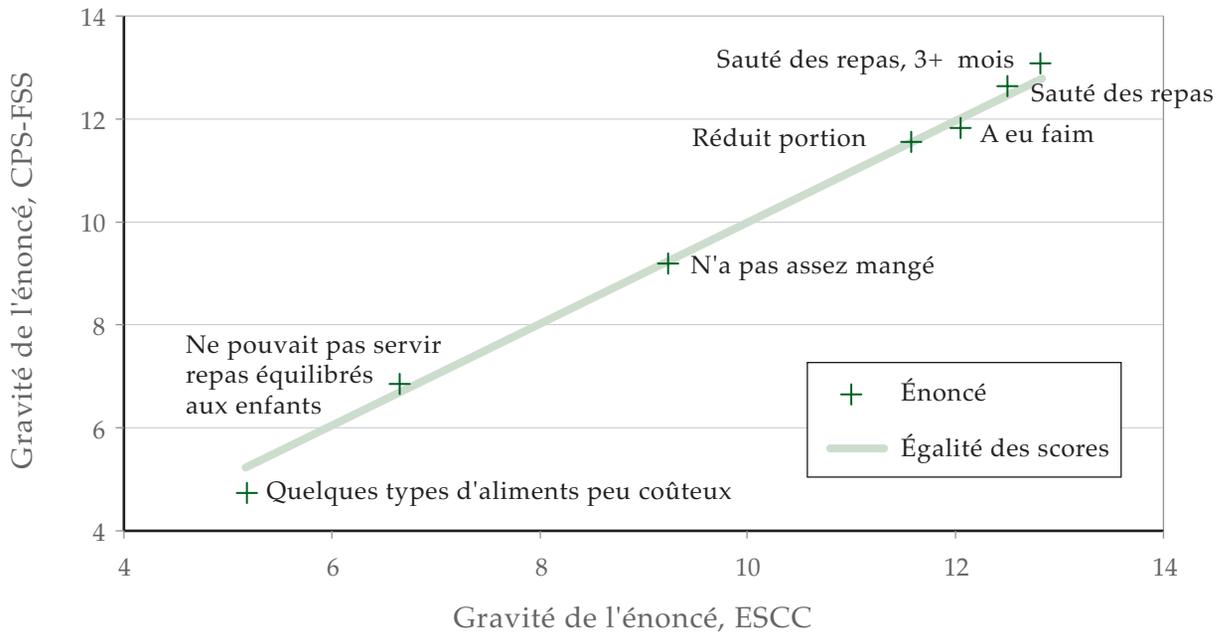
CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

## Notes :

---

1. Les sous-échantillons des répondants interviewés en anglais ou en français dans le cadre de l'ESCC ont été combinés étant donné qu'on n'observait pas de différences significatives au niveau des scores de gravité des énoncés entre ces ménages, ni entre les ménages autochtones et non autochtones. Les statistiques d'ajustement interne ont été obtenues suite à deux analyses distinctes, l'une qui omet l'énoncé « un ou plusieurs des enfants a / ont sauté des repas pendant 3 mois ou plus » et l'autre qui inclut cet énoncé tout en omettant l'énoncé « déjà pendant l'année ». De cette façon, les estimations d'énoncés mutuellement dépendants ne comportent pas de biais. On a utilisé des méthodes du maximum de vraisemblance conditionnel (MVC) pour estimer les paramètres du modèle.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. La dispersion des scores entourant les énoncés relatifs aux enfants était supérieure d'environ 5 % dans l'US CPS-FSS par rapport à celle observée dans l'ESCC. Les valeurs présentées dans ce tableau n'ont pas été ajustées pour tenir compte de cette différence. L'utilisation de scores ajustés à des fins de comparaison n'a révélé aucune différence statistiquement significative par rapport à l'utilisation de scores non ajustés.
4. Dans les analyses d'étalonnage, le nombre de cas est beaucoup plus faible que le nombre total de ménages interviewés. Les ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des enfants intitulée « sécurité alimentaire ». De la même façon, les ménages qui ont répondu affirmativement aux 7 énoncés relatifs à l'insécurité alimentaire des enfants n'ont pas été inclus dans les analyses d'étalonnage. Ils ont toutefois été inclus dans les calculs de la prévalence après avoir été classés dans la catégorie de sécurité alimentaire des enfants intitulée « insécurité alimentaire grave ».

**Figure B.4** Comparaison entre les scores obtenus aux énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants de l'ESCC 2004 et l'US CPS–Food Security Supplement 2004



ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes  
 CPS *Current Population Survey* (États-Unis)  
 CPS-FSS *Current Population Survey, Food Security Supplement* (États-Unis)

**Tableau B.7** ESCC 2004, scores obtenus sur l'échelle de sécurité alimentaire des enfants et situation de sécurité alimentaire correspondant à chaque score brut<sup>1</sup>

Score brut de sécurité alimentaire des adultes	Score obtenu sur l'échelle de sécurité alimentaire des adultes	Erreur-type de mesure	Situation de sécurité alimentaire des adultes
0	... <sup>2</sup>	...	Sécurité alimentaire
1	5,8	1,45	
2	8,0	1,48	Insécurité alimentaire modérée
3	9,9	1,27	
4	11,2	1,06	
5	12,3	1,00	Insécurité alimentaire grave
6	13,4	1,17	
7	14,3 <sup>3</sup>	1,52	

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

... Sans objet

**Notes :**

1. Les scores présentés dans ce tableau ont été estimés à partir de méthodes du maximum de vraisemblance en tenant compte des scores de gravité de chacun des énoncés présentés au tableau B.6 pour l'échantillon combinant les sous-échantillons interviewés en anglais ou en français dans le cadre de l'ESCC.
2. Les scores des ménages n'ayant déclaré aucune condition d'insécurité alimentaire (score brut nul) n'ont pas été inclus dans cette échelle. Bien que les adultes de ces ménages soient en meilleure situation de sécurité alimentaire que ceux des ménages ayant obtenu un score brut de 1, l'ampleur de l'intervalle ne peut être estimée avec certitude.
3. Les scores des ménages ayant déclaré les 7 conditions d'insécurité alimentaire des enfants (score brut de 7) qui sont présentés dans ce tableau sont fondés sur l'utilisation d'un score brut hypothétique de 6,5 plutôt que sur le véritable score obtenu.

## Bibliographie de l'annexe B

---

BAKER, F.B. *Item Response Theory: Parameter Estimation Techniques*, New York, Marcel Dekker, Inc., 1992.

BICKEL, G., M. NORD, C. PRICE et coll. *Guide to Measuring Household Food Security, Revised 2000*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 2000, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf](http://www.fns.usda.gov/fsec/files/fsguide.pdf), consulté le 2 mai 2006.

FISCHER, G.H. et I.W. MOLENAAR, éd. *Rasch Models: Foundations, Recent Developments, and Applications*, New York, Springer-Verlag, 1995.

HAMBLETON, R.K., H. SWAMINATHAN et H.J. ROGERS. *Fundamentals of Item Response Theory*, Newbury Park, CA, Sage Publications, Inc., 1991.

HAMILTON, W.L., J.T. COOK, W.W. THOMPSON et coll. *Household Food Security in the United States in 1995: Summary Report of the Food Security Measurement Project*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 1997a, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/sumrpt.pdf](http://www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/sumrpt.pdf), consulté le 2 mai 2006.

HAMILTON, W.L., J.T. COOK, W.W. THOMPSON et coll. *Household Food Security in the United States in 1995: Technical Report of the Food Security Measurement Project*, Alexandria, VA, Food and Nutrition Service, United States Department of Agriculture, 1997b, disponible à l'adresse : [www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/tech\\_rpt.pdf](http://www.fns.usda.gov/oane/menu/published/foodsecurity/tech_rpt.pdf), consulté le 2 mai 2006.

NORD, M. *A 30-Day Food Security Scale for Current Population Survey Food Security Supplement Data*, E-FAN No. 02015, Alexandria, VA, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 2002, disponible à l'adresse : [www.ers.usda.gov/publications/efan02015](http://www.ers.usda.gov/publications/efan02015), consulté le 2 mai 2006.

NORD, M. « Measuring the food security of elderly persons », *Fam Econ Nutr Rev*, vol. 15 (2003), p. 33–46, disponible à l'adresse : [www.usda.gov/cnpp/FENR/FENRv15n1/fenrv15n1p33.pdf](http://www.usda.gov/cnpp/FENR/FENRv15n1/fenrv15n1p33.pdf), consulté le 2 mai 2006.

NORD, M., M. ANDREWS et S. CARLSON. *Household Food Security in the United States, 2005*, Economic Research Report No. 29, Washington, DC, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 2006, disponible à l'adresse : [www.ers.usda.gov/publications/err29](http://www.ers.usda.gov/publications/err29), consulté le 16 novembre 2006.

NORD, M. et G. BICKEL. *Measuring Children's Food Security in U.S. Households, 1995–99*, Food Assistance and Nutrition Research Report No. 25, Washington, DC, Economic Research Service, United States Department of Agriculture, 2002, disponible à l'adresse : [www.ers.usda.gov/publications/fanrr25](http://www.ers.usda.gov/publications/fanrr25), consulté le 2 mai 2006.

RADIMER, K.L., C.M. OLSON et C.C. CAMPBELL. « Development of indicators to assess hunger », *J Nutr*, vol. 120 (1990) (supplément 11), p. 1544–1548.

RADIMER, K.L., C.M. OLSON, J.C. GREENE et coll. « Understanding hunger and developing indicators to assess it in women and children », *J Nutr Ed*, vol. 24 (1992), p. 36S–44S.

WEHLER, C.A., R.I. SCOTT et J.J. ANDERSON. « The Community Childhood Hunger Identification Project: a model of domestic hunger—demonstration project in Seattle, Washington », *J Nutr Ed*, vol. 24 (1992), p. 29S–35S.

WRIGHT, B.D. *Solving Measurement Problems with the Rasch Model*, IOM Research Memorandum Number 42, Chicago, IL, Mesa Psychometric Laboratory, University of Chicago, College of Education, 1977, disponible à l'adresse : [www.rasch.org/memos.htm](http://www.rasch.org/memos.htm), consulté le 2 mai 2006.

WRIGHT, B.D. *Fundamental Measurement in Social Science and Education*, IOM Research Memorandum Number 33a, Chicago, IL, Mesa Psychometric Laboratory, University of Chicago, College of Education, 1983, disponible à l'adresse : [www.rasch.org/memos.htm](http://www.rasch.org/memos.htm), consulté le 2 mai 2006.

## Notes

---

# Annexe C : Réponses aux énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages

Le pourcentage de ménages canadiens ayant répondu affirmativement à chacun des énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM) est présenté au tableau C.1.

On retrouve au tableau C.2 la distribution des ménages dans chacune des catégories de sécurité alimentaire en fonction des scores bruts<sup>26</sup>.

- La très grande majorité des ménages n'ont fourni aucune réponse affirmative aux conditions d'insécurité alimentaire relatives aux adultes (87,1 %)<sup>27</sup> ou aux enfants (90,5 %).
- Un faible pourcentage de ménages a fourni une réponse affirmative à une seule condition d'insécurité alimentaire relative aux adultes (3,9 %)<sup>28</sup> ou aux enfants (4,2 %). Ces ménages ont été considérés en situation de « sécurité alimentaire ».
  - Lorsqu'un seul énoncé de l'échelle de sécurité alimentaire des adultes recevait une réponse affirmative, il s'agissait le plus souvent des énoncés suivants : « Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent » (50,0 %), « Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés » (36,2 %) ou « Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter » (13,2 %) (données non présentées).
  - Lorsqu'un seul énoncé de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants recevait une réponse affirmative, il s'agissait le plus souvent des énoncés suivants : « Vous ou d'autres adultes dans

---

<sup>26</sup> Les estimations de la prévalence relatives à l'échelle de sécurité alimentaire des enfants ont été calculées uniquement chez les ménages avec enfants; les ménages sans enfants n'ont pas été inclus dans le dénominateur.

<sup>27</sup> 85,2 % des ménages avec enfants, 87,9 % des ménages sans enfants.

<sup>28</sup> 5,0 % des ménages avec enfants, 3,5 % des ménages sans enfants.

votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants » (80,2 %) et « Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants » (18,7 %) (données non présentées).

- Les adultes et les enfants de ces ménages ont été considérés en « sécurité alimentaire », même si dans certains cas, cette sécurité avait peut-être été plutôt incertaine à un moment ou l'autre de l'année.

## Notes

---

**Tableau C.1** Réponses aux énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages, Canada, 2004<sup>1,2</sup>

	Ménages ayant répondu affirmativement à l'énoncé <sup>3,4</sup>					
	Ensemble des ménages		Ménages avec enfants		Ménages sans enfants	
	n	%	n	%	n	%
<b>Échelle de sécurité alimentaire des adultes</b>						
Vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent	1 224 700	10,0	468 100	11,8	756 600	9,2
Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter	936 200	7,7	331 800	8,4	604 400	7,3
Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés	1 030 900	8,4	325 100	8,2	705 900	8,6
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas	530 000	4,3	162 200	4,1	367 700	4,5
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit votre portion ou sauté des repas pendant 3 mois ou plus	406 100	3,3	116 900	3,0	289 200	3,5
Vous-même avez déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous	561 500	4,6	179 300	4,5	382 200	4,6
Vous-même avez déjà eu faim sans pouvoir manger	317 800	2,6	79 900	2,0	237 900	2,9
Vous-même avez perdu du poids	198 000	1,6	44 000	1,1	154 000	1,9
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger	113 100	0,9	26 000	0,7	87 100	1,0
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez passé une journée entière sans manger pendant 3 mois ou plus	93 900	0,8	19 400	0,5	74 400	0,9
<b>Échelle de sécurité alimentaire des enfants<sup>5</sup></b>						
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants	337 400	2,8	337 400	2,8	...	...
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants	230 500	1,9	230 500	1,9	...	...
Les enfants ne mangeaient pas assez	98 800	0,8	98 800	0,8	...	...
Vous ou d'autres adultes dans votre ménage avez déjà réduit la portion d'un ou plusieurs enfants	25 300	0,2	25 300	0,2	...	...
Les enfants ont eu faim	21 100	0,2	21 100	0,2	...	...
Un ou plusieurs des enfants a/ont sauté des repas	14 900	0,1 <sup>E</sup>	14 900	0,1 <sup>E</sup>	...	...
Un ou plusieurs des enfants a/ont sauté des repas pendant 3 mois ou plus	10 500	0,1 <sup>E</sup>	10 500	0,1 <sup>E</sup>	...	...
Un ou plusieurs des enfants a/ont passé une journée entière sans manger	F	F	F	F	...	...

Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004  
 – Fichier partagé, poids des ménages

## Légende :

---

- n Taille pondérée de l'échantillon arrondie à la centaine la plus proche.
- E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
- F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.
- ... Sans objet.

## Notes :

---

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. Dans les énoncés lus aux répondants, on mentionne explicitement le manque de ressources (par exemple « ...parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture »).
3. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance (IC) de 95 % ont été calculés selon la méthode de rééchantillonnage « Bootstrap ».
4. Les ménages pour lesquels l'énoncé était « sans objet » ont été exclus du dénominateur.
5. Ces résultats sont reliés uniquement aux ménages avec enfants puisqu'on n'a pas utilisé cette échelle chez les ménages sans enfants. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.

**Tableau C.2** Pourcentage des ménages selon les scores bruts de sécurité alimentaire, échelle de sécurité alimentaire des adultes et échelle de sécurité alimentaire des enfants, Canada, 2004<sup>1,2</sup>

Score brut	Ensemble des ménages			Ménages avec enfants			Ménages sans enfants		
	%	% cumulé	Situation de sécurité alimentaire	%	% cumulé	Situation de sécurité alimentaire	%	% cumulé	Situation de sécurité alimentaire
<b>Échelle de sécurité alimentaire des adultes</b>									
0	87,1	87,1	Sécurité alimentaire	85,2	85,2	Sécurité alimentaire	87,9	87,9	Sécurité alimentaire
1	3,9	91,0	(91,0 %)	5,0	90,2	(90,2 %)	3,5	91,4	(91,4 %)
2	2,2	93,2	Insécurité alimentaire modérée (6,1 %)	3,0	93,2	Insécurité alimentaire modérée (7,5 %)	1,8	93,2	Insécurité alimentaire modérée (5,5 %)
3	2,2	95,3		2,5	95,7		2,0	95,2	
4	1,0	96,4		1,1	96,8		1,0	96,2	
5	0,8	97,1		0,9	97,7		0,7	96,9	
6	0,8	97,9	Insécurité alimentaire grave (2,9 %)	0,9	98,6	Insécurité alimentaire grave (2,3 %)	0,8	97,6	Insécurité alimentaire grave (3,1 %)
7	0,9	98,8		0,7	99,3		1,0	98,6	
8	0,5	99,3		0,4 <sup>E</sup>	99,6		0,6 <sup>E</sup>	99,2	
9	0,3 <sup>E</sup>	99,6		F	99,7		0,3 <sup>E</sup>	99,5	
10	0,4 <sup>E</sup>	100,0		0,3 <sup>E</sup>	100,0		0,5 <sup>E</sup>	100,0	
<b>Échelle de sécurité alimentaire des enfants<sup>3</sup></b>									
0	90,5	90,5	Sécurité alimentaire	90,5	90,5	Sécurité alimentaire	...	...	...
1	4,2	94,8	(94,8 %)	4,2	94,8	(94,8 %)	...	...	...
2	2,7	97,4	Insécurité alimentaire modérée (4,9 %)	2,7	97,4	Insécurité alimentaire modérée (4,9 %)	...	...	...
3	1,7	99,2		1,7	99,2		...	...	...
4	0,5	99,6		0,5	99,6		...	...	...
5	0,2 <sup>E</sup>	99,8	Insécurité alimentaire grave (0,4 %)	0,2 <sup>E</sup>	99,8	Insécurité alimentaire grave (0,4 %)	...	...	...
6	F	99,9		F	99,9		...	...	
7	F	100,0		F	100,0		...	...	
8	F	100,0		F	100,0		...	...	

Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004  
– Fichier partagé, poids des ménages

### **Légende :**

---

- E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
- F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.
- ... Sans objet.

### **Notes :**

---

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance (IC) de 95 % ont été calculés selon la méthode de rééchantillonnage « Bootstrap ».
3. Ces résultats sont reliés uniquement aux ménages avec enfants puisqu'on n'a pas utilisé cette échelle chez les ménages sans enfants. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.

## Notes

---

# Annexe D : Variables descriptives<sup>29</sup>

## Origine autochtone

Il a été convenu qu'une réponse affirmative à l'énoncé « Les gens qui habitent au Canada ont des origines culturelles et ethniques très variées. Êtes-vous Autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit)? » permettait de supposer que le répondant était Autochtone et que le *ménage* était Autochtone. On reconnaît toutefois que les autres membres du ménage ne se considéraient pas nécessairement de culture ou d'origine ethnique autochtone.

## Région de résidence – Urbaine ou rurale

La variable dérivée originale de Statistique Canada a été utilisée telle quelle. On entend par « régions urbaines », les régions urbanisées en continu qui ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants par kilomètre carré d'après les chiffres de population du recensement précédent. Toutes les autres régions ont été considérées « rurales ».

## Plus haut niveau d'études achevé dans le ménage

La variable dérivée originale de Statistique Canada a été utilisée telle quelle. Cette variable indique le plus haut niveau d'études achevé par un membre du ménage. Les quatre niveaux retenus étaient les suivants : « moins qu'un diplôme d'études secondaires », « diplôme d'études secondaires », « certaines études postsecondaires », « diplôme d'études postsecondaires ».

## Propriété du logement

La variable dérivée originale de Statistique Canada a été utilisée telle quelle. Les ménages ayant répondu affirmativement à l'énoncé « Ce logement appartient-il à un membre du ménage? » ont été classés dans la catégorie « ménages propriétaires » de leur logement. Tous les autres ménages ont été classés dans la catégorie « ménages non propriétaires » de leur logement.

---

<sup>29</sup> On a utilisé des variables dérivées fournies par Statistique Canada pour l'analyse des données. On peut obtenir des précisions sur les variables dérivées en consultant la documentation entourant l'ESCC 2.2 à l'adresse suivante : [www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5049&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5049&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2)

## Capacité du revenu du ménage

La variable dérivée originale de Statistique Canada a été utilisée telle quelle. Comme on peut le constater ci-dessous, les cinq catégories ont été définies à partir de la taille des ménages et du revenu brut total des 12 mois précédents.

Catégorie de capacité du revenu du ménage	Critère au niveau du revenu total du ménage et de la taille du ménage
<b>Le plus bas</b>	<10 000 \$ si 1 à 4 personnes <15 000 \$ si ≥5 personnes
<b>Bas-moyen</b>	10 000 \$ à 14 999 \$ si 1 ou 2 personnes 10 000 \$ à 19 999 \$ si 3 ou 4 personnes 15 000 \$ à 29 999 \$ si ≥5 personnes
<b>Moyen</b>	15 000 \$ à 29 999 \$ si 1 ou 2 personnes 20 000 \$ à 39 999 \$ si 3 ou 4 personnes 30 000 \$ à 59 999 \$ si ≥5 personnes
<b>Moyen-élevé</b>	30 000 \$ à 59 999 \$ si 1 ou 2 personnes 40 000 \$ à 79 999 \$ si 3 ou 4 personnes 60 000 \$ à 79 999 \$ si ≥5 personnes
<b>Le plus élevé</b>	≥60 000 \$ si 1 ou 2 personnes ≥80 000 \$ si ≥3 personnes

## Types de ménages : ménages avec enfants

Selon la variable dérivée originale de Statistique Canada, un ménage est considéré « avec enfants » lorsqu'au moins un de ses membres a moins de 25 ans. Les énoncés de l'échelle de sécurité alimentaire des enfants du MESAM ont toutefois été conçus à l'intention des ménages comptant au moins un membre de moins de 18 ans. Dans le présent rapport, les ménages ont été classés en tant que « ménages avec enfants » à partir du nombre de personnes appartenant à différentes catégories d'âge. Ainsi, pour qu'un ménage soit considéré « avec enfants » ce nombre devait être supérieur à 0 dans au moins une des catégories suivantes : 5 ans ou moins, entre 6 et 11 ans, 12 ans ou moins, entre 16 et 17 ans ou 17 ans ou moins. Dans le cas des ménages monoparentaux, les catégories vivant avec

d'autres personnes et personnes vivant seules ont été combinées. Dans le présent rapport, on utilise cinq types de ménages avec enfants de moins de 18 ans définis à partir des sept types prévus dans la variable dérivée originale de Statistique Canada.

### **Types de ménages : ménages sans enfants**

Selon la variable dérivée originale de Statistique Canada, les ménages ayant au moins un membre entre 18 et 25 ans sont considérés comme des « ménages avec enfants », tandis que dans le présent rapport, ils sont considérés comme des « ménages sans enfants » (voir les explications ci-haut à l'égard des ménages avec enfants). La catégorie « ménages formés uniquement d'un couple » a été retenue telle quelle. Les ménages biparentaux comptant des enfants de 18 à 25 ans ont été classés dans la catégorie « ménages formés d'un couple et d'autres personnes ». Les ménages monoparentaux comptant des enfants de 18 à 25 ans ont été classés dans la catégorie « autres ménages », cette catégorie incluant aussi les ménages déjà classés dans la catégorie « autre ». La catégorie originale « personnes vivant seules » a été conservée telle quelle, les répondants de cette catégorie ayant ensuite été classés en fonction de leur sexe.

### **Statut d'immigration du ménage**

Les répondants immigrants, et donc les « ménages immigrants », ont été identifiés suite à une réponse affirmative à la variable indicateur originale de Statistique Canada relative au statut d'immigrant. Cette variable tient compte du pays de naissance du répondant et de la citoyenneté canadienne à la naissance. On entend par « immigrant récent » un répondant qui avait immigré au Canada depuis moins de 5 ans.

### **Principale source de revenu du ménage**

Les 13 principales sources de revenu prévues dans la variable dérivée originale de Statistique Canada ont été regroupées en cinq catégories dans le présent rapport. Ainsi, i) salaires / traitements regroupe « salaires et traitements » et « revenu d'un travail autonome »; ii) aide sociale représente « allocations municipales ou provinciales d'aide sociale ou de bien-être »; iii) indemnités d'accident du travail / assurance-emploi regroupe « indemnités d'accident du travail » et « assurance-emploi »; iv) régimes de pension / prestations aux aînés regroupe « prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec », « pensions d'un régime de retraite, rentes » et « sécurité de la vieillesse ou Supplément de revenu garanti » et v) autre regroupe « pension alimentaire aux enfants », « pension alimentaire au conjoint(e) », « crédit d'impôt pour enfants », « dividendes et intérêts » et « autre ».

### **Nombre d'enfants**

Les ménages ayant des enfants de moins de 18 ans (aussi bien les ménages biparentaux que monoparentaux) ont été classés dans la catégorie « 1 ou 2 enfants » lorsqu'on retrouvait 1 ou 2 membres dans les catégories d'âge suivantes : 5 ans ou moins, entre 6 et 11 ans, 12 ans ou moins, entre 16 et 17 ans ou 17 ans ou moins. Les autres ménages ont été classés dans la catégorie « ≥3 enfants ». Ces deux catégories combinées représentaient 100 % du sous-échantillon des « ménages avec enfants ».

### **Présence d'un ou plusieurs jeunes enfants**

Dans le sous-échantillon des ménages avec enfants, ceux ayant au moins un membre de 5 ans ou moins ont été considérés comme des ménages « avec enfant(s) de moins de 6 ans ». Les autres ménages ont été classés dans la catégorie des ménages « aucun enfant de moins 6 ans ». Ces deux catégories combinées représentaient 100 % des ménages du sous-échantillon des « ménages avec enfants ».

## Annexe E : Tableaux détaillés<sup>30</sup>

- Tableau E.1 Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Canada, 2004
- Tableau E.2 Situation de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages par province, Canada, 2004
- Tableau E.3 Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004
- Tableau E.4 Nombre de personnes en diverses situations de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages selon le type de ménage, Canada, sous-population autochtone vivant hors réserve et provinces, 2004

---

<sup>30</sup> Pour d'autres tableaux préparés suite à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire, veuillez consulter : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004)—Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens : Tableaux de données supplémentaires* (disponible en ligne, à l'adresse : [www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/index_f.html)).

**Tableau E.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Canada, 2004<sup>1</sup>

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Type de ménage</b>													
Ensemble des ménages <sup>4</sup>	Ménages <sup>5</sup>	11 089 200	90,8	90,2-91,4	1 123 600	9,2	8,6-9,8	769 900	6,3	5,8-6,8	353 700	2,9	2,6-3,2
	Adultes	11 131 400	91,0	90,4-91,6	1 101 000	9,0	8,4-9,6	750 300	6,1	5,7-6,6	350 700	2,9	2,5-3,2
	Enfants <sup>6</sup>	3 747 300	94,8	94,2-95,3	207 100	5,2	4,7-5,8	192 900	4,9	4,3-5,4	14 200	0,4	0,2-0,5
Ménages avec enfants <sup>7</sup>	Ménages	3 542 000	89,6	88,8-90,3	412 300	10,4	9,7-11,2	317 100	8,0	7,3-8,7	95 200	2,4	2,0-2,8
	Adultes	3 584 200	90,2	89,5-90,9	389 700	9,8	9,1-10,6	297 500	7,5	6,8-8,2	92 200	2,3	1,9-2,7
	Enfants	3 747 300	94,8	94,2-95,3	207 100	5,2	4,7-5,8	192 900	4,9	4,3-5,4	14 200	0,4	0,2-0,5
Ménages sans enfants	Ménages	7 547 200	91,4	90,6-92,1	711 200	8,6	7,9-9,4	452 800	5,5	4,9-6,1	258 500	3,1	2,7-3,6
<b>Capacité du revenu du ménage</b>													
Le plus bas	Ménages	245 800	51,7	46,8-56,5	229 900	48,3	43,5-53,2	111 800	23,5	19,0-28,1	118 100	24,8	20,3-29,4
	Adultes	246 400	51,7	46,9-56,6	229 800	48,3	43,4-53,1	111 400	23,4	18,9-28,0	118 400	24,9	20,4-29,4
	Enfants	65 900	77,3	70,2-84,4	19 400	22,7	15,6-29,8	16 600	19,4	12,8-26,1	F	F	F
Bas-moyen	Ménages	626 500	70,9	67,7-74,1	257 500	29,1	25,9-32,3	162 600	18,4	15,7-21,1	94 900	10,7	8,6-12,9
	Adultes	632 200	71,5	68,3-74,7	252 000	28,5	25,3-31,7	159 800	18,1	15,4-20,7	92 200	10,4	8,3-12,6
	Enfants	195 900	72,3	68,2-76,4	75 200	27,7	23,6-31,8	69 000	25,5	21,5-29,5	6 200	2,3 <sup>B</sup>	1,1-3,5
Moyen	Ménages	2 093 100	86,4	85,1-87,8	329 100	13,6	12,2-14,9	244 000	10,1	9,0-11,2	85 000	3,5	2,7-4,4
	Adultes	2 106 300	86,9	85,5-88,2	318 900	13,2	11,8-14,5	234 300	9,7	8,6-10,7	84 600	3,5	2,7-4,3
	Enfants	692 100	91,7	90,1-93,2	62 900	8,3	6,8-9,9	58 300	7,7	6,2-9,2	F	F	F
Moyen-élevé	Ménages	3 664 000	94,8	94,1-95,5	201 300	5,2	4,5-5,9	168 000	4,4	3,7-5,0	33 300	0,9 <sup>B</sup>	0,6-1,2
	Adultes	3 668 900	94,9	94,2-95,6	199 800	5,1	4,4-5,8	165 500	4,3	3,6-4,9	33 300	0,9 <sup>B</sup>	0,6-1,2
	Enfants	1 238 000	97,4	96,5-98,3	33 200	2,6 <sup>B</sup>	1,7-3,5	32 700	2,6 <sup>B</sup>	1,7-3,5	F	F	F
Le plus élevé	Ménages	3 313 400	98,7	98,3-99,0	45 000	1,3	1,0-1,7	33 300	1,0	0,7-1,3	F	F	F
	Adultes	3 319 400	98,7	98,4-99,1	43 500	1,3	0,9-1,7	31 800	1,0	0,7-1,2	F	F	F
	Enfants	1 186 600	99,7	99,5-99,9	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Sans objet	Ménages	1 146 400	95,0	93,7-96,3	60 700	5,0	3,7-6,3	F	F	F	F	F	F
	Adultes	1 115 800	95,2	93,9-96,5	58 000	4,8	3,5-6,1	F	F	F	F	F	F
	Enfants	368 800	96,7	95,4-98,1	12 500	3,3 <sup>B</sup>	2,0-4,6	F	F	F	F	F	F

**Tableau E.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Canada, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Principale source de revenu du ménage</b>													
Salaires / traitements	Ménages	7 754 100	92,7	92,1-93,3	611 900	7,3	6,7-7,9	464 400	5,6	5,0-6,1	147 500	1,8	1,5-2,1
	Adultes	7 783 700	92,9	92,3-93,5	596 000	7,1	6,5-7,7	449 100	5,4	4,8-5,9	146 800	1,8	1,5-2,1
Aide sociale	Enfants	3 425 800	96,4	95,9-96,9	126 600	3,6	3,0-4,1	120 600	3,4	2,9-3,9	6 000	0,2 <sup>B</sup>	0,1-0,3
	Ménages	185 200	40,3	35,4-45,2	274 800	59,7	54,8-64,6	135 900	29,6	25,0-34,1	138 800	30,2	25,3-35,1
Indemnités d'accident du travail/ assurance emploi	Adultes	188 800	41,0	36,1-46,0	271 600	59,0	54,1-63,9	134 800	29,3	24,9-33,7	136 800	29,7	24,9-34,6
	Enfants	89 100	62,2	55,8-68,6	54 100	37,8	31,4-44,2	47 100	32,9	26,7-39,0	7 100	4,9 <sup>B</sup>	2,6-7,2
Régimes de pension/ prestations aux aînés	Ménages	89 600	71,0	62,7-79,4	36 600	29,0	20,7-37,3	25 600	20,3 <sup>B</sup>	12,5-28,1	11 000	8,7 <sup>B</sup>	3,7-13,7
	Adultes	90 100	71,4	63,0-79,7	36 100	28,6	20,3-37,0	25 200	19,9 <sup>B</sup>	12,1-27,7	11 000	8,7 <sup>B</sup>	3,7-13,7
Autres	Enfants	36 100	85,7	77,3-94,0	6 000	14,4 <sup>B</sup>	6,0-22,7	6 000	14,4 <sup>B</sup>	6,0-22,7	F	F	F
	Ménages	403 900	87,6	84,4-90,8	57 200	12,4	9,2-15,6	32 800	7,1	4,9-9,3	24 500	5,3 <sup>B</sup>	2,9-7,7
	Adultes	404 900	87,8	84,6-91,0	56 000	12,2	9,1-15,4	32 100	7,0	4,8-9,2	24 200	5,2 <sup>B</sup>	2,9-7,6
	Enfants	63 000	83,6	77,5-89,6	12 400	16,4 <sup>B</sup>	10,4-22,5	F	F	F	F	F	F
<b>Plus haut niveau d'études achevé dans le ménage</b>													
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	Ménages	1 434 500	86,2	84,3-88,1	229 700	13,8	11,9-15,7	135 800	8,2	6,7-9,6	93 900	5,6	4,4-6,9
	Adultes	1 438 000	86,3	84,5-88,2	227 600	13,7	11,8-15,5	134 200	8,1	6,6-9,5	93 400	5,6	4,3-6,9
	Enfants	166 700	84,8	81,5-88,0	30 000	15,2	12,0-18,5	25 500	13,0	9,8-16,1	F	F	F
Diplôme d'études secondaires	Ménages	1 293 500	87,5	85,8-89,2	185 300	12,5	10,8-14,3	124 100	8,4	7,0-9,8	61 200	4,1	2,9-5,3
	Adultes	1 298 900	87,7	86,0-89,4	181 900	12,3	10,6-14,0	120 900	8,2	6,8-9,5	61 000	4,1 <sup>B</sup>	2,9-5,3
	Enfants	397 100	91,9	89,6-94,2	35 000	8,1	5,8-10,4	F	F	F	F	F	F
Certaines études postsecondaires	Ménages	742 000	84,9	82,6-87,2	131 900	15,1	12,8-17,4	82 900	9,5	7,8-11,1	49 000	5,6	4,0-7,2
	Adultes	745 300	85,2	83,0-87,5	129 200	14,8	12,5-17,0	80 200	9,2	7,6-10,8	49 000	5,6	4,0-7,2
	Enfants	273 400	91,4	88,8-94,0	25 700	8,6	6,0-11,2	F	F	F	F	F	F
Diplôme d'études postsecondaires	Ménages	7 438 600	93,1	92,4-93,7	554 400	6,9	6,3-7,6	411 200	5,1	4,6-5,7	143 200	1,8	1,5-2,1
	Adultes	7 467 800	93,3	92,6-93,9	540 000	6,7	6,1-7,4	397 500	5,0	4,4-5,5	142 500	1,8	1,5-2,1
	Enfants	2 840 700	96,3	95,7-96,9	110 400	3,7	3,1-4,3	105 700	3,6	3,0-4,2	F	F	F

**Tableau E.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques  
retenues, Canada, 2004<sup>1</sup> « suite »

	Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
	Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
	Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Propriété du logement</b>												
Ménages												
Propriétaire	7 991 500	96,1	95,7-96,5	325 400	3,9	3,5-4,3	261 300	3,1	2,8-3,5	64 200	0,8	0,6-1,0
Adultes	8 017 400	96,2	95,8-96,6	315 000	3,8	3,4-4,2	252 500	3,0	2,7-3,4	62 500	0,8	0,6-0,9
Enfants	2 872 400	97,4	96,9-98,0	75 500	2,6	2,1-3,1	70 800	2,4	1,9-2,9	F	F	F
Non propriétaire												
Ménages	3 083 600	79,5	78,0-81,0	796 200	20,5	19,0-22,0	508 600	13,1	11,8-14,4	287 500	7,4	6,5-8,4
Adultes	3 099 900	79,8	78,3-81,3	784 000	20,2	18,7-21,7	497 800	12,8	11,5-14,1	286 200	7,4	6,4-8,3
Enfants	868 300	86,9	85,2-88,6	131 000	13,1	11,4-14,8	121 400	12,2	10,5-13,8	9 600	1,0 <sup>E</sup>	0,6-1,3
<b>Région de résidence</b>												
Urbaine												
Ménages	9 122 200	90,4	89,8-91,0	969 400	9,6	9,0-12,3	659 200	6,5	6,0-7,1	310 200	3,1	2,7-3,5
Adultes	9 156 300	90,6	90,0-91,3	949 600	9,4	8,8-10,0	641 400	6,4	5,8-6,9	308 200	3,1	2,7-3,4
Enfants	3 097 700	94,6	94,0-95,3	176 400	5,4	4,8-6,0	165 500	5,1	4,4-5,7	10 900	0,3 <sup>E</sup>	0,2-0,5
Rurale												
Ménages	1 967 000	92,7	91,7-93,8	154 200	7,3	6,2-8,3	110 700	5,2	4,3-6,1	43 400	2,1	1,5-2,6
Adultes	1 975 100	92,9	91,9-93,9	151 400	7,1	6,1-8,2	108 900	5,1	4,2-6,0	42 500	2,0	1,4-2,6
Enfants	649 500	95,5	94,2-96,7	30 700	4,5	3,3-5,8	F	F	F	F	F	F
<b>Statut d'immigration du ménage</b>												
Immigrant récent												
Ménages	305 600	85,2	80,3-90,1	52 900	14,8	9,9-19,7	39 100	10,9 <sup>H</sup>	6,4-15,4	13 800	3,9 <sup>E</sup>	1,5-6,2
Adultes	309 600	86,3	81,4-91,1	49 300	13,7 <sup>E</sup>	8,9-18,6	35 700	10,0 <sup>H</sup>	5,5-14,4	13 600	3,8 <sup>E</sup>	1,4-6,2
Enfants	139 100	87,6	82,0-93,3	19 600	12,4 <sup>E</sup>	6,7-18,0	F	F	F	F	F	F
Immigrant non récent												
Ménages	1 680 400	91,4	89,8-93,0	158 300	8,6	7,0-12,3	108 400	5,9	4,6-7,2	50 000	2,7 <sup>E</sup>	1,8-3,7
Adultes	1 686 200	91,4	89,8-93,0	158 600	8,6	7,0-10,2	108 900	5,9	4,6-7,3	49 800	2,7 <sup>E</sup>	1,8-3,6
Enfants	350 600	94,4	91,5-97,4	20 700	5,6 <sup>E</sup>	2,6-8,5	F	F	F	F	F	F
Non-immigrant												
Ménages	9 087 100	90,9	90,3-91,5	909 100	9,1	8,5-9,7	622 000	6,2	5,8-6,7	287 100	2,9	2,5-3,2
Adultes	9 119 100	91,1	90,5-91,7	889 900	8,9	8,3-9,5	605 200	6,1	5,6-6,5	284 600	2,8	2,5-3,2
Enfants	3 254 900	95,1	94,6-95,6	166 900	4,9	4,4-5,4	155 200	4,5	4,0-5,1	11 700	0,3 <sup>E</sup>	0,2-0,5
<b>Ménages avec enfants</b>												
<b>Présence d'un ou plusieurs jeunes enfants</b>												
Avec enfant(s) de moins de 6 ans												
Ménages	1 319 500	87,0	85,6-88,3	197 500	13,0	11,7-14,4	147 600	9,7	8,6-10,9	49 800	3,3	2,5-4,1
Adultes	1 332 800	87,5	86,2-88,8	190 500	12,5	11,2-13,8	140 700	9,2	8,1-10,4	49 800	3,3	2,5-4,0
Enfants	1 427 200	94,1	93,1-95,1	89 900	5,9	4,9-6,9	F	F	F	F	F	F
Aucun enfant de moins de 6 ans												
Ménages	2 222 500	91,2	90,3-92,1	214 800	8,8	7,9-9,7	169 500	7,0	6,1-7,8	45 400	1,9	1,5-2,3
Adultes	2 251 400	91,9	91,0-92,8	199 200	8,1	7,3-9,0	156 800	6,4	5,6-7,2	42 400	1,7	1,3-2,1
Enfants	2 320 000	95,2	94,5-95,9	117 200	4,8	4,1-5,5	107 700	4,4	3,7-5,1	9 600	0,4 <sup>E</sup>	0,2-0,5



**Tableau E.1** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Canada, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Ménages sans enfants</b>													
<b>Type de ménage</b>													
Ensemble des ménages ayant un couple à leur tête	3 894 100	96,5	95,9-97,2	141 200	3,5	2,9-4,2	105 000	2,6 <sup>B</sup>	2,1-3,2	36 200	0,9 <sup>B</sup>	0,6-1,2	
Ménages formés uniquement d'un couple	3 026 100	96,7	96,0-97,4	103 500	3,3	2,6-4,0	74 600	2,4	1,8-3,0	28 900	0,9 <sup>B</sup>	0,6-1,3	
Ménages formés d'un couple et d'autres personnes	868 000	95,8	94,5-97,2	37 800	4,2 <sup>F</sup>	2,8-5,5	30 400	3,4 <sup>F</sup>	2,2-4,5	F	F	F	
Ensemble des ménages formés d'une personne seule	2 855 300	86,3	84,8-87,9	452 000	13,7	12,2-15,2	274 000	8,3	7,1-9,5	178 100	5,4	4,4-6,4	
Femme seule	1 712 000	86,5	84,7-88,4	266 800	13,5	11,6-15,3	166 300	8,4	7,0-9,9	100 500	5,1	3,8-6,4	
Homme seul	1 143 300	86,1	83,7-88,4	185 200	13,9	11,6-16,3	107 700	8,1	6,2-10,0	77 500	5,8	4,5-7,2	
Autres ménages	794 400	87,1	84,7-89,6	117 400	12,9	10,5-15,3	73 300	8,0	6,1-10,0	44 100	4,8 <sup>F</sup>	3,2-6,5	

Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

---

**Légende :**

- n Taille pondérée de l'échantillon arrondie à la centaine la plus proche.
- E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
- F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.

---

**Notes :**

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance (IC) de 95 % ont été calculés selon la méthode de rééchantillonnage « Bootstrap ».
3. Le « total » des cas d'insécurité alimentaire comprend les cas d'insécurité modérée et les cas d'insécurité grave. Compte tenu que les données ont été arrondies, la somme ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.
4. Les résultats associés à l'« ensemble des ménages » reflètent la situation de l'ensemble des ménages (c.-à-d. avec enfants et sans enfants).
5. Les ménages sont considérés en sécurité alimentaire lorsque les adultes et les enfants (le cas échéant) sont en sécurité alimentaire. Par contre, ils sont considérés en insécurité alimentaire modérée ou grave lorsque les adultes ou les enfants (le cas échéant) sont en insécurité alimentaire modérée ou grave, respectivement. Les ménages dont on ignore la situation de sécurité alimentaire des adultes ou des enfants n'ont pas été inclus dans les estimations de la situation de sécurité alimentaire du ménage.
6. Les résultats associés aux « enfants » ont été obtenus uniquement auprès des ménages avec enfants.
7. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.

**Tableau E.2** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages par province, Canada, 2004<sup>1</sup>

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>													
Ensemble des ménages <sup>4</sup>	Ménages <sup>5</sup>	174 700	89,5	87,5-91,6	20 400	10,5	8,4-12,5	15 500	8,0	6,1-9,8	4 900	2,5 <sup>B</sup>	1,7-3,3
	Adultes	176 200	89,8	87,8-91,8	20 000	10,2	8,2-12,2	15 300	7,8	6,0-9,6	4 700	2,4 <sup>B</sup>	1,6-3,2
	Enfants <sup>6</sup>	63 100	93,8	91,7-95,8	4 200	6,2	4,2-8,3	3 700	5,5	3,6-7,4	F	F	F
Ménages avec enfants <sup>7</sup>	Ménages	58 700	87,3	84,3-90,3	8 500	12,7	9,7-15,7	6 400	9,6	7,0-12,2	F	F	F
	Adultes	60 200	88,2	85,3-91,1	8 100	11,8	9,0-14,7	6 200	9,1	6,5-11,6	F	F	F
	Enfants	63 100	93,8	91,7-95,8	4 200	6,2	4,2-8,3	3 700	5,5	3,6-7,4	F	F	F
Ménages sans enfants		11 600	90,7	88,2-93,2	11 900	9,3	6,8-11,8	9 100	7,1	4,8-9,5	F	F	F
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	47 900	90,8	88,3-93,3	4 800	9,2	6,7-11,7	3 700	7,1	5,0-9,2	1 100	2,1 <sup>B</sup>	1,1-3,1
	Adultes	48 000	90,8	88,4-93,3	4 800	9,2	6,7-11,7	3 700	7,1	5,0-9,2	1 100	2,1 <sup>B</sup>	1,1-3,1
	Enfants	16 100	95,4	93,3-97,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	15 100	89,4	86,1-92,7	1 800	10,6	7,3-13,9	1 300	7,9 <sup>B</sup>	4,8-11,0	F	F	F
	Adultes	15 100	89,4	86,1-92,7	1 800	10,6	7,3-13,9	1 300	7,9 <sup>B</sup>	4,8-11,0	F	F	F
	Enfants	16 100	95,4	93,3-97,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages sans enfants		32 900	91,5	88,2-94,8	3 000	8,5 <sup>B</sup>	5,2-11,8	2 400	6,7 <sup>B</sup>	3,8-9,6	F	F	F
<b>Nouvelle-Écosse</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	3 167 000	85,4	82,2-88,5	54 200	14,6	11,5-17,8	35 300	9,5	7,3-11,7	18 900	5,1 <sup>B</sup>	3,1-7,1
	Adultes	3 179 009	85,5	82,3-88,6	54 000	14,5	11,4-17,7	35 700	9,6	7,4-11,8	18 300	4,9 <sup>B</sup>	3,0-6,9
	Enfants	101 600	92,1	89,5-94,8	8 700	7,9	5,2-10,5	7 500	6,8 <sup>B</sup>	4,3-9,3	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	93 700	85,0	81,6-88,3	16 600	15,1	11,7-18,4	12 000	10,9	7,8-14,0	4 600	4,2 <sup>B</sup>	2,4-6,0
	Adultes	94 800	85,3	82,0-88,5	16 400	14,7	11,5-18,0	12 300	11,1	7,9-14,2	4 000	3,7 <sup>B</sup>	2,0-5,3
	Enfants	101 600	92,1	89,5-94,8	8 700	7,9	5,2-10,5	7 500	6,8 <sup>B</sup>	4,3-9,3	F	F	F
Ménages sans enfants		223 000	85,6	81,5-89,6	37 600	14,4	10,4-18,5	23 300	9,0	6,2-11,7	F	F	F

**Tableau E.2** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages par province, Canada, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Nouveau-Brunswick</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	262 300	89,8	87,7-91,8	29 900	10,2	8,2-12,3	21 600	7,4	5,6-9,2	8 300	2,8 <sup>E</sup>	1,6-4,1
	Adultes	264 100	89,9	87,9-91,9	29 700	10,1	8,1-12,1	21 000	7,1	5,4-8,9	8 700	3,0 <sup>E</sup>	1,7-4,3
	Enfants	77 900	93,1	90,8-95,5	5 700	6,9 <sup>E</sup>	4,6-9,2	5 400	6,5	4,2-8,8	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	73 400	87,8	84,6-91,0	10 200	12,2	9,0-15,4	7 100	8,5	5,8-11,3	F	F	F
	Adultes	75 200	88,3	85,1-91,5	10 000	11,8	8,6-15,0	6 500	7,7	5,2-10,2	F	F	F
	Enfants	77 900	93,1	90,8-95,5	5 700	6,9 <sup>E</sup>	4,6-9,2	5 400	6,5	4,2-8,8	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	188 900	90,6	88,1-93,0	19 700	9,5	7,0-11,9	14 400	6,9 <sup>E</sup>	4,6-9,2	F	F	F
<b>Québec</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	2 870 400	91,4	90,0-92,9	269 000	8,6	7,1-10,0	192 800	6,1	4,9-7,4	76 200	2,4 <sup>E</sup>	1,6-3,3
	Adultes	2 877 300	91,6	90,2-93,1	263 600	8,4	6,9-9,8	188 600	6,0	4,7-7,3	75 000	2,4 <sup>E</sup>	1,6-3,2
	Enfants	859 800	95,9	94,5-97,2	37 200	4,2	2,8-5,5	35 500	4,0 <sup>E</sup>	2,7-5,3	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	827 900	92,3	90,6-94,0	69 100	7,7	6,0-9,4	57 100	6,4	4,8-8,0	12 000	1,3 <sup>E</sup>	0,6-2,1
	Adultes	834 800	92,9	91,3-94,6	63 600	7,7	6,0-9,4	52 800	6,4	4,8-8,0	F	F	F
	Enfants	859 800	95,9	94,5-97,2	37 200	4,2	2,8-5,5	35 500	4,0 <sup>E</sup>	2,7-5,3	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	2 042 400	91,1	89,2-93,0	200 000	8,9	7,0-10,8	1 358 000	6,1	4,4-7,7	64 200	2,9 <sup>E</sup>	1,7-4,0
<b>Ontario</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	4 163 200	91,7	90,8-92,5	379 100	8,4	7,5-9,2	255 700	5,6	5,0-6,3	123 400	2,7	2,2-3,2
	Adultes	4 178 600	91,9	91,0-92,7	370 600	8,2	7,3-9,0	247 900	5,5	4,8-6,1	122 700	2,7	2,2-3,2
	Enfants	1 507 800	95,1	94,2-96,0	77 900	4,9	4,0-5,8	73 800	4,6	3,7-5,5	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	1 427 900	90,1	88,9-91,2	157 800	10,0	8,8-11,1	123 800	7,8	6,7-8,9	34 000	2,1	1,5-2,8
	Adultes	1 443 300	90,6	89,4-91,8	149 300	9,4	8,2-10,6	116 100	7,3	6,2-8,4	33 200	2,1	1,5-2,8
	Enfants	1 507 800	95,1	94,2-96,0	77 900	4,9	4,0-5,8	73 000	4,6	3,7-5,5	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	2 735 300	92,5	91,4-93,6	221 300	7,5	6,4-8,6	131 800	4,5	3,7-5,3	89 400	3,0	2,3-3,7





**Tableau E.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004<sup>1</sup>

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>																							
		Sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire				Insécurité modérée				Insécurité grave											
		Total		Total <sup>3</sup>		Insécurité modérée		Insécurité grave		Insécurité modérée		Insécurité grave		Insécurité modérée		Insécurité grave									
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %									
<b>Type de ménage</b>																									
Ensemble des ménages <sup>4</sup>		132 200	66,7	62,5-74,9	66 300	33,3	29,1-37,5	37 700	19,0	16,1-21,8	28 600	14,4	10,8-17,9	135 500	68,0	63,8-72,2	63 800	32,0	27,8-36,2	35 800	18,0	15,1-20,9	28 000	14,1	10,6-17,5
Ménages avec enfants <sup>7</sup>		60 800	61,2	55,4-67,0	38 500	38,8	33,0-44,6	26 100	26,3	21,7-30,9	12 400	12,5 <sup>E</sup>	8,4-16,6	63 300	63,8	58,1-69,5	36 000	36,2	30,6-41,9	24 200	24,3	19,8-28,9	11 800	11,9 <sup>F</sup>	7,9-15,9
Ménages sans enfants		76 200	76,9	71,4-82,3	22 900	23,1	17,7-28,6	20 200	20,4	15,3-25,4	F	F	F	72 200	72,2	65,8-78,6	27 800	27,8	21,5-34,2	11 600	11,6	8,1-15,2	16 200	16,2 <sup>F</sup>	10,4-22,0
<b>Capacité du revenu du ménage</b>																									
Le plus bas		7 800	30,8 <sup>H</sup>	19,9-41,7	17 600	69,2	58,3-80,1	5 900	23,3 <sup>H</sup>	14,1-32,4	11 700	45,9	33,0-58,9	8 100	32,0 <sup>F</sup>	21,0-43,0	17 200	68,0	57,0-79,0	5 600	22,0 <sup>F</sup>	13,1-31,0	11 700	45,9	33,0-58,9
Bas-moyen		6 000	62,5	44,5-80,5	3 600	37,5 <sup>E</sup>	19,5-55,5	2 700	27,7 <sup>H</sup>	10,3-45,0	F	F	F	13 100	35,8	25,9-45,7	23 500	64,2	54,3-74,1	12 900	35,3	26,0-44,6	10 600	28,9 <sup>F</sup>	18,3-39,5
Moyen		14 400	39,5	30,1-48,9	22 100	60,5	51,1-69,9	12 100	33,2	24,9-41,5	10 000	27,3 <sup>F</sup>	17,0-37,5	11 300	47,6	34,6-60,6	12 400	52,4	39,4-65,4	10 900	46,1	33,0-59,2	F	F	F
Moyen-élevé		31 700	68,1	60,6-75,7	14 800	31,9	24,3-39,4	11 300	24,3	17,4-31,3	F	F	F	45 600	90,4	86,1-94,6	4 900	9,7 <sup>E</sup>	5,4-13,9	F	F	F	F	F	F
Le plus élevé		32 100	69,1	61,7-76,5	14 400	30,9	23,5-38,3	10 900	23,4	16,5-30,2	F	F	F	45 900	90,9	86,7-95,0	4 600	9,1 <sup>E</sup>	5,0-13,3	F	F	F	F	F	F
Sans objet		20 600	82,5	75,4-89,7	4 400	17,5 <sup>E</sup>	10,3-24,6	4 300	17,1 <sup>E</sup>	9,9-24,2	F	F	F	23 200	95,6	92,1-99,8	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		27 500	93,8	89,1-98,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F	27 500	93,8	89,1-98,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		27 500	94,0	89,4-98,7	F	F	F	F	F	F	F	F	F	27 500	94,0	89,4-98,7	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		10 700	98,2	95,8-100,6	F	F	F	F	F	F	F	F	F	10 700	98,2	95,8-100,6	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		7 100	65,0	46,5-83,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F	7 100	65,0	46,5-83,5	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		7 400	66,6	48,2-84,9	F	F	F	F	F	F	F	F	F	7 400	66,6	48,2-84,9	F	F	F	F	F	F	F	F	F
		4 400	76,4	61,6-91,1	F	F	F	F	F	F	F	F	F	4 400	76,4	61,6-91,1	F	F	F	F	F	F	F	F	F

**Tableau E.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire				Insécurité grave			
		Total		Total <sup>3</sup>		Insécurité modérée		Insécurité grave		IC 95 %		IC 95 %	
n	%	IC 95 %	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
<b>Principale source de revenu du ménage</b>													
Salaires / traitements	Ménages	95 200	78,2	73,9-82,5	26 500	21,8	17,5-26,1	18 400	15,1	11,7-18,6	8 100	6,7 <sup>B</sup>	3,8-9,5
	Adultes	96 100	78,9	74,6-83,1	25 800	21,1	16,9-25,4	17 700	14,5	11,1-17,9	8 100	6,7 <sup>B</sup>	3,8-9,5
	Enfants	60 400	89,9	86,4-93,4	6 800	10,1 <sup>B</sup>	6,7-13,6	6 500	9,7 <sup>B</sup>	6,3-13,1	F	F	F
Aide sociale	Ménages	11 300	32,3 <sup>B</sup>	19,5-45,1	23 800	67,7	54,9-80,5	10 900	30,9	20,9-40,9	12 900	36,8 <sup>B</sup>	24,5-49,2
	Adultes	12 800	36,4 <sup>B</sup>	23,2-49,6	22 300	63,6	50,5-76,8	10 000	28,5	19,5-37,5	12 300	35,1 <sup>B</sup>	23,1-47,1
	Enfants	7 400	42,3 <sup>B</sup>	27,4-57,1	10 100	57,8	42,9-72,6	8 100	46,0	32,1-59,9	F	F	F
Indemnités d'accident du travail/ assurance emploi	Ménages	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
	Adultes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
	Enfants	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Régimes de pension/ prestations aux aînés	Ménages	16 000	75,3	64,8-85,8	F	F	F	F	F	F	F	F	F
	Adultes	16 100	75,6	65,1-86,0	F	F	F	F	F	F	F	F	F
	Enfants	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autre	Ménages	3 600	33,4 <sup>B</sup>	18,1-48,6	7 200	66,6	51,4-81,9	3 300	30,3 <sup>B</sup>	16,4-44,2	3 900	36,3 <sup>B</sup>	20,0-52,7
	Adultes	4 000	36,5 <sup>B</sup>	20,8-52,1	6 900	63,5	47,9-79,2	3 000	27,5 <sup>B</sup>	13,9-41,2	3 900	36,0 <sup>B</sup>	19,9-52,2
	Enfants	3 100	45,3 <sup>B</sup>	29,5-61,1	F	F	F	F	F	F	F	F	F
<b>Plus haut niveau d'études achevé dans le ménage</b>													
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	Ménages	30 000	55,8	46,0-65,5	23 800	44,3	34,5-54,0	11 400	21,2	14,5-27,9	12 400	23,0 <sup>B</sup>	15,0-31,1
	Adultes	31 500	58,5	49,1-67,9	22 400	41,5	32,2-50,9	10 000	18,5	12,7-24,2	12 400	23,0 <sup>B</sup>	15,0-31,1
	Enfants	14 100	63,0	46,4-79,5	8 300	37,1 <sup>B</sup>	20,5-53,6	6 800	30,1 <sup>B</sup>	14,5-45,6	F	F	F
Diplôme d'études secondaires	Ménages	17 500	57,5	46,4-68,6	12 900	42,5	31,4-53,6	8 600	28,4 <sup>B</sup>	18,6-38,2	F	F	F
	Adultes	17 900	58,9	47,7-70,0	12 500	41,1	30,0-52,3	8 200	27,1 <sup>B</sup>	17,4-36,7	F	F	F
	Enfants	11 700	79,8	69,5-90,1	3 000	20,2 <sup>B</sup>	9,9-30,6	F	F	F	F	F	F
Certaines études postsecondaires	Ménages	15 300	57,9	44,8-71,0	11 100	42,1	29,0-55,3	6 700	25,4 <sup>B</sup>	14,9-35,9	F	F	F
	Adultes	15 300	58,1	45,0-71,2	11 100	41,9	28,8-55,0	6 700	25,2 <sup>B</sup>	14,7-35,7	F	F	F
	Enfants	10 100	69,3	51,2-87,3	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Diplôme d'études postsecondaires	Ménages	66 600	79,1	74,6-83,7	22 000	20,9	16,3-25,4	10 300	12,3	8,9-15,6	7 200	8,6 <sup>B</sup>	5,1-12,0
	Adultes	67 300	79,9	75,5-84,4	16 900	20,1	15,6-24,5	10 000	11,9	8,6-15,2	6 900	8,2 <sup>B</sup>	5,0-11,4
	Enfants	37 900	85,2	80,4-90,0	6 600	14,8	10,0-19,6	5 900	13,2 <sup>B</sup>	8,7-17,7	F	F	F

**Tableau E.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Propriété du logement</b>													
Propriétaire		Ménages	80 200	84,2	80,3-88,0	15 100	15,8	12,0-19,7	11 600	12,2	9,1-15,3	F	F
		Adultes	81 700	85,6	81,7-89,5	13 700	14,4	10,5-18,3	10 200	10,7	7,4-14,1	F	F
		Enfants	42 500	88,7	82,7-94,7	5 200	11,3 <sup>4</sup>	5,3-17,3	4 800	10,0 <sup>4</sup>	4,2-15,8	F	F
Non propriétaire		Ménages	52 200	50,5	43,9-57,1	51 200	49,5	43,0-56,1	26 100	25,3	20,6-29,9	25 100	24,3
		Adultes	53 500	51,7	45,0-58,3	50 100	48,3	41,7-55,0	25 600	24,7	20,1-29,3	24 500	23,7
		Enfants	33 600	65,8	58,5-73,1	17 500	34,2	26,9-41,6	15 400	30,1	23,0-37,2	F	F
<b>Région de résidence</b>													
Urbaine		Ménages	96 300	63,8	58,7-68,9	54 700	36,2	31,1-41,3	29 400	19,4	16,0-22,9	25 300	16,8
		Adultes	99 000	65,5	60,4-70,6	52 200	34,5	29,4-39,6	27 500	18,2	14,8-21,5	24 700	16,4
		Enfants	57 300	76,2	70,6-81,9	17 900	23,8	18,1-29,4	15 800	21,1	15,8-26,3	F	F
Rurale		Ménages	36 400	75,7	97,9-83,6	11 700	24,3	16,4-32,1	8 400	17,5 <sup>4</sup>	11,1-23,8	F	F
		Adultes	36 500	75,9	68,0-83,8	11 600	24,1 <sup>4</sup>	16,2-32,0	8 300	17,3 <sup>4</sup>	10,9-23,7	F	F
		Enfants	18 800	78,9	65,9-91,9	5 000	21,1 <sup>4</sup>	8,1-34,2	F	F	F	F	F
<b>Ménages avec enfants</b>													
<b>Présence d'un ou plusieurs jeunes enfants</b>													
Enfant(s) de moins de 6 ans		Ménages	28 100	57,3	48,0-66,5	21 000	42,8	33,5-52,0	14 700	29,9	22,8-37,1	6 300	12,8 <sup>4</sup>
		Adultes	28 900	58,7	49,6-67,9	20 300	41,3	32,2-50,4	14 400	29,2	22,1-36,3	6 000	12,1 <sup>4</sup>
		Enfants	37 200	75,7	68,2-83,1	12 000	24,3	16,9-31,8	10 400	21,1	14,3-27,9	F	F
Aucun enfant de moins de 6 ans		Ménages	32 400	64,9	57,2-72,7	17 500	35,1	27,3-42,8	11 400	22,8	16,7-29,0	6 100	12,2 <sup>4</sup>
		Adultes	34 400	68,7	61,6-75,9	15 700	31,3	24,1-38,4	9 800	19,6	14,1-25,0	5 900	11,7 <sup>4</sup>
		Enfants	39 000	78,1	70,6-85,5	11 000	22,0 <sup>4</sup>	14,5-29,4	9 800	19,7 <sup>4</sup>	12,3-27,0	F	F
<b>Nombre d'enfants</b>													
1 ou 2 enfants		Ménages	46 800	66,1	59,6-72,6	24 000	33,9	27,4-40,4	15 700	22,2	16,8-27,6	8 300	11,7 <sup>4</sup>
		Adultes	48 100	67,9	61,5-74,2	22 800	32,2	25,8-38,5	15 100	21,3	16,0-26,6	7 700	10,8 <sup>4</sup>
		Enfants	57 100	80,7	75,6-85,8	13 700	19,3	14,2-24,4	12 000	16,9	1,3-21,6	F	F
3 enfants ou plus		Ménages	13 800	48,6	39,1-58,2	14 600	51,4	41,8-60,9	10 400	36,8	28,8-44,7	F	F
		Adultes	15 200	53,6	43,5-63,6	13 200	46,4	36,4-56,5	9 000	31,8	23,7-40,0	F	F
		Enfants	19 100	67,4	56,4-78,3	9 300	32,6 <sup>4</sup>	21,7-43,6	8 200	29,0 <sup>4</sup>	18,0-39,9	F	F

**Tableau E.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004<sup>1</sup> « suite »

Type de ménage		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>													
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire							
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée				Insécurité grave			
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%
Ensemble des ménages ayant un couple à leur tête	Ménages	39 500	72,5	65,3-79,7	15 000	27,5	20,4-34,7	11 200	20,6	14,4-26,8	F	F	F	F	
	Adultes	40 400	73,9	66,9-80,9	14 300	26,1	19,1-33,1	10 900	19,9	13,8-26,0	F	F	F	F	
	Enfants	44 400	81,4	74,8-88,0	10 100	18,6 <sup>E</sup>	12,0-25,2	9 700	17,8 <sup>F</sup>	11,3-24,2	F	F	F	F	
Ménages formés uniquement d'un couple	Ménages	33 700	74,1	66,6-81,7	11 700	25,9	18,3-33,5	8 300	18,3 <sup>F</sup>	12,3-24,4	F	F	F	F	
	Adultes	34 300	75,2	67,8-82,6	11 300	24,8	17,4-32,2	8 200	18,1 <sup>F</sup>	12,1-24,0	F	F	F	F	
	Enfants	37 200	81,8	74,7-88,9	8 300	18,2 <sup>F</sup>	11,1-25,3	7 800	17,2 <sup>F</sup>	10,3-24,1	F	F	F	F	
Ménages formés d'un couple et d'autres personnes	Ménages	5 800	64,2	49,1-79,2	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Adultes	6 100	67,1	52,2-82,0	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Enfants	7 200	79,3	66,9-91,8	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Ensemble des ménages monoparentaux	Ménages	19 000	47,2	37,6-56,9	21 200	52,8	43,2-62,4	12 900	32,0	23,2-40,9	8 300	20,7 <sup>E</sup>	13,3-28,1	F	
	Adultes	20 800	51,7	42,1-61,2	19 400	48,4	38,8-57,9	11 400	28,3	19,8-36,7	8 100	20,1 <sup>E</sup>	12,8-27,4	F	
	Enfants	28 100	69,9	61,6-78,3	12 100	30,1	21,8-38,4	9 800	24,4 <sup>F</sup>	16,4-32,4	F	F	F	F	
Ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête	Ménages	17 200	46,9	37,4-56,4	21 300	53,1	43,7-62,6	11 100	30,4	22,0-38,9	8 300	22,7 <sup>E</sup>	14,6-30,8	F	
	Adultes	18 000	49,3	39,7-58,9	18 600	50,7	41,1-60,3	10 500	28,7	20,2-37,2	8 000	22,0 <sup>E</sup>	14,1-29,9	F	
	Enfants	25 500	69,5	61,8-77,3	11 200	30,5	22,7-38,2	8 900	24,2	17,0-31,5	F	F	F	F	
Ménages monoparentaux ayant un homme à leur tête	Ménages	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Adultes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Enfants	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
Autres ménages	Ménages	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Adultes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
	Enfants	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	

**Tableau E.3** Situation de sécurité alimentaire liée au revenu des ménages selon les variables sociodémographiques retenues, Autochtones vivant hors réserve, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire						Insécurité alimentaire					
		Total			Total <sup>3</sup>			Insécurité modérée			Insécurité grave		
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Ménages sans enfants</b>													
<b>Type de ménage</b>													
Ensemble des ménages ayant un couple à leur tête	33 400	88,5	80,4-96,6	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages formés uniquement d'un couple	27 200	93,4	89,1-97,8	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages formés d'un couple et d'autres personnes	6 200	72,0 <sup>B</sup>	46,1-98,0	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ensemble des personnes vivant seules	28 300	59,6	50,6-86,7	19 200	40,4	31,3-49,4	7 700	16,2 <sup>B</sup>	10,2-22,2	11 500	24,2 <sup>E</sup>	15,2-33,2	
Femme seule	17 000	60,5	50,0-71,0	11 100	39,5	29,0-50,1	F	F	F	F	F	F	F
Homme seul	11 300	58,4	42,6-74,2	8 000	41,6 <sup>E</sup>	25,8-57,4	F	F	F	F	F	F	F
Autres ménages	10 300	70,5	56,2-84,9	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

Source des données : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, 2004 – Fichier partagé, poids des ménages

---

**Légende :**

- n Taille pondérée de l'échantillon arrondie à la centaine la plus proche.
- E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
- F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.

---

**Notes :**

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance (IC) de 95 % ont été calculés selon la méthode de rééchantillonnage « Bootstrap ».
3. Le « total » des cas d'insécurité alimentaire comprend les cas d'insécurité alimentaire modérée et grave. En raison de l'arrondissement des données, la somme ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.
4. Les résultats associés à l'« ensemble des ménages » reflètent la situation de l'ensemble des ménages (c.-à-d. avec enfants et sans enfants).
5. Les ménages sont considérés en sécurité alimentaire lorsque les adultes et les enfants (le cas échéant) sont en sécurité alimentaire. Par contre, ils sont considérés en insécurité alimentaire modérée ou grave lorsque les adultes ou les enfants (le cas échéant) sont en insécurité alimentaire modérée ou grave, respectivement. Les ménages dont on ignorait la situation de sécurité alimentaire des adultes ou des enfants n'ont pas été inclus dans les estimations de la situation de sécurité alimentaire des ménages.
6. Les résultats associés aux « enfants » proviennent uniquement des ménages avec enfants.
7. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.

**Tableau E.4** Nombre de personnes vivant en diverses situations de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages, selon le type de ménage, Canada, sous-population autochtone vivant hors réserve et provinces, 2004<sup>1</sup>

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire				Insécurité grave			
		Total		IC 95 %		Total <sup>3</sup>		IC 95 %		Insécurité modérée		IC 95 %	
n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		
<b>Canada</b>													
Ensemble des ménages <sup>4</sup>	Ménages <sup>5</sup>	28 176 100	91,2	90,6-91,8	2 718 200	8,8	8,2-9,4	1 988 200	6,4	5,9-7,0	730 000	2,4	2,1-2,7
	Adultes	28 355 700	91,5	90,9-92,1	2 637 200	8,5	7,9-9,1	1 916 200	6,2	5,6-6,8	721 000	2,3	2,0-2,6
	Enfants <sup>6</sup>	14 536 300	94,9	94,2-95,7	777 200	5,1	4,3-5,8	729 500	4,8	4,0-5,5	47 700	0,3 <sup>B</sup>	0,2-0,4
Ménages avec enfants <sup>7</sup>	Ménages	13 737 200	89,8	88,8-90,7	1 569 500	10,3	9,3-11,2	1 230 100	8,0	7,1-9,0	339 400	2,2	1,8-2,7
	Adultes	13 916 900	90,3	89,4-91,3	1 488 500	9,7	8,7-10,6	1 158 100	7,5	6,6-8,4	330 300	2,1	1,7-2,6
	Enfants	14 536 300	94,9	94,2-95,7	777 200	5,1	4,3-5,8	729 500	4,8	4,0-5,5	47 700	0,3 <sup>B</sup>	0,2-0,4
Ménages sans enfants		14 438 800	92,6	91,9-93,4	1 148 700	7,4	6,6-8,1	758 100	4,9	4,2-5,5	390 600	2,5	2,1-2,9
<b>Sous-population autochtone</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	387 200	67,1	62,4-71,9	189 600	32,9	28,2-37,6	121 400	21,1	17,5-24,6	68 200	11,8	8,3-15,3
	Adultes	396 600	68,7	64,1-73,4	180 600	31,3	26,6-36,0	113 600	19,7	16,2-23,2	66 900	11,6	8,2-15,0
	Enfants	285 100	77,3	71,2-83,4	83 700	22,7	16,6-28,8	76 000	20,6	14,8-26,4	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	226 300	61,4	55,2-67,5	142 400	38,6	32,5-44,8	102 300	27,8	22,7-32,8	40 100	10,9 <sup>B</sup>	6,9-14,8
	Adultes	235 600	63,9	57,9-69,8	133 400	36,2	30,2-42,1	94 600	25,6	20,7-30,6	38 800	10,5 <sup>B</sup>	6,7-14,4
	Enfants	285 100	77,3	71,2-83,4	83 700	22,7	16,6-28,8	76 000	20,6	14,8-26,4	F	F	F
Ménages sans enfants		160 900	77,3	70,6-84,0	47 200	22,7	16,0-29,4	19 000	9,2 <sup>B</sup>	6,0-12,3	28 100	13,5 <sup>B</sup>	7,4-19,7
<b>Provinces</b>													
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	452 800	89,9	87,4-92,4	51 000	10,1	7,6-12,6	41 600	8,3	5,9-10,6	9 400	1,9 <sup>B</sup>	1,2-2,5
	Adultes	461 200	90,3	87,8-92,7	49 800	9,8	7,3-12,2	40 500	7,9	5,7-10,2	9 300	1,8 <sup>B</sup>	1,2-2,5
	Enfants	240 400	94,3	92,0-96,5	14 600	5,7 <sup>B</sup>	3,5-8,0	12 300	4,8 <sup>B</sup>	3,0-6,7	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	224 200	87,9	84,2-91,7	30 800	12,1	8,3-15,9	24 600	9,7	6,2-13,2	F	F	F
	Adultes	232 700	88,7	85,1-92,4	29 600	11,3	7,6-14,9	23 600	9,0 <sup>B</sup>	5,6-12,4	F	F	F
	Enfants	240 400	94,3	92,0-96,5	14 600	5,7 <sup>B</sup>	3,5-8,0	12 300	4,8 <sup>B</sup>	3,0-6,7	F	F	F
Ménages sans enfants		228 500	91,9	89,1-94,6	20 300	8,1 <sup>B</sup>	5,4-10,9	16 900	6,8 <sup>B</sup>	4,0-9,6	F	F	F

**Tableau E.4** Nombre de personnes vivant en diverses situations de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages, selon le type de ménage, Canada, sous-population autochtone vivant hors réserve et provinces, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire				Insécurité grave			
		Total		Total <sup>3</sup>		Insécurité modérée		Insécurité grave		IC 95 %		IC 95 %	
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	123 600	91,3	89,0-93,6	11 800	8,7	6,4-11,0	9 500	7,0	5,0-9,1	2 300	1,7 <sup>B</sup>	0,8-2,6
	Adultes	123 800	91,3	89,0-93,6	11 800	8,7	6,5-11,0	9 600	7,1	5,0-9,1	2 300	1,7 <sup>B</sup>	0,8-2,6
	Enfants	59 700	96,1	94,0-98,2	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	56 300	90,6	87,3-94,0	5 800	9,4 <sup>B</sup>	6,0-12,7	4 800	7,7 <sup>B</sup>	4,6-10,9	F	F	F
	Adultes	56 500	90,6	87,2-94,0	5 900	9,4 <sup>B</sup>	6,0-12,8	4 900	7,8 <sup>B</sup>	4,6-11,0	F	F	F
	Enfants	59 700	96,1	94,0-98,2	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	67 300	91,9	88,5-95,2	6 000	8,1 <sup>B</sup>	4,8-11,5	4 700	6,4 <sup>B</sup>	3,4-9,4	F	F	F
<b>Nouvelle-Écosse</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	773 900	85,4	82,1-88,6	132 900	14,7	11,4-17,9	91 200	10,1	7,2-12,9	41 600	4,6 <sup>B</sup>	2,9-6,3
	Adultes	776 600	85,4	82,2-88,7	132 400	14,6	11,3-17,8	94 300	10,4	7,5-13,3	38 100	4,2 <sup>B</sup>	2,6-5,8
	Enfants	362 800	89,6	84,7-94,4	42 300	10,4 <sup>B</sup>	5,6-15,3	34 600	8,6 <sup>B</sup>	4,1-13,0	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	332 200	82,0	76,6-87,4	72 900	18,0	12,6-23,4	53 100	13,1 <sup>B</sup>	7,9-18,3	19 800	4,9 <sup>B</sup>	2,0-7,7
	Adultes	335 000	82,2	76,8-87,6	72 400	17,8	12,4-23,2	56 100	13,8 <sup>B</sup>	8,4-19,2	16 200	4,0 <sup>B</sup>	1,6-6,3
	Enfants	362 800	89,6	84,7-94,4	42 300	10,4 <sup>B</sup>	5,6-15,3	34 600	8,6 <sup>B</sup>	4,1-13,0	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	441 700	88,0	84,2-91,9	60 000	12,0	8,1-15,8	38 100	7,6 <sup>B</sup>	5,0-10,2	F	F	F
<b>Nouveau-Brunswick</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	650 600	90,4	88,0-92,7	69 400	9,6	7,3-12,0	50 400	7,0	5,1-8,9	19 000	2,6 <sup>B</sup>	1,3-4,0
	Adultes	658 700	90,7	88,4-92,9	68 000	9,4	7,2-11,6	46 500	6,4	4,7-8,1	21 500	3,0 <sup>B</sup>	1,5-4,4
	Enfants	289 600	91,5	87,9-95,0	27 000	8,5 <sup>B</sup>	5,0-12,1	25 900	8,2 <sup>B</sup>	4,7-11,7	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	276 500	87,3	83,3-91,4	40 100	12,7	8,6-16,7	27 100	8,6 <sup>B</sup>	5,3-11,9	F	F	F
	Adultes	284 600	88,1	84,1-92,0	38 600	12,0 <sup>B</sup>	8,0-15,9	23 200	7,2 <sup>B</sup>	4,3-10,0	F	F	F
	Enfants	289 600	91,5	87,9-95,0	27 000	8,5 <sup>B</sup>	5,0-12,1	25 900	8,2 <sup>B</sup>	4,7-11,7	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	374 100	92,7	90,6-94,9	29 300	7,3	5,2-9,4	23 300	5,8 <sup>B</sup>	3,7-7,8	F	F	F

**Tableau E.4** Nombre de personnes vivant en diverses situations de sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages, selon le type de ménage, Canada, sous-population autochtone vivant hors réserve et provinces, 2004<sup>1</sup> « suite »

		Situation de sécurité alimentaire liée au revenu <sup>2</sup>											
		Sécurité alimentaire				Insécurité alimentaire							
		Total		Total <sup>3</sup>		Insécurité modérée				Insécurité grave			
		n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %	n	%	IC 95 %
<b>Québec</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	6 813 400	92,6	91,0-94,1	546 200	7,4	5,9-9,0	422 200	5,7	4,3-7,2	124 100	1,7 <sup>B</sup>	1,1-2,3
	Adultes	6 831 200	92,8	91,2-94,3	530 800	7,2	5,7-8,8	411 100	5,6	4,1-7,1	119 700	1,6 <sup>B</sup>	1,0-2,2
	Enfants	3 089 900	96,1	94,4-97,8	125 300	3,9 <sup>B</sup>	2,2-5,6	116 500	3,6 <sup>B</sup>	2,0-5,3	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	2 973 600	92,5	90,1-94,9	241 600	7,5	5,1-9,9	205 900	6,4 <sup>B</sup>	4,1-8,7	35 600	1,1 <sup>B</sup>	0,5-1,8
	Adultes	2 991 400	93,0	90,6-95,3	226 200	7,0 <sup>B</sup>	4,7-9,4	194 900	6,1 <sup>B</sup>	3,8-8,4	F	F	F
	Enfants	3 089 900	96,1	94,4-97,8	125 300	3,9 <sup>B</sup>	2,2-5,6	116 500	3,6 <sup>B</sup>	2,0-5,3	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	3 839 800	92,7	90,9-94,4	304 700	7,4	5,6-9,1	216 200	5,2	3,6-6,8	88 500	2,1 <sup>B</sup>	1,2-3,1
<b>Ontario</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	11 130 700	91,9	90,8-92,9	987 600	8,2	7,1-9,2	721 200	6,0	5,1-6,8	266 400	2,2	1,7-2,7
	Adultes	11 215 100	92,2	91,2-93,2	949 200	7,8	6,8-8,8	684 800	5,6	4,8-6,5	264 300	2,2	1,6-2,7
	Enfants	6 174 800	95,5	94,4-96,5	291 800	4,5	3,5-5,6	278 100	4,3	3,3-5,3	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	5 856 700	90,6	89,1-92,1	610 000	9,4	8,0-10,9	487 100	7,5	6,1-8,9	122 900	1,9 <sup>B</sup>	1,2-2,7
	Adultes	5 941 100	91,2	89,8-92,7	571 600	8,8	7,3-10,3	450 700	6,9	5,6-8,3	120 800	1,9 <sup>B</sup>	1,1-2,6
	Enfants	6 174 800	95,5	94,4-96,5	291 800	4,5	3,5-5,6	278 100	4,3	3,3-5,3	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	5 274 000	93,3	92,2-94,5	377 600	6,7	5,5-7,8	234 100	4,1	3,2-5,1	143 500	2,5	1,8-3,3
<b>Manitoba</b>													
Ensemble des ménages	Ménages	979 400	90,2	88,6-91,8	106 600	9,8	8,2-11,4	79 700	7,3	6,1-8,6	26 900	2,5 <sup>B</sup>	1,7-3,3
	Adultes	982 900	90,5	88,9-92,1	103 400	9,5	7,9-11,1	77 000	7,1	5,8-8,4	26 400	2,4 <sup>B</sup>	1,6-3,2
	Enfants	489 300	92,6	89,8-95,4	39 200	7,4 <sup>B</sup>	4,6-10,2	35 800	6,8 <sup>B</sup>	4,0-9,5	F	F	F
Ménages avec enfants	Ménages	453 800	87,0	84,1-89,9	68 000	13,0	10,1-16,0	51 200	9,8	7,5-12,1	16 800	3,2 <sup>B</sup>	1,8-4,7
	Adultes	457 300	87,6	84,7-90,5	64 800	12,4	9,5-15,3	48 500	9,3	7,0-11,6	16 300	3,1 <sup>B</sup>	1,7-4,6
	Enfants	489 300	92,6	89,8-95,4	39 200	7,4 <sup>B</sup>	4,6-10,2	35 800	6,8 <sup>B</sup>	4,0-9,5	F	F	F
Ménages sans enfants	Ménages	525 600	93,2	91,6-94,7	38 600	6,8	5,3-8,4	28 500	5,1	3,7-6,4	10 100	1,8 <sup>B</sup>	1,0-2,5



---

**Légende :**

- n Taille pondérée de l'échantillon arrondie à la centaine la plus proche.
- E Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
- F Données pour lesquelles le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33,3 % ou la taille de l'échantillon non pondéré inférieure à 30. Ces données ont été supprimées.

---

**Notes :**

1. Les territoires et les réserves indiennes ne sont pas inclus.
2. Les coefficients de variation (CV) et les intervalles de confiance (IC) de 95 % ont été calculés selon la méthode de rééchantillonnage « Bootstrap ».
3. Le « total » des cas d'insécurité alimentaire comprend les cas d'insécurité modérée et les cas d'insécurité grave. Compte tenu que les données ont été arrondies, la somme ne correspond pas nécessairement aux totaux indiqués.
4. Les résultats associés à l'« ensemble des ménages » reflètent la situation de l'ensemble des ménages (c.-à-d. avec enfants et sans enfants).
5. Les ménages sont considérés en de sécurité alimentaire lorsque les adultes et les enfants (le cas échéant) sont en sécurité alimentaire. Par contre, ils sont considérés en insécurité alimentaire modérée ou grave lorsque les adultes ou les enfants (le cas échéant) sont en insécurité alimentaire modérée ou grave, respectivement. Les ménages dont on ignorait la situation de sécurité alimentaire des adultes ou des enfants n'ont pas été inclus dans les estimations de la situation de sécurité alimentaire des ménages.
6. Les résultats associés aux « enfants » ont été obtenus uniquement auprès des ménages avec enfants.
7. On entend par « enfants », les personnes de moins de 18 ans.